Le Journal du Dimanche

ÉDITORIAL

Partenaires, oui. Sous tutelle, jamais !

DIMANCHE 08 AU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026 I Nº 1547 I EDITION NUMERIQUE



INFRASTRUCTURES

Le Harbour Bridge à nouveau à l'étude pour décongestionner la capitale



1,5 TONNE DE DROGUE :

LA PISTE DU « BLACK CAT DRUG SYNDICATE »

DERRIÈRE LA COMMANDE PRÉSUMÉE

À CAMP-LEVIEUX

Élodie Thomas : « Je serai éternellement reconnaissante à tous ceux qui ont prié pour moi »

myt

SAMSUNG

SMART TV?
SA OUSI NOU ENA!



Terms & conditions apply

0 Dépôt
Intérêt
Papier

20 YEARS Global No.1 TV

Source : Omdia, Feb-2026.
Results are not an endorsement of Samsung

myt.mu

ÉDITORIAL

Partenaires, oui. Sous tutelle, jamais !

L'amitié entre les peuples ne saurait imposer le silence aux nations. Maurice peut entretenir des relations solides avec les États-Unis, développer ses échanges et accueillir leurs investisseurs, tout en contestant fermement les décisions de Washington. Une coopération digne de ce nom suppose le respect réciproque. Elle devient déséquilibrée lorsque la puissance économique permet de dicter les choix diplomatiques ou de retarder la reconnaissance des droits d'un partenaire.

L'intention américaine, annoncée le 2 novembre, de retirer l'Afrique du Sud et le Rwanda de l'AGOA à compter du 1er janvier 2027 illustre cette tension. Il s'agit d'une suppression des préférences commerciales, et non d'un embargo. Mais ses conséquences pourraient être lourdes pour les entreprises et les travailleurs concernés. Derrière les décisions administratives, il y a des emplois, des investissements et des familles. Washington possède le droit de fixer les conditions de ses programmes commerciaux. Cela ne place pas ses décisions au-dessus de la critique. Quand les avantages économiques deviennent un instrument d'alignement politique, la promesse du partenariat s'affaiblit. L'Afrique doit pouvoir discuter des règles commerciales sans être sommée de renoncer à son autonomie diplomatique. Cette exigence n'autorise aucune complaisance envers les violations des droits humains. Les préoccupations concernant le Rwanda et l'est congolais méritent un examen sérieux. Défendre la souveraineté implique également de respecter celle de ses voisins.

Cette politique dictatorial a pourtant été sanctionnée par le peuple américain lui-même. Les élections de mi-mandat ont envoyé un signal clair : un grand "non" à ces méthodes brutales. Les citoyens américains, à travers ces scrutins, ont exprimé leur lassitude face à cet impérialisme, préférant une ouverture vers le multilatéralisme et le respect de la souveraineté de chaque démocratie. Il est frappant de constater que les alliés internationaux de cette politique, qu'il s'agisse de personnalités comme Jair Bolsonaro ou Benjamin Netanyahou, ont été battus à plate couture sur leurs échiquiers respectifs. Le monde ne veut plus de cette Amérique qui cherche à diriger par la menace.

Pour Maurice, cette réflexion prend une dimension concrète avec les Chagos. Un traité a été signé avec le Royaume-Uni le 22 mai 2025 pour reconnaître la souveraineté mauricienne sur l'archipel. Pourtant, son entrée en vigueur demeure bloquée. La bibliothèque de la Chambre des communes indique que la ratification britannique a été suspendue dans l'attente d'un accord entre Londres et Washington concernant l'avenir de la base de Diego Garcia.
Voilà le problème : un engagement conclu avec Maurice reste tributaire d'arbitrages auxquels notre pays doit pleinement participer. Les préoccupations sécuritaires américaines peuvent être discutées. Elles ne devraient pas devenir un pouvoir de veto permanent sur l'aboutissement de notre décolonisation. Londres doit assumer ses engagements et expliquer clairement comment il entend les mettre en œuvre. Il faut donc taper du poing sur la table diplomatique. Avec méthode, avec constance et avec des objectifs précis. Réclamer un calendrier, des engagements écrits et des garanties sur le respect de la souveraineté mauricienne. Refuser que chaque changement de position à Washington oblige Maurice à recommencer le même combat.
La proposition de Paul Bérenger mérite, dans cette perspective, une attention sérieuse. Il préconise une rencontre de haut niveau entre Maurice, le Royaume-Uni et les États-Unis, suivie d'un groupe de travail tripartite. L'objectif annoncé consiste à débloquer l'application de l'accord et à répondre aux préoccupations sécuritaires américaines sans rouvrir la question de notre souveraineté. Cette démarche offre une base pour reprendre l'initiative.
La pression accrue doit aussi mobiliser nos partenaires africains et les enceintes multilatérales. Elle doit porter une exigence de transparence envers les Mauriciens et accorder une place réelle aux Chagossiens. Leur histoire, leurs droits et leur avenir ne peuvent rester en marge des arrangements stratégiques.

Maurice accueillera le 18e sommet économique États-Unis–Afrique du 6 au 9 décembre 2026. Ce rendez-vous représente une occasion de renforcer les investissements et le dialogue. Il doit également permettre de parler franchement des conditions d'un partenariat équilibré. Accueillir nos partenaires américains avec respect est parfaitement compatible avec une parole ferme sur les Chagos. Notre hospitalité ne vaut pas renoncement. Nos relations avec Washington peuvent gagner en maturité si chacun accepte que l'amitié comporte aussi des désaccords. Maurice doit défendre ses intérêts sans agressivité inutile, mais sans timidité. Nous voulons une coopération durable, des engagements respectés et une souveraineté pleinement reconnue. C'est cette exigence que notre diplomatie doit porter, à Londres comme à Washington, avec la même détermination.

TRIBUNE

Rodrigues mérite mieux qu'une bataille de pouvoir

Six partis, six leaders et une même ambition : convaincre les Rodriguais de leur confier les commandes de l'île. Le MR, l'UPR, le FPR, le PRSD, l'OPR et le MIR occupent le paysage politique à l'approche des prochaines élections régionales. Reste à savoir dans quelles configurations ces formations se présenteront, tant la question des alliances demeure ouverte. Cette diversité pourrait enrichir le débat. Elle devrait permettre de confronter des idées, des méthodes et des projets. Mais lorsque la compétition se concentre sur les personnes et les rapprochements possibles, l'essentiel risque de passer au second plan : que proposent réellement ces partis pour améliorer la vie des habitants ?

Il y a deux façons de regarder la politique à Rodrigues. Depuis les états-majors, où l'on compte les soutiens et négocie les places. Et depuis les maisons, où l'on surveille la réserve d'eau, calcule les dépenses du mois et s'interroge sur l'avenir des enfants. Toute la question est de savoir si ces deux mondes se parlent encore. Le MR cherche à retrouver une place forte dans le débat, notamment à travers les interventions publiques de Reddy Augustin. L'UPR, le FPR, le PRSD, l'OPR et le MIR défendent également leur espace et leurs ambitions. Chacun devra toutefois démontrer que sa présence apporte davantage qu'un nom supplémentaire sur l'échiquier politique.

Car six formations ne garantissent pas, à elles seules, six visions clairement définies.
Les électeurs sont en droit de connaître les différences entre les projets. Sur l'eau, quelles mesures et quels délais ? Sur l'emploi, quelles perspectives pour les jeunes qui souhaitent rester à Rodrigues ? Sur la santé et le logement, quelles priorités et quels moyens ? Lorsque les ressources manquent, quels choix les candidats sont-ils prêts à assumer ? Ces questions obligent à quitter le confort des slogans. Elles réclament des engagements que la population pourra ensuite mesurer.

La même exigence doit s'appliquer aux alliances. Des partis peuvent se rapprocher, dépasser leurs désaccords et construire une majorité. Mais ils doivent expliquer sur quelles bases. Un accord électoral mérite un programme accessible, des priorités communes et une répartition claire des responsabilités. Les citoyens doivent comprendre ce qui rassemble leurs futurs dirigeants avant de découvrir qui occupera quel fauteuil. Rodrigues a aussi besoin d'une pratique du pouvoir qui dépasse les fidélités partisanes. L'accès à un service, l'écoute d'une difficulté ou l'attention portée à un quartier ne devraient jamais dépendre d'une couleur politique. Gouverner engage une responsabilité envers tous les habitants, y compris ceux qui ont voté autrement.

Dans ce débat, la presse doit conserver sa liberté de questionner les six formations avec la même rigueur. Examiner un bilan, relever une contradiction ou demander des précisions relève de son rôle. Aucun parti ne peut réclamer la confiance du public tout en refusant l'examen de ses propositions. Les électeurs ont, eux aussi, les moyens d'élever cette campagne. En comparant les engagements, en exigeant des réponses et en refusant que les rivalités politiques déchirent durablement les familles et les voisinages .
Aux Rodriguais de choisir avec discernement. Rodrigues mérite des ambitions à la hauteur de son potentiel, notamment dans le tourisme, un secteur clé dont les retombées doivent profiter aux habitants.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 08 AU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

1,5 tonne de drogue : la piste du « Black Cat Drug Syndicate » derrière la commande présumée

Une cargaison présumée de 1,5 tonne de drogue, 19 arrestations au total, dont des membres de la police, et une question centrale : qui a passé commande ? L'affaire Dreamer retient toute l'attention, alors que les investigations cherchent à remonter jusqu'aux commanditaires. Selon nos informations recueillies en Thaïlande, trois Mauriciens associés à un réseau appelé « Black Cat Drug Syndicate » pourraient être impliqués dans cette commande. Une piste qui reste à confirmer, tandis que la poursuite de l'interrogatoire du capitaine pourrait apporter des réponses déterminantes.



Qui a commandé la drogue que le Dreamer est soupçonné d'avoir acheminée jusqu'à Maurice ? Alors que les investigations se poursuivent autour du yacht et de ses relais présumés, des renseignements recueillis en Thaïlande orientent les soupçons vers trois Mauriciens qui y seraient établis.Selon nos informations, ces trois hommes, décrits par nos sources comme des figures importantes du trafic et associés à un réseau appelé « *Black Cat Drug Syndicate* », auraient passé commande de la cargaison estimée à quelque 1,5 tonne.

Trois commandes présumées pour alimenter les réseaux de fin d'année

Toujours selon nos informations recueillies en Thaïlande, les trois Mauriciens qui y seraient établis dirigeraient des activités d'exportation de cannabis vers Maurice. Chacun aurait passé sa propre commande en prévision des fêtes de fin d'année, avec l'intention d'approvisionner ensuite son réseau de distribution local. D'après ces mêmes sources, les troubles survenus à Maurice en octobre auraient été perçus par ces hommes comme une occasion de faire acheminer la drogue en profitant de la mobilisation des autorités sur les événements. Présentés par nos interlocuteurs comme appartenant à un groupe surnommé les « *Black Cat* », ces trois hommes disposeraient de moyens financiers importants et de contacts dans différents milieux. Nos sources leur prêtent une capacité à absorber la perte d'une cargaison et à financer de nouvelles opérations.

Le capitaine, un maillon clé pour remonter aux commanditaires

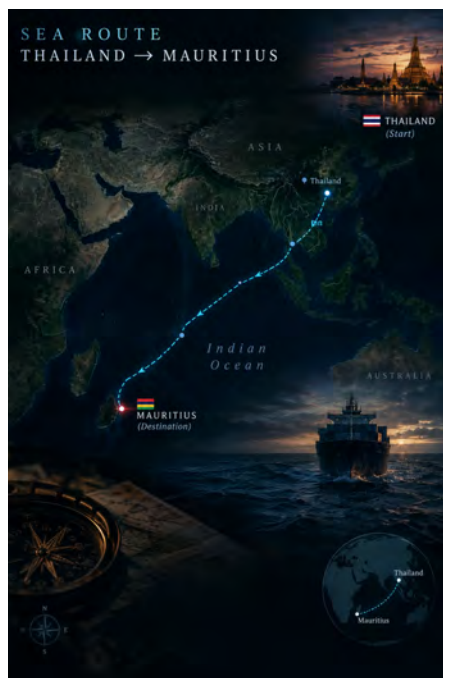
S'il est un homme susceptible de livrer des noms et d'éclairer les zones d'ombre du voyage du Dreamer, c'est bien son capitaine, Suriya Samanboot. Aux commandes du yacht soupçonné d'avoir acheminé quelque 1,5 tonne de drogue depuis la Thaïlande, il pourrait détenir des informations déterminantes sur la préparation de l'expédition, les instructions reçues et les contacts entretenus pendant la traversée. La poursuite de son interrogatoire apparaît donc capitale. Qui aurait organisé le transport ? Avec quels interlocuteurs était-il en communication ? Qui aurait fixé le lieu du transbordement et coordonné l'arrivée des vedettes rapides ? Ses réponses devront être confrontées aux données techniques et aux autres éléments recueillis par les enquêteurs.



Elles pourraient notamment permettre de vérifier les renseignements concernant trois Mauriciens établis en Thaïlande, présentés par nos sources comme associés à un groupe appelé « *Black Cat Drug Syndicate* ».

Du 15 au 20 octobre : une interruption de l'AIS à expliquer

La reconstitution du parcours constitue l'un des principaux axes de l'enquête. Les policiers s'intéressent particulièrement à la période du 15 au 20 octobre, durant laquelle Suriya Samanboot aurait volontairement désactivé l'Automatic Identification System, ou AIS, du yacht.Cette interruption aurait empêché la transmission habituelle des informations d'identification et de navigation du Dreamer. Elle ne rendait cependant pas nécessairement le bateau indétectable par les radars côtiers.



Le Journal du Dimanche

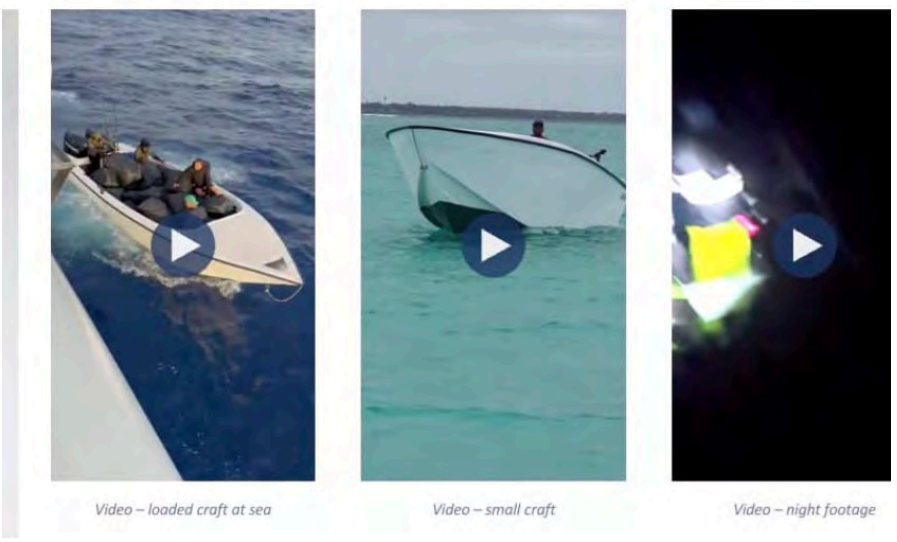
L'Anti Drug and Smuggling Unit compte ainsi solliciter le Maritime Rescue Coordination Centre de Port-Louis pour obtenir les données de surveillance susceptibles de retracer ses mouvements. Les informations enregistrées par le système de suivi satellitaire, le GPS et le traceur de cartes doivent également être examinées. Le croisement de ces données pourrait aider à préciser l'itinéraire, les éventuels arrêts et le lieu de rencontre avec les deux ou trois vedettes rapides qui auraient récupéré la cargaison au large de la côte nord-ouest. Il permettra aussi de vérifier la concordance entre les déplacements du yacht et le récit de son capitaine.

Kevin Rangilal : des informations auraient été relayées au capitaine



Un autre volet sensible concerne une possible fuite de renseignements depuis la National Coast Guard. Le constable Kevin Rangilal, affecté comme opérateur du traceur de cartes à la salle des opérations de la NCG, est soupçonné d'avoir transmis à un tiers des informations confidentielles sur la surveillance maritime. Ces renseignements auraient ensuite été communiqués à Suriya Samanboot et auraient pu lui permettre d'adapter ses déplacements pour éviter certaines patrouilles. Les investigations visent à déterminer la nature des informations éventuellement divulguées, leurs destinataires et la chronologie des échanges. Les enquêteurs cherchent notamment à savoir si ces communications présumées correspondent aux mouvements du Dreamer pendant l'interruption de son signal AIS.

Comme nous l'annoncions dans notre dernière édition, Kevin Rangilal a quitté Maurice le 21 juillet 2026 à bord du vol Emirates EK704 à destination de Dubaï. Il est rentré le 30 juillet sur le vol EK703, après un séjour de neuf jours. Ce séjour pourrait également intéresser les enquêteurs : Kevin Rangilal aurait-il rencontré à Dubaï des personnes liées au réseau présumé « *Black Cat Drug Syndicate* » ? La vérification de ses contacts pourrait aider à éclaircir cette hypothèse, qu'aucun élément présenté ne permet, à ce stade, de confirmer.



L'interrogatoire du capitaine pourrait ainsi éclaircir l'existence éventuelle de ce relais : recevait-il des indications sur les opérations de la garde-côtière et, si oui, de qui provenaient-elles ?

Palmar aurait été le premier point de rendez-vous

Selon les renseignements évoqués dans le dossier, la cargaison aurait initialement dû être réceptionnée au large de Palmar . Des conditions de mer défavorables auraient conduit les organisateurs présumés à déplacer l'opération vers la côte nord-ouest. Ce changement constitue un autre point à éclaircir. Il s'agira notamment d'établir qui aurait pris cette décision et comment les nouvelles instructions auraient été communiquées aux personnes chargées du transbordement. Des inspections ont été menées sur plusieurs îlots du Nord pour rechercher une éventuelle cache. Elles seraient restées infructueuses. Les recherches rapportées dans plusieurs quartiers de Port-Louis, à Grand-Gaube et à Trou-d'Eau-Douce n'auraient pas davantage permis de retrouver la cargaison recherchée.

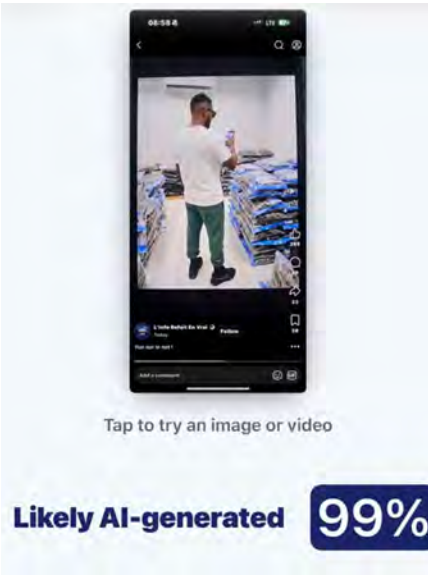
Les contacts des Dussoye examinés

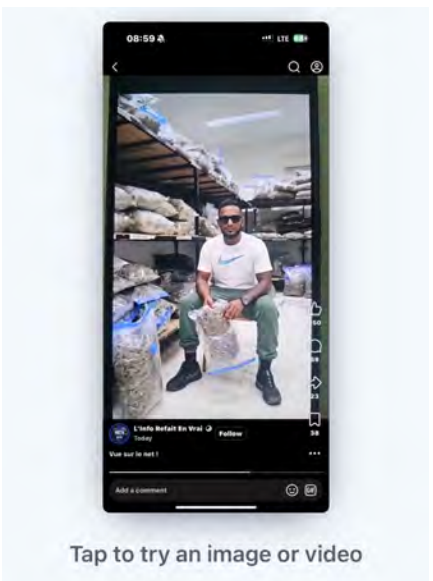
Sur le volet local, l'ADSU s'intéresse à Roy Dan Dussoye, interpellé le 23 octobre dans une villa à Trou-d'Eau-Douce en compagnie de Marie Stéphanie Harmance. Les policiers y auraient découvert 792 grammes de cannabis. Roy Dan Dussoye fait l'objet d'une accusation provisoire de complot. Un téléphone saisi lors de cette opération pourrait apporter des précisions sur les échanges entre les différents protagonistes. Son analyse doit déterminer s'il contient des communications liées à la préparation ou à la réception de la cargaison présumée. Les enquêteurs cherchent également à préciser le rôle éventuel de Nishal Dussoye, cousin de Roy Dan Dussoye, qui serait actuellement en Thaïlande. Les éléments disponibles ne permettent pas de lui attribuer une place déterminée au sein du groupe évoqué par nos sources.

Les investigations portent aussi sur l'hypothèse d'une coordination entre des détenus et des personnes à l'extérieur. Certains aspects de la logistique du débarquement auraient pu être organisés depuis la prison. Des cellules ciblées ont été fouillées, sans découverte compromettante selon les informations rapportées. Dans ce contexte, Muzaffar Lallmamode, alias Muzz, a été transféré de la prison de Beau-Bassin à la prison de haute sécurité de Melrose. L'ADSU souhaiterait l'interroger sur ses relations présumées avec Stéphanie Harmance, Roy Dan Dussoye et Nishal Dussoye. Ses précédents déplacements en Thaïlande figureraient également parmi les points que les policiers souhaitent examiner.

L'entraide thaïlandaise pour compléter les recoupements

Les autorités mauriciennes envisagent de solliciter l'entraide judiciaire de la Thaïlande afin d'approfondir les ramifications internationales du dossier. Les renseignements recherchés concerneraient notamment le Dreamer, son équipage et certains ressortissants mauriciens établis dans ce pays. Les déclarations du capitaine pourraient orienter ces démarches, mais elles devront être corroborées. L'identification des commanditaires présumés reposera sur le recoupement des témoignages, des communications saisies et des données de navigation.





Vimen Sabapati : « Se enn diversion ki pe rod fer »

Pendant que cette piste thaïlandaise se dessine, des accusations circulent également contre Vimen Sabapati, accompagnées de photos et de vidéos diffusées sur les réseaux sociaux. Aucun élément présenté dans ce dossier ne permet cependant d'établir son implication dans l'opération présumée. Dans une déclaration au Journal du Dimanche, il rejette ces allégations, qu'il assimile à une tentative de diversion.
« *Mo pena letan pou repon spekilasion ek palab. Morisien ase intelizan, laplipar dimoun kone ki pe arive. Se enn diversion ki pe rod fer. Moi mo pa pou pran letan pou repon bann zafer parey* », affirme-t-il. À ses détracteurs, il adresse une formule mordante : « *Si enn dimoun pran letan pou bengn enn koson, li pou perdi de zafer : letan ek savonnet.* »

Vimen Sabapati soutient qu'aucun enquêteur n'est venu l'interroger sur cette affaire. Il assure néanmoins qu'il répondra à toute convocation : « *Moi mo kot moi, pena personn ki finn vinn poz mwa kestyon lor la. Si demin lapolis desid pou apel mwa, mo pou ale ek repon.* » Il attribue par ailleurs à l'intelligence artificielle les photos qui circulent : « *Dimoun deza pe trouve ki bann foto ki pe sirkile la, se AI sa.* » Cette affirmation n'est pas étayée, dans les éléments disponibles, par une expertise indépendante.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 08 AU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

Élodie Thomas : « Je serai éternellement reconnaissante à tous ceux qui ont prié pour moi »

Après près d'un mois d'hospitalisation, Élodie Thomas a retrouvé sa famille et sa petite fille vendredi 6 novembre. Toujours en traitement, la jeune femme de 27 ans a reçu la visite du ministre Deven Nagalingum, à qui elle a confié sa gratitude envers tous ceux qui ont prié pour elle. En attendant, la demande de remise en liberté sous caution du sergent Gautam Singh Taukoor a été renvoyée au 3 décembre.



Retrouver sa petite fille a été l'un des moments les plus attendus par Élodie Thomas. Vendredi après-midi, la jeune femme a quitté l'hôpital ENT pour regagner son domicile, où ses proches l'attendaient après plusieurs semaines d'angoisse. Encore affaiblie, elle poursuit son traitement et éprouve toujours des difficultés à avaler. Elle a néanmoins pu marcher et s'entretenir pendant une quinzaine de minutes avec Deven Nagalingum, venu lui rendre visite.

Au cours de cet échange, Élodie Thomas a tenu à remercier les Mauriciens qui ont prié pour elle, y compris ceux qui l'ont fait dans la discrétion. Elle a aussi exprimé sa reconnaissance au Premier ministre, Navin Ramgoolam, et au ministre de la Santé, Anil Bachoo, pour avoir fait venir une équipe médicale de l'Inde afin de participer à sa prise en charge. Elle a surtout confié le bonheur qu'elle avait éprouvé en retrouvant sa fille après cette longue séparation.



Dans une déclaration au *Journal du Dimanche*, Deven Nagalingum, élu de la circonscription, s'est dit heureux de voir Élodie Thomas marcher et de pouvoir converser avec elle. Il lui a également transmis un message de Navin Ramgoolam et d'Anil Bachoo, qui, selon lui, devraient lui rendre visite prochainement. Le ministre de la jeunesse et des sports a aussi assuré à Élodie Thomas et à sa famille que le gouvernement ferait tout ce qui est en son pouvoir pour qu'elle bénéficie de tous les soins nécessaires jusqu'à la fin de son traitement.

Une opération de sept heures

Dans la nuit du 9 octobre, vers 23 h 30, Élodie Thomas rentrait du travail à bord d'une fourgonnette qui ramenait des employés du supermarché Winners de Tribeca Mall à leur domicile. Le véhicule circulait à Camp-Levieux lorsqu'un coup de feu a traversé la vitre arrière et atteint la jeune caissière à la nuque. Les circonstances du tir font toujours l'objet d'une enquête. Prise en charge à l'hôpital Dr A. G. Jeetoo, la jeune femme a subi le 12 octobre une intervention chirurgicale de sept heures. L'opération, à laquelle ont participé des spécialistes indiens, a permis d'extraire le projectile et de reconstruire les parties touchées. Élodie Thomas a ensuite poursuivi sa convalescence à l'hôpital ENT avant de pouvoir retrouver les siens.

Le sergent Taukoor maintenu en détention

Le même vendredi, devant la Cour de district de Rose-Hill, la demande de remise en liberté sous caution du sergent Gautam Singh Taukoor a été renvoyée au jeudi 3 décembre. Son avocat, Me Vyas Adheen, a indiqué qu'il n'insistait pas sur la motion à ce stade, après avoir pris connaissance de l'état d'avancement de l'enquête menée par l'Independent Police Complaints Commission (IPCC). Le sergent a été reconduit en cellule policière.

Appelé à témoigner, le Senior Investigator de l'IPCC, Yashvin Rawah, a expliqué que plusieurs dépositions de policiers et de témoins civils devaient encore être recueillies. Interrogé par Me Bhamini Prayag, représentante du Directeur des poursuites publiques, il a précisé qu'aucun nouveau témoin ne s'était manifesté depuis le lancement de l'appel à témoins, qui prendra fin le 30 novembre. Le rapport du Forensic Science Laboratory est également attendu. L'IPCC prévoit de boucler son enquête vers la fin de novembre.

Au vu de ces éléments, le magistrat Arun Rohamally a estimé préférable d'attendre la conclusion de l'enquête avant de poursuivre l'examen de la demande. Me Adheen a acquiescé. Le sergent Taukoor fait l'objet de deux accusations provisoires, Using a Firearm to Intimidate et Involuntary Wounds and Blows by Imprudence. Il est soupçonné d'avoir menacé le chauffeur de la fourgonnette avant de tirer en direction de l'arrière du véhicule.

Le chauffeur et un passager rejouent la scène

Le mercredi 4 novembre, les enquêteurs de l'IPCC sont retournés à Camp-Levieux pour une reconstitution, supervisée par le président de la commission, Satish Faugoo, et Me Hisham Oozeer, membre de l'instance. Le sergent Taukoor a refusé de participer à l'exercice. Le chauffeur de la fourgonnette et un collègue d'Élodie Thomas, présent à bord au moment du tir, ont pour leur part reproduit le déroulement de la soirée.

Les sergents Sooraj Avinash Ramuth et Dayven Galusupudi Guranna ainsi que le constable Soobheer Motah, tous trois suspendus dans le cadre de cette affaire, ont également participé à la reconstitution. Ils font l'objet d'accusations provisoires de Culpable Omission. Les enquêteurs cherchent notamment à établir ce que chacun a fait après qu'Élodie Thomas a été blessée. Me Keshav Jhummun, avocat du chauffeur, a qualifié la reconstitution d'étape importante et a souhaité que les investigations avancent rapidement. Pour la famille d'Élodie Thomas, le retour de la jeune femme marque une première étape après près d'un mois d'hospitalisation. La convalescence se poursuit désormais à la maison, auprès de sa fille.

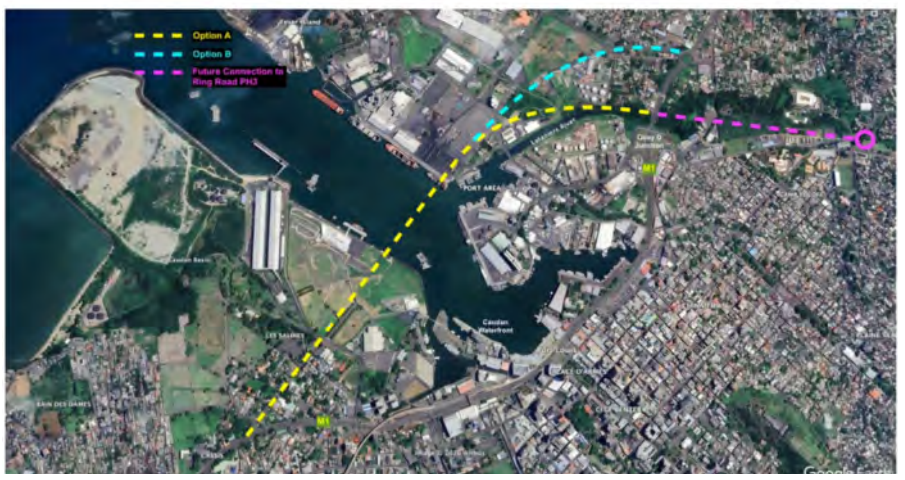
Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 08 AU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

Le Harbour Bridge à nouveau à l'étude pour décongestionner la capitale

Gelé en 2014, le projet de pont au-dessus du port de Port-Louis revient à l'agenda. La Road Development Authority sollicite des consultants pour actualiser les études de cette liaison de 2,7 kilomètres. Désengorger la capitale, fluidifier le transport des marchandises et réaménager Place d'Armes figurent parmi les ambitions affichées. Mais le financement reste à définir.





Le Harbour Bridge franchira-t-il enfin le cap des études ? Après des années d'immobilisme, la Road Development Authority (RDA) engage une nouvelle démarche pour remettre ce projet sur les rails. Elle recherche un consultant international chargé d'actualiser les données disponibles et de préparer les prochaines étapes. Cette procédure marque la réouverture du dossier, sans constituer pour autant une décision de construire.

Le tracé envisagé prévoit une liaison de 2,7 kilomètres au-dessus du port, aux Salines, à l'ouest du Caudan Waterfront. Le pont relierait l'autoroute M1, depuis Reserves Street, à la M2, au nord de Port-Louis, dans le secteur compris entre la rivière Lataniers, le carrefour de Quay D et le rond-point de Mer Rouge. Automobilistes et poids lourds pourraient ainsi contourner le centre-ville. L'objectif est de soulager les principaux accès à la capitale et de faciliter l'acheminement des conteneurs vers le port et depuis celui-ci. Une liaison directe entre les axes du nord et du sud permettrait, selon les bénéfices attendus, de réduire les temps de trajet, les coûts logistiques et les dépenses d'utilisation des véhicules. L'amélioration de la sécurité routière figure également parmi les résultats recherchés.

Place d'Armes pourrait changer de visage

Les ambitions dépassent la seule circulation. En détournant une partie du trafic de transit, le Harbour Bridge ouvrirait la voie à un réaménagement de Place d'Armes. L'esplanade pourrait accorder davantage d'espace aux piétons et aux activités publiques, tout en améliorant les connexions entre le centre historique et le Caudan Waterfront. Cette perspective donne au projet une dimension urbaine. Il s'agirait de repenser les déplacements dans le cœur de Port-Louis et de rendre certains espaces plus accessibles. Ces transformations demeurent toutefois liées à la faisabilité du pont et aux choix qui seront retenus après les études.

Des milliards envisagés, puis un coup d'arrêt

Le Harbour Bridge trouve son origine dans le programme de décongestion routière lancé en 2008. En avril 2009, la RDA avait désigné SPP Project Solutions comme conseiller pour réaliser une étude de faisabilité. Achevée en décembre de la même année, celle-ci comprenait une modélisation du trafic, des investigations géotechniques et la définition du tracé. Des acquisitions foncières avaient ensuite été engagées pour réserver l'emprise nécessaire. Surnommé « *Dream Bridge* », le pont représentait alors un investissement estimé à environ Rs 8 milliards. Son financement était envisagé dans le cadre d'un partenariat public-privé, avec la possibilité d'un péage.Mais le projet est gelé en mars 2014. Les interrogations sur son coût et son financement, dans un contexte de maîtrise de la dette publique, compromettent sa réalisation. En décembre 2014, l'État confirme devant la Cour suprême qu'il n'entend pas attribuer le contrat du programme de décongestion comprenant le Harbour Bridge.

Des terrains acquis, un avenir incertain

L'abandon laisse derrière lui un dossier foncier complexe. Selon le rapport du Directeur de l'Audit pour 2015-2016, 64 parcelles avaient été acquises : 53 à Cassis et aux Salines, et onze à Roche-Bois. Au 31 octobre 2016, Rs 223,46 millions avaient été versées aux propriétaires de 30 parcelles. Des paiements provisoires avaient également été effectués dans quatre autres dossiers. Dès juin 2014, les propriétaires avaient été informés de l'intention de l'État de leur revendre les terrains.

La position évolue cependant en mai 2015 : le ministère des Infrastructures publiques demande leur conservation pour un nouveau programme de décongestion et de modernisation du transport terrestre. En décembre 2016, aucune réserve foncière structurée n'avait pourtant été constituée, et l'utilisation de l'ensemble des parcelles demeurait incertaine. Entre 2014 et 2024, aucune construction du Harbour Bridge n'est engagée. En décembre 2024, le ministre des Infrastructures nationales, Ajay Gunness, évoque encore les contraintes financières ainsi que les difficultés concernant des terrains et des maisons acquis puis occupés.

Tout réexaminer avant de construire

La nouvelle consultation doit permettre de confronter les études de 2009 aux réalités actuelles. Le consultant devra notamment tenir compte des échangeurs de Quay D et de Decaen, de la liaison A1-M1 et du projet de Ring Road.Des relevés topographiques, géotechniques et marins sont prévus, ainsi qu'une actualisation des prévisions de circulation. Les risques d'inondation, de houle et de montée du niveau marin devront être examinés. L'analyse portera aussi sur l'environnement, les réseaux à déplacer, les besoins fonciers supplémentaires et les contraintes patrimoniales autour de Place d'Armes et de l'Aapravasi Ghat.

La première mission est estimée à six mois. Une seconde phase de deux mois, conditionnée à l'approbation de la RDA, pourrait préparer les documents de préqualification et d'appel d'offres. Différentes formules de réalisation seront évaluées, notamment les modèles EPC, BOT et PPP.Le coût devra être réévalué, les bénéfices attendus mesurés et l'éventualité d'un péage étudiée. La RDA conserve la possibilité de suspendre la procédure. Le dossier redémarre ; sa concrétisation dépendra des études et des arbitrages financiers.

Le Journal du Dimanche

Deux ans après le 60-0 : le gouvernement condamné à changer son fusil d'épaule sur plusieurs chantiers clés

Le gouvernement Ramgoolam a réduit le déficit et détendu le climat démocratique. Mais la dette reste élevée, la croissance ralentit et les ménages subissent encore la vie chère et les coupures d'eau. Deux ans après sa victoire, l'Alliance du Changement doit montrer ce que le redressement change dans la vie des Mauriciens.



Le 60-0 de 2024 a exprimé un rejet du gouvernement sortant et une attente de transparence, d'indépendance des institutions et de progrès économique mieux partagé. Le gouvernement du Dr Navin Ramgoolam a hérité de finances contraintes, de services publics fragilisés et d'infrastructures à moderniser. Cet héritage éclaire le point de départ. Deux ans plus tard, les décisions prises, leurs délais d'exécution et leurs effets permettent de juger le chemin parcouru. La guerre en Ukraine et les tensions autour de l'Iran ajoutent des risques sur les marchés du pétrole, des céréales et des engrais, ainsi que sur le fret et les assurances. Maurice importe l'essentiel de son carburant et une grande partie de ses denrées. Une hausse du coût du transport ou une roupie plus faible se répercute sur les achats des entreprises, puis sur les prix payés par les ménages.

Déficit en baisse, dette toujours élevée

La réduction du déficit figure parmi les acquis du gouvernement. Le relèvement du seuil d'exemption de l'impôt sur le revenu aurait aussi permis à environ 44 000 contribuables de sortir du champ de cet impôt. Ces deux résultats doivent être appréciés à leur juste mesure. Le déficit correspond à l'écart annuel entre les recettes et les dépenses. La dette représente les engagements accumulés. Celle-ci demeure estimée entre 86 % et 89 % du PIB, selon les chiffres retenus. Son service continue de peser sur les crédits disponibles pour les investissements et les services publics. Sur le marché des devises, les difficultés d'approvisionnement compliquent le paiement des fournisseurs étrangers. Des soupçons de rétention de devises ont été évoqués à propos de certains opérateurs, notamment dans l'hôtellerie. La Banque de Maurice doit rendre plus lisibles les conditions d'accès aux devises. Une entreprise qui encaisse des euros peut aussi en avoir besoin pour régler ses propres dépenses. La transparence sur les flux permettrait de mieux cerner les causes des tensions.



Une croissance qui perd de la vitesse

La croissance réelle a été révisée à 4,2 % en 2024, puis estimée à 3,5 % en 2025. Pour 2026, les prévisions se situent entre 2,8 % et 3 %. Le rebasage des comptes nationaux a modifié la mesure de la taille de l'économie. Pour apprécier son dynamisme, il faut regarder l'évolution de la production et de l'investissement. Le ralentissement de la construction après l'achèvement de plusieurs grands chantiers montre la vulnérabilité d'une économie qui compte beaucoup sur le bâtiment. Le chômage, estimé entre 5,5 % et 5,6 %, demeure bas. Le tourisme, les services financiers, les technologies et le commerce continuent de soutenir l'emploi. La prochaine étape consiste à attirer davantage d'investissements dans la transformation agroalimentaire, les technologies propres et les services numériques exportables. Leur contribution se mesurera aux emplois qualifiés créés, aux produits transformés sur place et aux recettes d'exportation.

Le ticket de caisse et la facture des réformes

La suppression de la TVA sur certains produits alimentaires et la création d'un fonds de stabilisation des prix, doté initialement de Rs 2 milliards, visent à protéger le pouvoir d'achat. Le gouvernement devrait publier, produit par produit, l'évolution des prix concernés et l'effet des mesures. Une inflation qui ralentit signifie que les prix augmentent moins vite. Pour une famille dont le budget est déjà serré, le niveau des prix au supermarché reste déterminant. La colère récemment exprimée dans la rue appelle une réponse sur deux fronts. Les violences et les dégradations relèvent de la justice. La précarité des jeunes, le trafic de drogue et le sentiment d'injustice dans certains quartiers exigent un travail de fond. Le taux de chômage national donne une vue d'ensemble. Il dit peu des possibilités qui s'offrent à un jeune dans un quartier où les emplois stables restent difficiles d'accès.



Sur les retraites, le relèvement progressif de l'âge d'éligibilité à la pension universelle répond au vieillissement de la population. Le retrait du means test, qui aurait soumis la prestation à des conditions de revenus, a préservé le principe d'universalité. Le surcoût de ce retrait est estimé à environ Rs 6,2 milliards. Le gouvernement doit expliquer sur quelle période ce montant a été calculé, quelles ressources financeront la réforme et quels changements attendent les personnes proches de la retraite. Pour les PME, l'abaissement du seuil obligatoire d'assujettissement à la TVA de Rs 6 millions à Rs 3 millions entraîne des obligations de facturation, de déclaration et de suivi comptable. Ces formalités pèsent davantage sur une entreprise qui emploie quelques personnes et confie sa comptabilité à un prestataire. Il faut revoir le seuil ou instaurer un régime déclaratif simplifié. La redevance de Rs 150 sur les colis importés mérite, elle, d'être supprimée. Sur un article de Rs 500, elle représente à elle seule 30 % du prix d'achat.

→

Le Journal du Dimanche

Eau et énergie : le raccordement compte autant que l'annonce





Au 5 novembre, le taux de remplissage global des réservoirs s'établissait à 49,6 %, contre 74,3 % un an plus tôt. Mare-aux-Vacoas était à 33 %, contre 75 %. En octobre, Maurice a reçu en moyenne 52 mm de pluie, soit 71 % de la normale. L'Ouest n'a enregistré que 8 mm. Pour la période de novembre à janvier, les services météorologiques prévoient un cumul d'environ 78 % de la normale.Plus de Rs 6,4 milliards d'investissements ont été annoncés dans le secteur de l'eau. À Beaux-Songes, trois forages de Medine ont été décrits comme opérationnels par le ministre de l'Énergie et des Services publics, Patrick Assirvaden. Leur raccordement au réseau de la CWA reste attendu. Dans l'intervalle, environ 40 000 demandes ont été reçues pour l'aide à l'achat de réservoirs et de pompes, et 17 000 dossiers jugés éligibles ont été transmis à la Development Bank of Mauritius. La Competition Commission examine par ailleurs des allégations de coordination entre fournisseurs autour de l'aide de Rs 15 000 et de la prise en charge de nouveaux coupons. L'enquête est préliminaire.

Sur l'électricité, le programme solaire annoncé prévoit 220 MW avec stockage par batteries. Les aides aux installations résidentielles peuvent atteindre Rs 75 000. Ces mesures doivent contribuer à réduire la dépendance au charbon et au fioul. Il faut publier les capacités effectivement raccordées, les dates de mise en service et les besoins de stockage. La transition offre aussi des débouchés aux entreprises locales dans l'installation, la maintenance et le recyclage des équipements.

Produire davantage, du champ au marché

Maurice importe près des trois quarts de ses besoins alimentaires. Remettre des terres en culture, soutenir les petits planteurs et développer l'hydroponie peuvent accroître la production. Encore faut-il que les récoltes trouvent preneur et puissent être conservées. Des chambres froides, des unités de transformation et des contrats réguliers avec les hôtels, les supermarchés et les institutions publiques donneraient aux producteurs des débouchés plus prévisibles. La confiance des consommateurs dépend aussi du contrôle des résidus de pesticides. Les résultats des contrôles doivent être accessibles et les produits traçables. La formation des planteurs et l'accès à des solutions abordables font partie de la réponse. Les recherches sur d'éventuels liens entre l'exposition aux pesticides et certains cancers doivent être conduites en toute indépendance scientifique.

Chagos : la souveraineté et ses responsabilités

Le dossier des Chagos engage la souveraineté de Maurice et l'avenir des Chagossiens. Sur le plan budgétaire, quelque Rs 10 milliards attendues au titre de l'accord restent à distinguer des recettes effectivement encaissées. Le gouvernement doit préciser le calendrier des versements et leur affectation. Un éventuel retour sur certaines îles suppose de prévoir les transports, le logement, l'eau, l'énergie et les télécommunications. Ces décisions doivent associer les Chagossiens concernés.





La sécurité et la liberté se jugent dans les dossiers difficiles

La valeur des saisies de drogue sur la période considérée est estimée à plus de Rs 12 milliards. L'affaire du Dreamer montre l'importance de la surveillance maritime. Les enquêtes doivent aussi remonter les circuits de financement et examiner les complicités présumées. La National Agency for Drug Control doit, en parallèle, donner une place concrète à la prévention, aux soins et à la réinsertion. Sur les routes, des sanctions proportionnées doivent s'accompagner de contrôles réguliers et de travaux sur les tronçons dangereux.L'amélioration du climat démocratique reste un acquis de l'alternance. L'autonomie du Directeur des poursuites publiques, l'indépendance des enquêtes et la liberté de la presse prennent tout leur sens lorsque les affaires embarrassent le pouvoir. Les tensions sociales mettent ces garanties à l'épreuve. L'État doit assurer la sécurité, encadrer l'usage de la force et protéger le droit de contester ses décisions.

Deux ans après le 60-0, le gouvernement dispose encore d'une majorité qui lui donne les moyens d'agir. Qu'il publie les dates de raccordement des forages, chiffre les effets des mesures contre la vie chère, simplifie la TVA pour les PME et explique comment il financera les retraites. Le prochain bilan se jouera sur ces décisions et sur leurs effets dans les foyers, les entreprises et les quartiers.

Le Journal du Dimanche

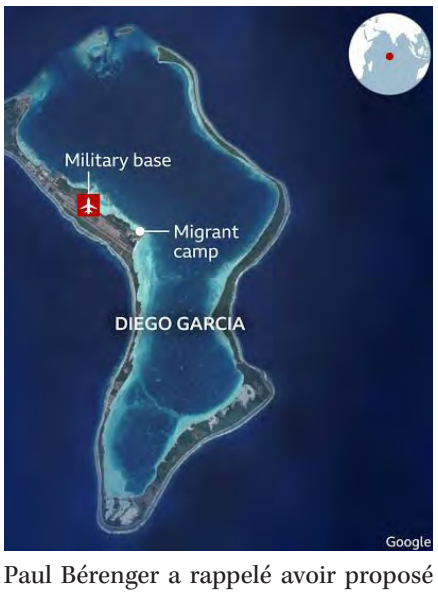
Chagos : Bérenger presse le gouvernement de reprendre la main

Paul Bérenger voit dans les élections de mi-mandat aux États-Unis une occasion de relancer les discussions sur les Chagos. Face à la presse samedi, le leader du Front militant progressiste (FMP) a appelé à une rencontre entre Maurice, le Royaume-Uni et les États-Unis pour examiner l'accord de 2025 et répondre aux préoccupations américaines concernant Diego Garcia.



Paul Bérenger a qualifié de « *séisme électoral* » le résultat des midterms américains. Selon sa lecture du scrutin, le basculement de la Chambre des représentants et du Sénat en faveur des démocrates constitue un revers majeur pour le camp républicain de Donald Trump. Pour le leader du FMP, ce changement de rapport de force pourrait avoir des répercussions au-delà de Washington. Il invite Maurice à en tirer parti pour reprendre l'initiative sur le dossier des Chagos.

Une rencontre à trois pour sortir de l'impasse



Paul Bérenger a rappelé avoir proposé dès septembre une rencontre de haut niveau entre Port-Louis, Londres et Washington, suivie de la création d'un groupe de travail tripartite. Celui-ci serait chargé d'examiner les dispositions de l'accord conclu en 2025 et de rechercher une solution qui tienne compte des préoccupations américaines concernant la base de Diego Garcia tout en préservant la souveraineté mauricienne sur l'archipel.

Le leader du FMP propose de s'inspirer de la démarche de négociation suivie dans le dossier du Groenland. Il a cité un entretien accordé à The Economist le 5 novembre, dans lequel, selon lui, Andy Burnham a évoqué la possibilité de revoir les modalités de l'accord sur les Chagos et fait référence à cette même démarche. Paul Bérenger y voit une ouverture pour des discussions entre les trois capitales. Il appelle le gouvernement mauricien à prendre rapidement contact avec ses interlocuteurs. « *On n'a pas le droit de perdre davantage de temps* », a-t-il déclaré.

Dapo Akande et le rôle du droit international

Paul Bérenger a également salué l'élection du juriste britannique Dapo Akande à la Cour internationale de Justice (CIJ). Il a rappelé que celui-ci avait représenté la Zambie dans la procédure consultative sur les Chagos ayant abouti à l'avis de 2019. Dans cette procédure, la Zambie avait soutenu la position mauricienne sur la décolonisation de l'archipel.

Le leader du FMP juge cette élection encourageante. En évoquant le rôle joué par le juriste dans cette procédure, il a insisté sur la place du droit international dans la recherche d'une solution durable au différend sur les Chagos.

Affaire Dreamer : la surveillance maritime en question

Sur le plan local, Paul Bérenger s'est dit choqué par l'arrestation d'un officier de la National Coast Guard (NCG) soupçonné d'avoir transmis des informations confidentielles à des trafiquants présumés. L'enquête sur le yacht Dreamer porte sur l'importation présumée d'une importante cargaison de cannabis. Pour le leader du FMP, les soupçons qui visent cet officier soulèvent des questions sur la protection des informations opérationnelles au sein du service chargé de la surveillance maritime. Il a aussi interpellé les autorités sur l'emploi de travailleurs étrangers en situation irrégulière. Se référant aux déclarations du ministre du Travail, Reza Uteem, il a rappelé que plus de 3 000 travailleurs étrangers avaient été signalés comme disparus. Il s'est interrogé sur les suites données aux infractions présumées du côté des employeurs, affirmant qu'à sa connaissance, aucun n'avait été condamné pour emploi illégal.

Bourses d'études et crise de l'eau

Le Mauritius Telecom Foundation Bill a également été critiqué. Le texte prévoit la création d'une fondation qui attribuerait deux bourses d'études universitaires par an. Paul Bérenger s'interroge sur la nécessité de recourir à une loi pour mettre en place un dispositif de cette portée. Il estime que le projet a été préparé dans la précipitation et qu'il comporte des lacunes et des imprécisions.

Le leader du FMP a par ailleurs mis en cause la gestion du programme de subvention pour l'achat de réservoirs et de pompes à eau. Il a dénoncé ce qu'il considère comme des menaces adressées aux fournisseurs de citernes et questionné les démarches entreprises auprès de la Competition Commission. Il s'est aussi interrogé sur la décision de confier les discussions avec les fournisseurs aux ministres du Commerce et de



l'Industrie. À ses yeux, cette répartition des responsabilités traduit un manque de coordination.

Déplacements du Premier ministre et coût de la vie

Paul Bérenger a enfin questionné le calendrier des déplacements de Navin Ramgoolam. Après la participation du Premier ministre au sommet du Commonwealth, il a évoqué son voyage à Paris, avec une escale à Londres, et son absence attendue à la séance parlementaire de mardi. Le leader du FMP estime que ce calendrier doit être apprécié au regard des difficultés que traverse le pays. De son côté, le leader de l'opposition, Chetan Babolall, a insisté sur la hausse du coût de la vie. Près de deux ans après l'arrivée du gouvernement au pouvoir, il a demandé quels résultats avaient suivi les engagements électoraux. Il a aussi réclamé des réponses sur l'affaire Kistnen et sur les suites des annonces d'arrestations dans la lutte contre les réseaux de drogue. Il souhaite que le Directeur des poursuites publiques communique sur l'évolution de certains dossiers.

Le Journal du Dimanche

Xavier-Luc Duval riposte : « Une entente se dessine entre le MSM et le FMP »

Xavier-Luc Duval estime qu'« une entente se dessine entre le MSM et le FMP ». Face à la presse, le leader du Parti mauricien social-démocrate (PMSD) s'est appuyé sur de récents échanges entre les deux formations et sur les déclarations de Paul Bérenger. Il estime notamment que ce dernier adresse rarement des critiques au Mouvement socialiste militant (MSM).

Le leader du PMSD a reproché à Paul Bérenger de s'exprimer sur certains dossiers sans avoir, selon lui, suffisamment vérifié les faits. Il a pris pour exemple l'affaire Corex Solar, revenant sur les positions adoptées par Bérenger à différentes périodes, notamment lorsqu'il faisait partie du gouvernement. Xavier-Luc Duval a aussi rappelé que Joe Lesjongard, qui avait fait l'objet de critiques, avait par la suite été désigné à la présidence du Public Accounts Committee (PAC).

Revenant sur l'histoire électorale du Mouvement militant mauricien (MMM), Xavier-Luc Duval a affirmé que le parti avait, sous la direction de Paul Bérenger, conclu huit alliances avec le MSM et cinq avec le Parti travailliste. À ses yeux, ce parcours illustre la place qu'occupent les alliances dans la vie politique mauricienne. Il estime qu'aucune formation ne peut reprocher à une autre de chercher des partenaires en vue des prochaines échéances électorales. Qualifiant de « *fabrications* » et de « *spéculations* » les propos visant le PMSD, il a assuré que son parti poursuivrait son travail sur le terrain et auprès de ses militants.

« *Un enfant sans éducation, c'est un enfant sans avenir* »

Le leader du PMSD a estimé qu'environ 40 000 jeunes de 16 à 24 ans se retrouvaient sans perspectives de formation. Il a également évoqué quelque 15 000 élèves qui, selon lui, n'auraient pas réussi le Foundation Programme. À ses yeux, le remplacement de l'Extended Programme par le Foundation Programme n'a pas réglé les difficultés rencontrées par les élèves concernés.

Pour illustrer son propos, Xavier-Luc Duval a cité le cas de 3 600 élèves qui auraient entamé le parcours, alors que seuls 400 seraient encore en Grade 9 dans les établissements du Mauritius Institute of Training and Development (MITD). D'après son analyse, cet écart représenterait quelque 3 200 jeunes ayant abandonné ou échoué en cours de route. Il demande au gouvernement de préciser ce qu'ils sont devenus, alors que la scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans. « *Un enfant sans éducation, c'est un enfant sans avenir* », a-t-il déclaré. Il préconise des parcours adaptés pour permettre à ces jeunes de reprendre une formation et d'acquérir des compétences professionnelles, notamment dans les domaines du sport et de la santé.



Un budget rectificatif pour revoir le seuil de la TVA

Sur le plan économique, Xavier-Luc Duval propose un deuxième exercice budgétaire au cours d'une même année financière afin que le gouvernement puisse ajuster ses mesures si la conjoncture évolue. Il a cité les exemples de l'Angleterre, de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande, qui disposent, selon lui, de mécanismes d'ajustement en cours d'année.
À Maurice, un budget rectificatif permettrait, à ses yeux, de revoir certaines mesures fiscales touchant les petites et moyennes entreprises. Il propose notamment de relever de Rs 3 millions à Rs 9 millions le seuil de chiffre d'affaires à partir duquel l'enregistrement à la TVA devient obligatoire. Il estime que la politique fiscale doit davantage tenir compte des difficultés des petits opérateurs et des ménages. Le leader du PMSD a également plaidé pour un renforcement des dispositifs de responsabilité sociale des entreprises (CSR). Il a demandé davantage de moyens et d'équipements pour certains services publics, notamment la police. Sur la question de l'eau, il préconise de revoir certaines procédures administratives et d'associer davantage les citoyens à la recherche de solutions. Par ailleurs , Xavier-Luc Duval a annoncé l'adhésion d'Ismaël Rawoo au PMSD lors de sa conférence de presse. Dentiste de profession et ancien député du Mouvement libérateur (ML), Ismaël Rawoo rejoint la « *famille bleue* » au moment où le parti cherche à élargir ses rangs et à renforcer sa présence sur le terrain.

Richard Duval à la croisée des chemins : renouer avec le PMSD ou rallier le PTr ?

Élu sous la bannière des Nouveaux Démocrates, Richard Duval se serait éloigné du parti de Khushal Lobine. Le ministre du Tourisme reste au gouvernement, tandis que deux scénarios circulent sur son avenir politique : un retour au PMSD de son frère Xavier-Luc Duval ou un ralliement au Parti travailliste.Richard Duval est le seul ministre élu sous l'étiquette des Nouveaux Démocrates (ND) au sein de l'Alliance du changement. Selon une source du Bureau national, il n'occupe aucune fonction dans les instances du parti et ne participe plus à ses activités. Sa dernière présence à une réunion remonterait à avril 2025, pendant la campagne des municipales. Interrogé le mois suivant sur ses rapports avec Khushal Lobine, il avait évoqué des « *bisbiz* », avant de lâcher : « *Nou koze lor telefonn.* »

La nouvelle constitution des ND prévoit une exclusion automatique pour les membres du Bureau national dont le taux de présence aux réunions tombe sous les 40 %. L'application de cette règle à Richard Duval reste incertaine puisque, selon la même source, il ne siège dans aucune instance du parti.Une rupture avec les ND n'entraînerait pas automatiquement son départ du gouvernement. En décembre 2013, Michaël Sik Yuen avait conservé le portefeuille du Tourisme comme ministre indépendant après son exclusion du PMSD. Il avait ensuite rejoint le Parti travailliste. Un retour au PMSD le replacerait dans le parti dirigé par son frère Xavier-Luc. Un ralliement au PTr l'inscrirait directement dans les rangs du parti du Premier ministre. À ce stade, Richard Duval n'a annoncé aucun changement d'affiliation. Il poursuit ses fonctions au Tourisme, alors que ses rapports avec la formation qui l'a porté aux élections demeurent au cœur des interrogations.



Le Journal du Dimanche

Olivier Barbe : « Le PMSD ne s'engagera pas dans une alliance pour faire de la figuration »

Alors que les rumeurs d'un rapprochement entre le Parti Mauricien Social-Démocrate (PMSD) et le Parti travailliste alimentent les spéculations politiques, Olivier Barbe, porte-parole du PMSD, dément catégoriquement toute négociation en cours. Il critique les déclarations de Paul Bérenger, défend l'indépendance politique de son parti et affirme que toute future alliance devra reposer sur un programme commun et un respect mutuel. Il revient également sur les divergences au sein de l'opposition, la réforme de l'éducation et les défis auxquels le gouvernement est confronté.



Olivier Barbe, venons-en directement aux faits : une alliance entre le PMSD et le Parti travailliste serait-elle en préparation ?

C'est totalement faux. Ces rumeurs sont alimentées par Paul Bérenger, qui lui-même courtise le Militant Socialist Movement (MSM). C'est son droit et nous le respectons. Toutefois, il ne doit pas utiliser le PMSD pour détourner l'attention de ses propres démarches politiques. Au lieu de s'inquiéter des choix du PMSD, Paul Bérenger ferait mieux de se concentrer sur son propre parti, le Fron Militan Progresis (FMP), qu'il vient de créer. À mes yeux, c'est un parti mort-né. Il avait promis à ses militants la tenue d'une assemblée des délégués, mais celle-ci se fait toujours attendre. Les gens savent qu'il n'est pas crédible sur ce plan.

Il devrait également se consacrer pleinement à son rôle de député, pour lequel il est très bien rémunéré. Depuis son élection en décembre 2016, hormis la période où il a participé au gouvernement, combien de questions parlementaires a-t-il réellement posées ? Au lieu de chauffer les bancs de l'Assemblée nationale, il devrait travailler et assumer ses responsabilités envers ceux qui l'ont élu.

Pourquoi, selon vous, Paul Bérenger fait-il circuler cette rumeur autour du PMSD ?

> *« Paul Bérenger est libre de courtiser le MSM, mais qu'il n'utilise pas le PMSD pour détourner l'attention de ses propres démarches. »*

Chaque semaine, il semble avoir besoin de faire son spectacle et d'occuper l'espace médiatique. Il cherche constamment à attirer l'attention sur lui. Mais la politique ne doit pas se résumer à des déclarations destinées à alimenter les spéculations. Les partis ont des responsabilités et doivent surtout répondre aux préoccupations de la population. Le PMSD ne souhaite pas être entraîné dans ce genre de jeu politique. Nous avons notre identité, notre ligne politique et nos convictions. Nous n'avons pas à servir de prétexte aux manœuvres ou aux calculs d'autres formations politiques.

L'attention est désormais braquée sur les Bleus. Quelle alliance votre parti privilégiera-t-il en vue des prochaines élections ?

Contrairement à Paul Bérenger, je ne suis pas dans une logique où chaque semaine, on annonce que les élections sont imminentes. Nous ne regardons pas dans une boule de cristal. Les prochaines élections générales sont prévues en 2029 et il est encore trop tôt pour se prononcer sur les alliances. Si, à ce moment-là, le PMSD estime nécessaire de conclure une alliance, nous examinerons les possibilités. Mais une chose est certaine : notre partenaire devra être en accord avec notre programme politique et respecter notre parti. Une alliance ne peut pas être une simple addition de forces électorales destinée à obtenir le pouvoir.

Il faut une vision commune, des engagements clairs et une véritable considération pour chaque composante du partenariat. Le PMSD ne s'engagera pas dans une alliance pour faire de la figuration. Nous voulons être en mesure de défendre nos idées et de contribuer réellement aux décisions.

Le leader du PMSD Xavier-Luc Duval s'est montré critique envers le MSM sur le dossier de l'éducation, alors qu'Adrien Duval semblez entretenir de bonnes relations avec Joe Lesjongard à l'Assemblée nationale. Cette position vous a-t-elle embarrassé ?

Pas du tout. La position du PMSD sur l'éducation n'a jamais changé. Avant 2024, Xavier-Luc Duval, alors leader de l'opposition, avait déjà posé plusieurs questions parlementaires sur ce dossier, notamment concernant l'Extended Programme. Dans notre manifeste électoral de 2024, lorsque nous étions en alliance avec le MSM, figuraient des propositions de réforme du système éducatif et l'abolition de l'Extended Programme. Nous étions déjà opposés à ce dispositif et nous avions exprimé nos réserves.

Il n'y a donc aucune contradiction dans notre position actuelle. Nos convictions sur l'éducation ne dépendent pas de nos relations avec les autres formations politiques. Nous pouvons entretenir de bonnes relations de travail avec un député à l'Assemblée nationale tout en exprimant clairement nos désaccords sur certaines politiques gouvernementales. Le débat politique doit justement permettre cette distinction entre les relations personnelles, le travail parlementaire et les positions de fond d'un parti.

→

Face à un bloc gouvernemental compact, une opposition solidaire aurait pourtant été plus utile. Une unification de l'opposition au Parlement est-elle envisageable ?

Oui, et je l'ai dit à plusieurs reprises. Une opposition capable de travailler ensemble serait certainement plus efficace pour exercer son rôle de contrôle et faire entendre les préoccupations de la population. Lorsque Joe Lesjongard était leader de l'opposition, Adrien Duval a travaillé correctement avec lui. Cela démontre qu'une collaboration parlementaire est possible lorsque les conditions sont réunies et que chacun respecte le rôle de l'autre.

« Une opposition unie ne peut fonctionner que si chacune de ses composantes respecte les autres »

En revanche, il est extrêmement difficile de travailler avec Paul Bérenger. Lorsqu'il était au gouvernement, il ne nous laissait déjà pas travailler comme il le fallait. Aujourd'hui, il se retrouve dans l'opposition et la question se pose de savoir comment construire une collaboration avec quelqu'un qui, selon nous, ne respecte pas les principes de la démocratie parlementaire.

Une opposition unie ne peut fonctionner que si chaque composante respecte les autres. Il faut accepter les divergences, écouter les différentes sensibilités et travailler dans l'intérêt général. La solidarité parlementaire ne peut pas être imposée : elle doit reposer sur la confiance et le respect mutuel.

Le gouvernement dispose encore de deux ans pour redresser la barre. Est-ce une mission impossible ?

Ce n'est pas nécessairement une mission impossible. Tout dépend de la volonté politique. Le gouvernement doit avoir la volonté d'agir, disposer des compétences nécessaires et surtout être à l'écoute des préoccupations de la population. Il doit également mettre son ego de côté. Gouverner ne consiste pas à imposer systématiquement ses décisions ou à défendre une image politique. Il faut savoir écouter, reconnaître les difficultés et apporter des réponses concrètes aux problèmes rencontrés par les Mauriciens.



Deux ans représentent encore une période durant laquelle des changements peuvent être entrepris, à condition que les dirigeants prennent les bonnes décisions et assument leurs responsabilités. Comme le dit l'expression : « *Where there's a will, there's a way.* » Lorsqu'il existe une véritable volonté, il y a toujours un moyen d'avancer. Le plus important est que cette volonté se traduise par des actions concrètes et des résultats pour la population.

Réseaux sociaux : Ramtohul avertit les internautes contre les injures et les menaces

L'anonymat sur les réseaux sociaux ne met pas les internautes à l'abri des conséquences de leurs publications. Le ministre Avinash Ramtohul l'a rappelé hier à Ébène, tout en reconnaissant le droit de la population à critiquer les décisions gouvernementales.

Une infrastructure numérique pour simplifier les démarches

Exprimer son désaccord, oui. Proférer des injures ou des menaces envers les dirigeants, non. C'est le message du ministre des Technologies de l'Information, de la Communication et de l'Innovation lors du lancement d'une campagne nationale de sensibilisation à l'utilisation des réseaux sociaux.Avinash Ramtohul a mis en garde ceux qui pensent pouvoir publier impunément des commentaires sous couvert d'anonymat. Il a néanmoins souligné que les citoyens disposent pleinement du droit de remettre en question les choix du gouvernement et de faire entendre leur mécontentement. Une liberté qui, a-t-il insisté, ne justifie pas les comportements injurieux ou menaçants.

Par ailleurs, le ministre a participé à un atelier consacré aux infrastructures publiques numériques au Mauritius Telecom Campus, The Core, à Ébène. Organisée avec le Centre for Open Societal Systems, en Inde, cette rencontre a réuni des représentants des administrations, des banques, des entreprises, des opérateurs de télécommunications et du monde universitaire. La gouverneure de la Banque de Maurice, Priscilla Muthoora Thakoor, était également présente. Les participants ont étudié l'expérience indienne et les possibilités de l'adapter aux besoins mauriciens. Selon Avinash Ramtohul, la dispersion des informations entre les institutions publiques complique leur actualisation et la fourniture de certains services. Un système coordonné permettrait de faciliter leur partage sécurisé.

Le dispositif envisagé comprendrait une identité numérique, un portefeuille numérique et des paiements électroniques. L'objectif est de simplifier les démarches des citoyens et la vérification des informations des clients par les entreprises, tout en encourageant l'innovation et la collaboration entre les différents acteurs.



Le Journal du Dimanche

Affaire Sokataly : Madagascar dépêche une délégation à Maurice pour soutenir sa demande d'extradition

Arrêté à Flic-en-Flac le 23 octobre, l'homme d'affaires Shemir Sokataly est soupçonné d'avoir financé un projet d'attaque contre la prison de Tsiafahy, à Madagascar, pour faciliter l'évasion du colonel Patrick Rakotomamonjy. Une délégation malgache s'est rendue à Port-Louis pour soutenir la demande d'extradition. L'affaire sera appelée ce mardi 10 novembre en salle d'audience no 3.



Le ministère malgache de la Justice a annoncé, dans un communiqué du 4 novembre cité par Midi Madagasikara, avoir officiellement engagé une procédure de coopération judiciaire pour obtenir la remise de Shemir Sokataly. La délégation dépêchée à Maurice réunit des magistrats, des officiers de police judiciaire et des représentants du ministère. Elle est chargée de soumettre les éléments à l'appui de la demande.

Shemir Sokataly, président du groupe Maëva, actif dans l'agro-industrie et implanté notamment au Mozambique, a été interpellé le vendredi 23 octobre à Flic-en-Flac. Il circulait à bord d'une voiture de location lorsqu'il a été arrêté par des enquêteurs de la Criminal Investigation Division de la Western Division. Les policiers exécutaient un mandat d'arrêt délivré par le tribunal de district de Port-Louis Nord. L'homme d'affaires a comparu devant la justice mauricienne le 26 octobre.

Un projet d'évasion au cœur de l'enquête

Les enquêteurs malgaches soupçonnent qu'une opération visait à provoquer des incendies et des explosions dans la prison de haute sécurité de Tsiafahy. La panique ainsi créée aurait servi à faciliter l'évasion du colonel Patrick Rakotomamonjy, détenu dans cet établissement.En septembre, sept suspects avaient été présentés au parquet malgache. Selon la procureure Narindra Navalona Rakotoniaina, les enquêteurs ont exploité un téléphone portable découvert lors d'une fouille dans la cellule du colonel. L'appareil aurait permis de retracer des échanges avec plusieurs personnes à l'extérieur de la prison.

Shemir Sokataly est soupçonné d'avoir contribué au financement de l'opération. La presse malgache a également cité l'influenceuse Syntia, qui aurait réclamé 20 000 euros dans un message vocal pour coordonner le projet. Ces allégations font partie des éléments rapportés au cours de l'enquête. Inscrit sous la référence DR/N5878/2026, le dossier relève de l'Extradition Act. L'audience de mardi porte sur la procédure de remise aux autorités malgaches. La justice mauricienne devra examiner si les conditions légales d'une extradition sont réunies, au regard des pièces soumises à l'appui de la demande et des arguments que la défense pourrait présenter. La nature des débats et les éventuelles objections de la défense devraient se préciser à l'appel de l'affaire.

Meurtre de Selven Iyempermal : après une deuxième arrestation, la MCIT sur la piste des autres assaillants

L'arrestation de Ridwan Booluck, marque une nouvelle étape dans l'enquête sur l'attaque mortelle de La Caverne, à Vacoas. Avec deux suspects en détention, la police cherche désormais à identifier les autres membres du groupe de six hommes encagoulés qui aurait pris pour cible Selven Iyempermal.

Ridwan Booluck, un trentenaire de Rose-Hill, a été interpellé par la Major Crime Investigation Team (MCIT) et placé en détention. Assisté de Me Samad Golamaully, il devrait être interrogé sur son rôle présumé dans l'agression. Les enquêteurs chercheront à confronter ses déclarations aux éléments déjà recueillis pour préciser le rôle de chacun et remonter jusqu'aux autres assaillants présumés.

Un premier suspect, Imtiyaz Khan Ahmad Chady, 35 ans, avait été arrêté le vendredi 30 octobre à Stanley, Rose-Hill. Présenté le lendemain devant la Weekend Court, il a été provisoirement inculpé de meurtre. Il nie toute implication et demeure en détention.

Six hommes encagoulés et armés

L'attaque remonte au mardi 27 octobre. Ce soir-là, Selven Iyempermal, 34 ans, se trouvait avec un ami dans une maison à La Caverne. Selon les premiers éléments de l'enquête, six hommes encagoulés, armés notamment de sabres et de matraques télescopiques, auraient fait irruption dans les lieux. L'ami de la victime aurait également été blessé en tentant de s'interposer.

Grièvement atteint, Selven Iyempermal a été transporté à l'hôpital, où il est décédé le lendemain. L'autopsie a attribué sa mort à un choc hémorragique causé par de multiples blessures. La MCIT cherche à reconstituer le déroulement de l'attaque et à en établir le mobile.Vendredi 6 novembre, Wesley Fidèle s'est présenté au quartier



général de la MCIT, accompagné de ses avocats, dont Me Assad Peeroo. Il dit avoir reconnu ses deux frères dans une vidéo diffusée sur Facebook qui montre des scènes de violence à La Caverne. Il avait déjà signalé ces images au poste de police de Pope Hennessy le lundi 2 novembre. Selon Wesley Fidèle, la vidéo montrerait des faits survenus plusieurs jours avant l'agression mortelle de Selven Iyempermal. Lors de son premier signalement, il avait indiqué ignorer la date exacte et les circonstances du tournage. La datation des images et leur éventuel lien avec l'enquête restent à établir.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 08 AU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

État civil : soupçons de faux actes de décès, un ancien haut fonctionnaire face à la justice

Plus de huit ans après la saisie de sceaux officiels et de documents d'état civil à son domicile, Abdool Wahid Lalloo est attendu en cour ce mercredi 11 novembre. L'ancien Principal Civil Status Officer est poursuivi pour altération d'informations dans un système informatique.

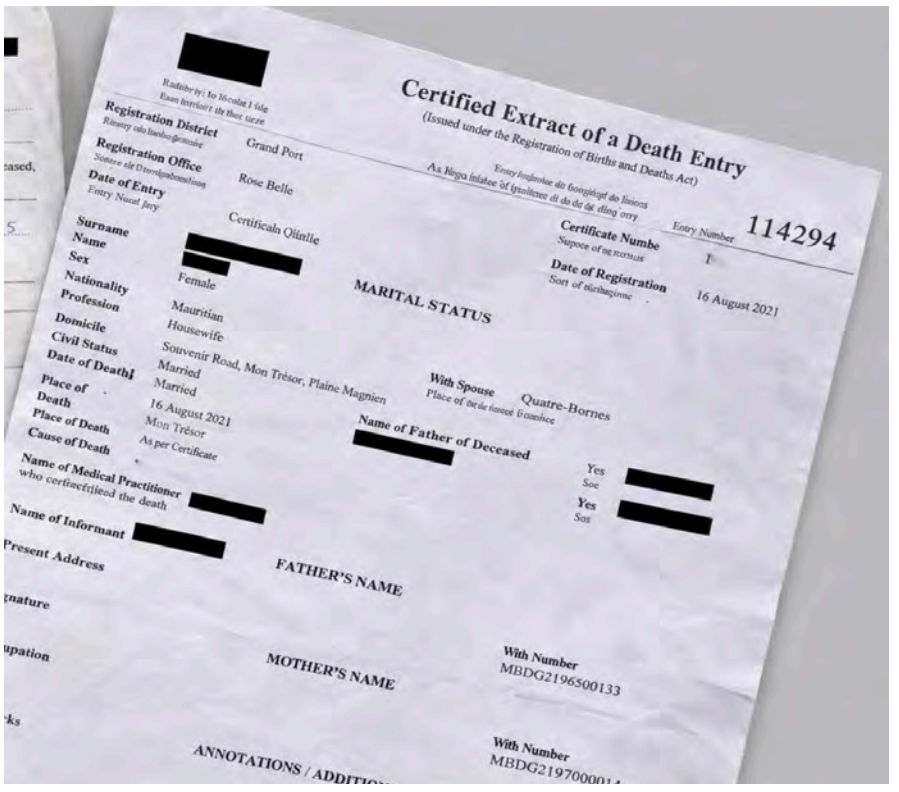
L'affaire remonte au 8 mai 2018. Ce jour-là, la Cybercrime Unit du Central Criminal Investigation Department (CCID) perquisitionne le domicile d'Abdool Wahid Lalloo, à Quartier-Militaire. Les policiers cherchent alors à saisir son ordinateur et son téléphone dans le cadre d'une enquête ouverte après la plainte d'une ancienne collègue pour harcèlement sexuel présumé, déposée en 2017.

La perquisition prend une autre tournure lorsque les enquêteurs découvrent des sceaux officiels de l'état civil, des certificats de naissance et de décès, ainsi que des permis d'inhumation. Du matériel informatique et des accessoires permettant de fabriquer des cartes d'identité sont également saisis. L'ancien fonctionnaire, à la retraite depuis 2016, aurait expliqué avoir emporté les sceaux pour les faire réparer.

Des décès fictifs pour effacer des dettes

Selon les informations rapportées à l'époque, les enquêteurs soupçonnaient un procédé qui aurait permis de déclarer mortes des personnes toujours en vie afin de faire effacer leurs dettes bancaires. Un faux acte de naissance et une fausse carte d'identité auraient d'abord été établis, puis un acte de décès fictif. Un autre acte de naissance aurait ensuite permis à la personne concernée de reprendre une vie sous une nouvelle identité. Le nombre de bénéficiaires éventuels restait inconnu.

Les policiers ont également exploré la piste d'une complicité au sein de l'état civil. Une secrétaire travaillant dans ce service a été interpellée le 11 mai 2018. Les enquêteurs soupçonnaient qu'elle avait pu aider à falsifier des certificats de naissance et des cartes d'identité.



Le Bureau du Premier ministre avait, de son côté, ouvert une enquête sur la présence d'un sceau officiel au domicile de l'ancien responsable.

L'audience du mercredi 11 novembre 2026 est fixée à 9 h 30. Le chef d'accusation inscrit au rôle, Altering an information of the computer system, relève de la Computer Misuse and Cybercrime Act. La procédure porte sur l'altération présumée de données informatiques. Les soupçons de décès fictifs et d'effacement de dettes remontent à l'enquête policière de 2018.

Meurtre d'Imran Hossenbaccus : les dernières plaidoiries attendues ce mardi

Plus de trois ans après la mort d'Imran Hossenbaccus, roué de coups en mai 2023, la poursuite et la défense doivent présenter leurs dernières plaidoiries ce mardi 10 novembre devant la cour de district de Port-Louis. Jamilloudeen Khalil Hymabaccus, poursuivi pour meurtre, conteste avoir participé à l'agression.

L'audience, inscrite au rôle sous la mention « *Argument* », est prévue à 13 heures devant la magistrate Chavrimootoo. Les débats porteront notamment sur la déposition qui met directement en cause l'accusé et sur l'alibi qu'il a avancé après son arrestation.

Le 5 mai 2023, Imran Hossenbaccus, 53 ans, employé de la municipalité de Port-Louis, aurait été emmené de force de son domicile à Vallée-Pitot. Plusieurs individus lui auraient reproché des gestes qu'ils jugeaient indécents, après la circulation présumée d'une vidéo. Le quinquagénaire aurait été conduit à Vallée-des-Prêtres, où il aurait été violemment battu avant d'être ramené chez lui. Transporté à la Clinique du Nord, à Baie-du-Tombeau, il est décédé le 7 mai. Le médecin légiste Prem Chummun a attribué sa mort à un choc dû à de multiples blessures.

La défense oppose un alibi

Lors de l'examen de la demande de remise en liberté en novembre 2023, il avait été indiqué que Wazeem Fadil Lalloo, lui aussi arrêté dans le cadre de l'enquête, accusait Jamilloudeen Khalil Hymabaccus d'avoir donné un coup de pied à la victime et de l'avoir frappée avec un morceau de contreplaqué. Lalloo avait reconnu avoir participé à l'incident, tout en niant avoir lui-même frappé le quinquagénaire. Le fils de la victime avait déclaré à la police avoir vu un véhicule



venir chercher son père vers 18 h 45 et le ramener vers 20 h 15. Il n'avait pas assisté à l'agression.

Jamilloudeen Khalil Hymabaccus soutient qu'il travaillait chez Dream Price, à Vallée-des-Prêtres, au moment des faits. Lors de l'audience sur sa remise en liberté, la magistrate Zeenat Bibi Cassamally avait relevé qu'aucune image de vidéosurveillance ne le montrait en train de frapper la victime et que Lalloo était alors le seul à l'identifier directement comme l'un des agresseurs. L'accusé avait obtenu sa remise en liberté sous caution le 13 novembre 2023, après environ six mois de détention préventive. Ce mardi, la poursuite et la défense présenteront leur lecture des témoignages et des éléments matériels versés au dossier. La magistrate pourra ensuite réserver son jugement.

Le Journal du Dimanche

Cité Richelieu : la drogue à découvert, les habitants sous silence

La vie suit son cours entre commerces, jeux d'enfants et déplacements quotidiens. Mais derrière cette apparente tranquillité, des habitants décrivent un quartier rongé par la drogue. Transactions, peur des représailles et détresse familiale composent une réalité devant laquelle beaucoup préfèrent détourner le regard. D'autres racontent leur dépendance ou leur épuisement face à celle d'un proche.



Il est 16 h 15. Des femmes font leurs courses dans les commerces du quartier. Des enfants courent dans les ruelles, tandis que voitures, motocyclettes et piétons se croisent. À première vue, rien ne distingue cette scène d'un après-midi ordinaire. Pourtant, une autre réalité se dessine. À Cité Richelieu, des jeunes comme des moins jeunes vivent sous l'emprise de la drogue. Chez certains, la dégradation physique est visible. Chez d'autres, rien ne laisse deviner l'ampleur de la dépendance. Selon les témoignages recueillis, héroïne, cannabis, haschich, méthamphétamine et autres drogues de synthèse circulent dans le quartier. Certaines transactions se dérouleraient discrètement, d'autres sous les yeux des riverains. Beaucoup disent avoir appris à ne pas regarder.

La vie communautaire reste néanmoins animée. Des voisins se connaissent depuis des années et entretiennent des liens étroits. Mais les tensions peuvent surgir rapidement : un regard mal interprété ou une remarque suffisent parfois à provoquer une altercation. Chacun cherche alors à préserver sa tranquillité. Dans les rues, des personnes présentées par les riverains comme des consommateurs transportent des chariots de ferraille ou des sacs de fruits destinés à la revente. Des disputes éclatent aussi, laissant entendre, entre les insultes, des désaccords sur leurs arrangements. Les témoins poursuivent généralement leur chemin.

« Mieux vaut faire la sourde oreille »

Marlène tient une tabagie qui reste ouverte jusque tard dans la soirée et vend également des boissons alcoolisées. Installée depuis longtemps dans le quartier, elle observe les allées et venues depuis son comptoir. Mais elle évite de se mêler des affaires des autres. Elle exprime sa tristesse devant ces jeunes qu'elle voit sombrer. Intervenir peut toutefois se retourner contre celui qui tente une remarque, explique-t-elle. Si certains restent polis et respectueux, d'autres peuvent se montrer agressifs ou imprévisibles.

Pour cette mère de famille, le silence est devenu une manière de se protéger. Elle redoute qu'une simple observation ne déclenche une confrontation. Elle préfère donc s'occuper de son commerce, même lorsque les scènes auxquelles elle assiste la bouleversent. Plusieurs habitants affirment avoir des soupçons sur l'identité de personnes impliquées dans la vente de drogue. Ils évoquent notamment des trains de vie qu'ils jugent difficiles à expliquer : bijoux, vêtements de marque ou véhicules coûteux. Ces signes ne constituent toutefois pas, à eux seuls, des preuves d'une activité illicite. Les riverains interrogés estiment que les autorités connaissent la situation. Certains disent attendre leur intervention. Rares sont cependant ceux qui se déclarent prêts à témoigner ouvertement.



La peur des représailles revient dans les conversations. Être identifié comme la personne qui a parlé pourrait, selon eux, exposer toute une famille à des intimidations ou à des agressions. La sécurité des enfants et des proches pèse davantage que la volonté de dénoncer. Ce silence ne signifie donc pas nécessairement de l'indifférence. Il traduit aussi le sentiment de ne pas pouvoir agir sans se mettre en danger.

Des vies réduites à la prochaine dose

Pour les habitants, les conséquences les plus visibles concernent les personnes dont la dépendance est devenue sévère. Visages amaigris, vêtements négligés, cris ou gestes désordonnés : certains comportements suscitent autant d'inquiétude que d'incompréhension. Leur origine précise ne peut cependant être établie par la seule observation. Beaucoup sont des jeunes que les voisins ont vus grandir. Certains avaient des résultats scolaires encourageants, un métier ou des projets. Aujourd'hui, plusieurs sollicitent quelques pièces auprès des passants. Rs 10, Rs 20 ou Rs 50 deviennent des sommes recherchées pour financer leur consommation. Des riverains évoquent également des vols dans les quartiers avoisinants : fruits emportés dans les cours, intrusions dans des entrepôts ou objets dérobés pour être revendus. Ces récits alimentent les tensions et la méfiance, sans permettre d'attribuer systématiquement chaque larcin à une personne dépendante. Derrière ces scènes se trouvent des parcours différents, progressivement fragilisés par la consommation.

Guillaume, les promesses d'un autre avenir

À 34 ans, Guillaume travaille comme soudeur. Ancien élève du collège Labourdonnais, où il a obtenu son HSC, il était considéré par son entourage comme un jeune particulièrement doué en mathématiques. Son métier lui procure encore des revenus, mais ceux-ci servent désormais essentiellement, selon son récit, à financer sa consommation. Certains clients continuent de solliciter ses services, parfois à des tarifs réduits. D'autres prennent leurs distances, redoutant des complications.

Guillaume reconnaît que sa vie a basculé. Il conserve pourtant l'espoir de remettre les choses en ordre. Il imagine qu'un contrat important pourrait lui donner les moyens de repartir. Depuis plusieurs années, il s'accroche à cette perspective. Mais, pour l'heure, le changement espéré tarde à se concrétiser.

→

Chris, neuf années sous emprise

Chris, 28 ans, était connu dans son entourage pour ses talents de danseur. Il raconte avoir découvert la drogue par des amis qui consommaient déjà et lui avaient proposé d'essayer. À l'époque, il ne mesurait pas les conséquences possibles. Neuf ans plus tard, il affirme ne plus parvenir à s'en passer. Il explique avoir poursuivi sa consommation d'héroïne parce qu'il avait notamment l'impression qu'elle améliorait ses performances sexuelles. Une perception personnelle qu'il regrette aujourd'hui d'avoir associée à cette substance. Depuis, il a perdu sa compagne, plusieurs dents et toute stabilité financière. Dans son quotidien, confie-t-il, le besoin de consommer a pris le dessus sur presque tout le reste. Son histoire rejoint celles d'anciens sportifs, de pêcheurs, de cuisiniers ou d'artistes évoquées dans le quartier. La dépendance a progressivement éloigné certains de leur travail, de leurs projets et de leurs proches. Les familles, après avoir longtemps tenté d'aider, finissent parfois par prendre leurs distances. Non par manque d'attachement, mais parce qu'elles ne savent plus comment faire face aux demandes, aux conflits et aux déceptions.

« Ce n'est pas facile de voir son propre sang se comporter comme un étranger et vivre comme un clochard »

Gilbert, un entrepreneur quinquagénaire, affirme avoir tout tenté pour sortir son fils Nicholas de la drogue. Il avait construit une maison de deux étages pour que chacun puisse disposer de son espace. Ce projet familial est devenu, dit-il, une source permanente d'angoisse. Selon lui, son fils de 31 ans consomme depuis environ cinq



ans et son état se détériore. L'étage qui lui avait été attribué serait désormais dégradé et fréquenté par d'autres consommateurs.

Le père décrit des relations particulièrement difficiles. Nicholas pourrait devenir violent lorsqu'on lui refuse de l'argent et aurait parfois recours à des armes. Il lui arriverait aussi de disparaître plusieurs jours et de dormir sous des abribus.

Gilbert se souvient pourtant d'un jeune homme qui travaillait et semblait avoir un avenir devant lui. Aujourd'hui, les échanges se résument souvent, selon son témoignage, à des demandes d'argent susceptibles de dégénérer en disputes.

« *Ce n'est pas facile de voir son propre sang se comporter comme un étranger et vivre comme un clochard. Je ne le reconnais plus. Il parle tranquillement uniquement pour demander de l'argent et, quand on lui refuse, ça devient vite le chaos. Moi, je n'arrive plus à vivre ainsi* », confie-t-il. Puis viennent des paroles plus douloureuses encore. Épuisé, Gilbert reconnaît en être arrivé à attendre l'annonce d'une mauvaise nouvelle, imaginant qu'elle mettrait fin à l'angoisse permanente pour son fils. Cet aveu traduit la détresse d'un père qui ne voit plus d'issue. À Cité Richelieu, les ravages de la dépendance se lisent aussi dans cet épuisement familial, derrière les portes des maisons où la peur et l'impuissance ont pris toute la place.

NADC : une enquête nationale pour mesurer l'ampleur du fléau

Combien de personnes consomment réellement de la drogue à Maurice ? La National Agency for Drug Control (NADC) prépare une enquête nationale pour le début de l'année prochaine. Alors qu'Ally Lazer juge les estimations largement sous-évaluées et que Bruneau Laurette dénonce la persistance des réseaux, cet exercice doit permettre de mieux cerner la consommation et d'orienter la réponse nationale.

Pour la NADC, les lacunes dans les données nécessitent une révision des méthodes d'estimation. L'agence prévoit ainsi un National Baseline Survey au début de l'année prochaine. Selon son porte-parole, Amrish Bucktowarsing, la rédaction des questionnaires est presque terminée et la méthodologie est en cours de finalisation. L'enquête devra identifier les substances consommées, les habitudes des usagers et leurs profils, en distinguant les usages occasionnels, réguliers et problématiques.





Une estimation à actualiser

L'étude de 2021 estimait à environ 55 000 le nombre de consommateurs de drogues illicites non injectables, soit 7,4 % des personnes âgées de 18 à 59 ans. Elle reposait sur un échantillon de 602 usagers, recrutés notamment à travers leurs réseaux, selon la méthode du Respondent Driven Sampling. Un modèle statistique avait ensuite permis d'estimer la taille de cette population. L'étude excluait toutefois les personnes ayant déjà consommé des drogues par injection, une limite importante pour apprécier l'ensemble du phénomène. Ally Lazer, président de l'Association des travailleurs sociaux, estime que le nombre réel pourrait être de 200 à 300 % supérieur aux estimations de 2021. Cette appréciation, fondée sur son expérience de terrain, reste à confronter aux résultats d'une nouvelle enquête.

Les saisies ne mesurent pas la consommation

Selon Amrish Bucktowarsing, environ 80 % des saisies concernent actuellement le cannabis. Il précise cependant que cette proportion ne permet pas de déterminer combien de personnes consomment cette substance par rapport aux autres drogues.

Les interceptions reflètent l'activité des services concernés, sans constituer une mesure directe du marché. L'enquête doit donc apporter un éclairage complémentaire aux statistiques des saisies et des arrestations. Après 43 années de lutte contre la drogue, Ally Lazer décrit une situation aggravée. Il évoque des points de vente où des consommateurs feraient la queue et affirme que l'approvisionnement aurait persisté même pendant les périodes de crise.

Bruneau Laurette décrit des cartels organisés autour d'ententes entre plusieurs acteurs du trafic. Selon lui, l'arrestation d'un individu ne suffit pas à démanteler un réseau : d'autres peuvent reprendre ses activités. Il évoque également des circuits de distribution dans les prisons et des complicités présumées au sein de certaines institutions. Ces allégations appellent des vérifications et ne sauraient être généralisées à l'ensemble des services. Il souligne d'ailleurs le travail de la Maritime Intelligence Cell dans l'affaire du yacht Dreamer. Pour les deux intervenants, la réponse doit atteindre les organisateurs, les circuits financiers et les structures d'approvisionnement.

Quatre axes d'intervention

La NADC inscrit son action dans le National Drug Control Masterplan. Le premier axe concerne la réduction de l'offre, avec une coordination qu'elle présente comme renforcée entre l'ADSU, la douane, la MRA, le FSL et la FCC. Le deuxième porte sur la prévention. La campagne « *Ziska Kan* » devrait mobiliser institutions, familles et organisations religieuses, tandis que davantage d'activités seraient proposées aux jeunes.Le troisième concerne les soins et l'accompagnement, notamment psychologique, avec un renforcement du suivi envisagé autour du centre Bruneau Chong. Enfin, le quatrième axe porte sur le VIH. L'agence entend renforcer les actions face à cette préoccupation, parallèlement à une meilleure connaissance des pratiques de consommation et des besoins des usagers.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 08 AU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

Piton du Milieu : la CWA veut donner un nouveau souffle à la production d'eau potable

À Piton du Milieu, un chantier d'envergure se prépare pour renforcer la production d'eau potable. Derrière la modernisation annoncée, un double défi : mieux résister aux caprices de la météo et transformer l'usine tout en la maintenant en activité. Comment la CWA compte-t-elle relever ce pari ?



La station de traitement d'eau de Piton du Milieu, située dans le centre de Maurice et exploitée par la Central Water Authority (CWA), doit faire l'objet d'une réhabilitation et d'une mise à niveau en profondeur. Ainsi, la capacité de traitement par filtration gravitaire rapide passera de 37 000 à 50 000 mètres cubes par jour et permettra à l'installation de traiter une eau brute dont la turbidité peut atteindre 100 NTU. L'ambition est donc double : produire davantage d'eau traitée et renforcer la capacité de l'usine à faire face aux variations de la qualité de l'eau.

Mieux traiter une eau à la qualité variable

Cette adaptation est au cœur du projet. La turbidité mesure la présence de particules en suspension dans l'eau. Lorsqu'elle augmente fortement, notamment après des pluies importantes, les procédés de traitement doivent pouvoir retirer efficacement ces matières avant les étapes finales de filtration et de désinfection. Le document technique souligne que la qualité de l'eau brute peut changer rapidement pendant les épisodes orageux. L'usine devra donc pouvoir s'adapter à ces transitions, y compris lorsque les conditions deviennent plus difficiles. Selon nos recoupements d'informations, le projet prévoit de réhabiliter les structures existantes, d'installer deux nouveaux filtres à gravité rapide à côté des huit filtres actuels et de transformer plusieurs unités de traitement. « *Deux bassins existants, actuellement inutilisés, seront modifiés pour intégrer notamment la floculation, la flottation à air dissous et la séparation des matières solides par des plaques lamellaires. Les bassins de décantation déjà en service seront également adaptés* », indique-t-on du côté de la CWA.

De nouvelles infrastructures pour moderniser l'usine

La modernisation portera également sur les infrastructures nécessaires au fonctionnement de l'usine. « *Le programme prévoit de nouveaux ouvrages d'entrée, un bâtiment pour les produits chimiques, un bâtiment de déshydratation, des épaississeurs de boues et un réservoir destiné aux eaux de lavage des filtres. De nouveaux locaux administratifs et ateliers seront construits. Des chambres de mélange et de répartition seront aménagées, tandis que le bâtiment de chloration et les salles des générateurs existants seront démolis. L'ancien bâtiment des réactifs sera réaffecté* », affirme un cadre de la CWA.



La gestion des résidus constitue un autre volet important. « *Les boues contiennent les impuretés extraites de l'eau brute ainsi que les produits chimiques utilisés durant le traitement. Le cahier des charges prévoit leur collecte, leur épaississement et leur déshydratation mécanique. Compte tenu des fortes précipitations et de la faible évaporation sur le site, cette étape est jugée nécessaire. L'objectif est d'atteindre idéalement une teneur en matières solides d'au moins 30 %, afin de faciliter le transport des boues vers le centre d'enfouissement de Mare-Chicose, situé à environ 40 kilomètres. Les eaux de lavage des filtres seront, quant à elles, recueillies et renvoyées en tête de l'usine* », indique le cadre.

Le projet comprend aussi la pose d'une nouvelle conduite d'eau brute entre le réservoir de Piton du Milieu et la station, des travaux à la tour de prise d'eau ainsi que la mise à niveau de la route d'accès. Le remplacement des cinq vannes existantes dans la tour est prévu. Cette intervention devra être organisée de manière à réduire autant que possible les perturbations de l'alimentation en eau vers l'usine.

Maintenir la production pendant les travaux

Un impératif accompagne l'ensemble des travaux : la station devra rester opérationnelle pendant leur réalisation. Les spécifications précisent que la production devra être maintenue à au moins 35 000 mètres cubes par jour durant la réhabilitation et la construction des nouvelles unités. Le chantier devra donc être soigneusement planifié afin de préserver la continuité de l'approvisionnement en eau potable. À terme, la capacité visée est de 50 000 mètres cubes d'eau traitée par jour. « *Pour atteindre cet objectif, l'installation devra pouvoir recevoir jusqu'à 52 500 mètres cubes d'eau brute quotidiennement, en tenant compte de pertes estimées à 5 % durant le traitement. Le cahier des charges exige également que l'eau produite respecte les recommandations* », souligne le cadre.

Au sein du ministère des Utilités publiques, on souligne que la réhabilitation de Piton du Milieu répond ainsi à trois enjeux : augmenter les volumes d'eau traités, renforcer la capacité de traitement face aux épisodes de forte turbidité et moderniser les installations. « *Le projet vise à doter la station d'équipements adaptés à une qualité d'eau variable, tout en maintenant la production durant les travaux. L'objectif central demeure toutefois clairement établi : disposer d'une station plus performante, capable de traiter davantage d'eau brute et de préserver la continuité de la production d'eau potable* », souligne un cadre du ministère.

Le Journal du Dimanche

Moins de pluie, trois forages en attente et une enquête sur l'aide aux réservoirs

L'accès à l'eau se retrouve au croisement de plusieurs dossiers sensibles. D'un côté, des fournisseurs réclament une augmentation de la subvention accordée aux ménages pour l'acquisition de réservoirs et de pompes. De l'autre, la Competition Commission cherche à déterminer si certaines démarches pourraient relever d'une coordination entre opérateurs. Ces développements interviennent alors que les réserves diminuent et que les perspectives pluviométriques annoncent un été difficile.



La Competition Commission a ouvert une enquête préliminaire concernant la fourniture d'équipements dans le cadre du Water Tank Grant Scheme. Elle examine notamment des informations faisant état d'une possible coordination entre certains fournisseurs pour réclamer une hausse de l'aide, actuellement fixée à Rs 15 000, et refuser de prendre en charge de nouveaux coupons délivrés aux bénéficiaires.
Cette démarche doit permettre d'établir s'il existe des motifs raisonnables d'ouvrir une investigation formelle sous la Competition Act 2007. Menée conformément aux règles de procédure de 2009, elle constitue une phase d'évaluation des informations disponibles.

Les circonstances du marché, les informations recueillies et les observations des parties seront examinées dans le respect du cadre légal. L'institution reconnaît également les difficultés des familles confrontées aux pénuries. Elle insiste sur l'importance de leur permettre d'accéder aux équipements prévus par le dispositif. Pour préserver la confidentialité et l'intégrité de ses démarches, elle ne commentera pas davantage le fond du dossier à ce stade.

40 000 demandes, une aide contestée

Les fournisseurs justifient leur demande de révision par l'augmentation du prix des équipements. Le Conseil des ministres en a pris note. Le ministre du Commerce et de la Protection des consommateurs ainsi que celui de l'Industrie, des PME et des Coopératives comptent rencontrer les opérateurs afin de rechercher une issue.
Les chiffres communiqués au cabinet illustrent l'ampleur des besoins : environ 40 000 demandes ont été reçues dans le cadre du Water Tank and Water Pump Grant Scheme. Quelque 27 000 enquêtes de terrain ont été réalisées, tandis que 17 000 dossiers jugés éligibles ont été transmis à la Development Bank of Mauritius.



Pour les ménages concernés, l'enjeu reste concret : pouvoir stocker l'eau lorsqu'elle est disponible et mieux faire face aux interruptions de distribution. Les discussions sur le montant de l'aide interviennent donc dans un contexte de forte attente.

Des pluies insuffisantes et des réserves en baisse

La situation météorologique renforce ces préoccupations. Selon les Mauritius Meteorological Services, octobre 2026 a enregistré une moyenne de 52 mm de pluie, soit 71 % de la normale. Il figure au septième rang des mois d'octobre les plus secs des vingt dernières années. Les écarts régionaux sont importants. Le Plateau central a reçu 87 mm, contre seulement 8 mm dans l'Ouest, soit 35 % de sa moyenne habituelle.
Les prévisions restent peu favorables : environ 70 mm sont attendus en novembre et 130 mm en décembre, des niveaux légèrement inférieurs à la normale. En janvier 2027, les précipitations pourraient atteindre 200 mm, soit 71 % de la moyenne habituelle. Le cumul prévu de novembre à janvier représenterait environ 78 % de la normale, avec des températures moyennes supérieures aux valeurs habituelles.
Au 5 novembre, le remplissage global des réservoirs atteignait 49,6 %, contre 74,3 % un an auparavant. Le volume stocké est passé de 68,48 à 45,76 millions de mètres cubes. Mare-aux-Vacoas était rempli à 33 %, contre 75 % en novembre 2025. La Ferme affichait 32 %, contre 59,4 %.



CWA–Médine : les négociations se poursuivent

Joanna Bérenger, députée de Vacoas et Floréal, a interrogé Patrick Assirvaden sur les infrastructures prévues à Beaux-Songes dans le cadre d'un protocole signé entre Medine Limited et la CWA.

Selon le ministre de l'Énergie et des Services publics, l'accord du 19 juin 2024 prévoyait notamment trois réservoirs d'une capacité totale de 12 000 m³ pour stocker l'eau des forages. Medine avait réservé huit arpents et proposé d'en louer environ six à la CWA.
Le bail devait être signé dans les deux mois. Cette étape n'ayant pas abouti, le protocole est devenu caduc le 19 août 2024, a indiqué le ministre. Il a ajouté que Medine n'avait construit aucune des infrastructures proposées. Un nouveau protocole a été soumis le 18 août 2026. Présentant, selon Patrick Assirvaden, des différences et des incohérences avec le précédent, il est examiné par la CWA et le ministère. Un avis juridique sera également sollicité.
Après une visite du site le 14 septembre, il a été décidé que la CWA reprendrait trois forages exploratoires réalisés par Medine pour injecter leur eau dans le réseau. Le ministre les a décrits comme opérationnels, mais encore non raccordés.
Il a aussi mentionné un forage de Pierrefonds fournissant environ 5 000 m³ et desservant Flic-en-Flac, Black River et Bambous. Les autres raccordements sont annoncés prochainement. Parallèlement, la CWA fournit depuis 2020 quelque 900 m³ d'eau potable par jour à plusieurs projets de Medine Smart City. Selon le ministre, les échanges avec les eaux de forage se poursuivent malgré l'absence de signature du nouvel accord. Une rencontre avec Medine était prévue pour examiner la suite du dossier.

Le Journal du Dimanche

Travailleurs népalais : un nouveau cadre pour répondre aux besoins des entreprises et prévenir les abus

Maurice et le Népal préparent un accord destiné à renforcer la transparence du recrutement et la protection des travailleurs migrants. Le mécanisme envisagé, de gouvernement à gouvernement, vise notamment à limiter les frais imposés aux candidats et à mieux organiser leur sélection. Cinq secteurs sont concernés. Mais avant sa mise en œuvre, le texte doit encore être finalisé et signé.



Le recrutement des travailleurs népalais à Maurice pourrait entrer dans une nouvelle phase. Le gouvernement mauricien a donné son accord de principe à une proposition népalaise prévoyant un dispositif direct entre les deux États, connu sous l'appellation G2G. Les autorités népalaises doivent désormais compléter leurs procédures internes avant la finalisation du texte. Cette démarche vise à mieux contrôler les circuits de recrutement, notamment les pratiques de certains intermédiaires susceptibles d'imposer des frais excessifs aux candidats. Elle repose sur l'« *Employer Pays Principle* » : les dépenses liées au recrutement doivent être assumées par l'employeur, plutôt que par le travailleur.

Cinq secteurs dans le dispositif

Selon les indications du ministère du Travail, le projet concerne l'industrie manufacturière, la construction, l'agriculture, le tourisme et les technologies de l'information. Les entreprises mauriciennes pourraient ainsi accéder à une main-d'œuvre sélectionnée et formée pour répondre à leurs besoins. Le mécanisme prévoit une sélection sous supervision gouvernementale et des procédures conformes aux législations des deux pays. Il doit également préciser les responsabilités des employeurs, les dispositions relatives au bien-être des salariés et les modalités de rapatriement à la fin ou à la rupture du contrat. L'enjeu dépasse donc la seule organisation des départs. Il s'agit d'encadrer le parcours du travailleur, depuis sa candidature jusqu'à son retour, en clarifiant les obligations de chaque partie.

Près de 15 000 travailleurs népalais

Les données présentées au Conseil des ministres du 12 juin 2026 donnent la mesure de cette coopération. Maurice comptait alors 14 821 travailleurs népalais, derrière les ressortissants indiens, au nombre de 15 840.Les travailleurs originaires de Madagascar étaient 9 995, contre 8 975 pour le Bangladesh. Ces effectifs illustrent la place importante de la main-d'œuvre étrangère dans plusieurs activités économiques.
Dans les usines, sur les chantiers et dans l'hôtellerie, le recrutement international permet aux entreprises de répondre à des difficultés d'embauche locale. Le défi consiste à maintenir l'activité tout en garantissant le respect des droits des salariés concernés.

Maurice et le Népal disposent déjà d'un cadre de coopération. En juin 2019, les ministres du Travail Soodesh Satkam Callichurn et Gokarna Bista avaient signé un protocole d'accord à Genève, en marge du centenaire de l'Organisation internationale du travail.Ce document prévoyait des possibilités d'emploi dans les secteurs hôtelier et manufacturier. Il reposait sur la transparence, le recrutement éthique, l'équité et les bénéfices mutuels.Les employeurs mauriciens devaient prendre en charge les frais de recrutement, notamment le voyage, l'assurance, les examens médicaux, les permis de travail et les honoraires des agences népalaises.Le nouveau projet privilégie davantage le pilotage public. Son articulation avec le protocole existant devra toutefois être précisée pour permettre aux employeurs, aux candidats et aux intermédiaires autorisés de comprendre les procédures applicables.



Les pratiques irrégulières dans le viseur

Cette initiative s'inscrit dans une révision plus large du recrutement étranger. Le 12 juin 2026, le Conseil des ministres avait pris note des travaux engagés par le ministère du Travail et des Relations industrielles.Le Passport and Immigration Office avait également été sollicité pour intensifier les recherches concernant les travailleurs étrangers portés disparus. Maurice a déjà développé un partenariat gouvernemental avec l'Inde. Depuis octobre 2023, un dispositif impliquant la National Skill Development Corporation accompagne le recrutement. Le rapport annuel 2023-2024 du ministère évoquait la volonté d'étendre cette approche au Népal, à Madagascar, au Bangladesh et au Ghana.

Le Private Recruitment Agencies Act 2023, proclamé le 16 février 2024, constitue un autre élément du dispositif. Cette législation impose une licence pour exercer des activités de recrutement.Elle interdit également de facturer aux travailleurs les frais liés à leur recrutement, y compris les dépenses de déplacement, et renforce les moyens de sanction contre les agences contrevenantes. L'efficacité du cadre dépendra néanmoins de son application : contrôle des pratiques, information des candidats et traitement des plaintes seront déterminants pour réduire les abus.



La protection devra suivre sur le terrain

Un recrutement mieux organisé ne suffira pas sans garanties après l'arrivée. Contrats compréhensibles, rémunérations conformes aux règles, logements décents et accès aux recours restent essentiels.La prévention de la confiscation des passeports et des retenues salariales injustifiées constitue un enjeu.Ces questions avaient été abordées le 9 juin 2026 à Genève par les ministres Ramji Yadav et Reza Uteem. Le représentant népalais avait proposé le mécanisme G2G, tandis que son homologue mauricien avait évoqué de nouvelles perspectives d'emploi et un salon international au Népal.

Le futur accord sera jugé sur sa capacité à répondre aux besoins économiques sans fragiliser davantage les travailleurs qu'il entend protéger.

Le Journal du Dimanche

Letchis : la sécheresse menace la récolte, les prix pourraient s'envoler



Les premiers letchis sont attendus à partir du 15 novembre, mais le manque d'eau inquiète les producteurs. Entre irrigation intensive, protection des fruits et incertitudes sur les rendements, la saison s'annonce éprouvante. Richman Doolub, propriétaire de 700 à 800 arbres, espère récolter environ 20 tonnes. Il prévient toutefois que les prix pourraient fortement augmenter, tandis que les autres fruits et légumes affichent des évolutions contrastées.



Dans les vergers de letchis, les producteurs scrutent autant les arbres que le ciel. À l'approche de la récolte, la disponibilité de l'eau devient déterminante pour permettre aux fruits de poursuivre leur développement. Sans pluie suffisante, les planteurs doivent multiplier les arrosages et redoubler d'efforts pour préserver leur production.

Richman Doolub, qui exerce depuis près de trente ans, décrit une période particulièrement difficile. Avec plusieurs centaines d'arbres à entretenir, il mesure quotidiennement les contraintes imposées par la sécheresse. L'irrigation mobilise du temps et des moyens, sans dissiper toutes les inquiétudes concernant la récolte.

L'eau, priorité absolue dans les vergers

Pour le producteur, aucun relâchement n'est possible à ce stade de la saison. Les arbres doivent recevoir suffisamment d'eau pour soutenir le développement des letchis et éviter que le manque d'humidité ne compromette les résultats attendus. « *Il faut beaucoup arroser. Si on ne le fait pas, les arbres vont sécher et les fruits ne pourront pas se développer correctement. L'eau est essentielle, aussi bien pour les arbres que pour les letchis* », explique-t-il. Cette vigilance permanente rend le travail éprouvant. « *C'est extrêmement fatigant pour nous actuellement* », poursuit Richman Doolub. Derrière les fruits qui arriveront prochainement sur les étals se trouvent ainsi des semaines d'entretien et une mobilisation constante des producteurs.

Vingt tonnes espérées, malgré les incertitudes

Richman Doolub conserve néanmoins l'ambition de produire quelque 20 tonnes cette année. Cette estimation reste un objectif, soumis notamment à l'évolution des conditions météorologiques et à la disponibilité de l'eau jusqu'à la cueillette.
Le planteur soulève également la question de la protection des arbres. Selon lui, les filets proposés par le ministère ne sont pas suffisamment grands pour répondre aux besoins de certains vergers. Leurs dimensions ne permettraient pas de couvrir correctement les arbres concernés. Il plaide pour des équipements mieux adaptés aux réalités du terrain. Après les efforts consacrés à l'irrigation et à l'entretien, la protection des fruits représente une autre étape essentielle pour préserver la récolte.

Jusqu'à Rs 800 la livre ?

Les consommateurs pourraient ressentir les effets de ces difficultés. Selon Richman Doolub, les premiers letchis pourraient être commercialisés entre Rs 300 et Rs 400 la livre, avec des prix susceptibles d'atteindre Rs 500 dans certains points de vente.Le producteur envisage une hausse supplémentaire en fin de saison. La livre pourrait alors se négocier à Rs 700, voire Rs 800, estime-t-il. Il s'agit toutefois d'une prévision : les tarifs dépendront des quantités disponibles, de la demande et des conditions de commercialisation.
Une telle évolution rendrait ce fruit saisonnier difficilement accessible à de nombreuses familles. Pour les producteurs, la priorité immédiate reste néanmoins de sauver la récolte et de limiter les pertes.Richman Doolub exprime aussi des inquiétudes concernant les longanes. Selon ses projections, leur prix pourrait atteindre jusqu'à Rs 1 000 la livre lors de la prochaine récolte.

Des fruits tropicaux à plusieurs vitesses

Sur les marchés, les autres fruits présentent des écarts importants. Le melon d'eau est annoncé autour de Rs 100 le kilo à l'encan. Au détail, les prix rapportés peuvent atteindre le triple, selon les points de vente.Les mangues se négocient entre Rs 25 et Rs 100 la pièce, avec des variations liées notamment au calibre et à l'offre disponible. L'ananas conserve également une place sur les étals, entre Rs 50 et Rs 120 l'unité, selon sa grosseur.

Les tamarins et les bilimbis locaux affichent, pour leur part, des prix nettement inférieurs. Cette diversité permet encore aux consommateurs de moduler leurs achats, même si toutes les variétés ne répondent pas aux mêmes usages. Ces indications constituent des repères ponctuels et ne correspondent pas à des tarifs uniformes sur l'ensemble du marché.

Les légumes restent relativement stables

Du côté des légumes, les prix rapportés demeurent globalement stationnaires. La pomme d'amour reste accessible, autour de Rs 60 le kilo, tandis que le poivron se situe aux environs de Rs 70. Le lalo se distingue avec un prix avoisinant Rs 250 le kilo. Ces différences rappellent que les produits n'évoluent pas tous de la même manière, même lorsqu'ils subissent des contraintes météorologiques comparables.Malgré la sécheresse, certains planteurs parviennent à maintenir leur production. Ils soulignent cependant que la stabilité des prix ne signifie pas nécessairement une situation confortable pour leurs exploitations.

Plusieurs espèrent une remontée des cours de la laitue, du poivron et du concombre après les pertes subies. Entre pouvoir d'achat des ménages et revenus agricoles fragilisés, l'équilibre reste délicat. Dans les vergers comme dans les champs, les prochaines pluies sont attendues avec impatience.



Le Journal du Dimanche

Panier de la ménagère : importateurs et distributeurs face au casse-tête de la stabilisation des prix

Alimentation, carburants, produits essentiels : les dépenses augmentent, mais la consommation réelle ralentit. Entre coûts d'importation, fret maritime et difficultés de trésorerie, les opérateurs préviennent que de nouvelles pressions pourraient atteindre les rayons. À l'approche des fêtes, les familles doivent multiplier les arbitrages. La Consumers' Eye Association réclame davantage de transparence et des bons alimentaires pour les plus vulnérables.





Dépenser davantage pour un panier qui ne se remplit pas forcément plus : cette réalité résume les difficultés des consommateurs mauriciens. Au supermarché, les achats nécessitent des calculs. Comparer les marques, vérifier les promotions, réduire les quantités ou reporter une dépense deviennent des réflexes pour préserver l'équilibre du budget familial. Les estimations de Statistics Mauritius situent les dépenses de consommation des ménages à Rs 607,79 milliards en 2026, contre Rs 489,25 milliards en 2023. Cette progression en valeur ne signifie toutefois pas que les familles achètent davantage. Elle intègre notamment l'augmentation des prix des biens et des services. En termes réels, la croissance de la consommation devrait ralentir à 2,2 % en 2026, contre 2,6 % en 2025. Derrière l'augmentation des montants dépensés, la progression des achats s'essouffle donc. Pour les ménages, l'enjeu consiste à maintenir leur niveau de consommation malgré le renchérissement du quotidien.

L'alimentation absorbe un quart des dépenses

Selon l'enquête sur le budget des ménages de 2023, les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées représentent environ 25 % des dépenses de consommation. Ils constituent le premier poste budgétaire, devant le transport, à 16 %. Les boissons alcoolisées et le tabac comptent pour 11 %, tandis que le logement, l'eau, l'électricité, le gaz et les autres combustibles représentent 10 %.

Entre 2017 et 2023, les dépenses alimentaires mensuelles moyennes sont passées de Rs 7 160 à Rs 10 480 par ménage, soit une augmentation de 46,4 %. Dans le même temps, les dépenses mensuelles moyennes de consommation ont progressé de 45,6 %, passant de Rs 28 750 à Rs 41 870. Ces moyennes ne décrivent pas toutes les situations individuelles. Elles montrent néanmoins l'importance des sommes mobilisées pour les besoins courants. Lorsque les revenus ne suivent pas le rythme des dépenses, les possibilités de financer les loisirs, l'habillement ou les imprévus se réduisent.



Schéma explicatif : les effets varient selon les produits, les stocks, les marges et les subventions.

Des hausses qui se ressentent à la caisse

Au troisième trimestre 2026, l'indice des prix à la consommation est passé de 112,2 points en juin à 114,1 points en septembre, soit une hausse de 1,7 %. Parmi les contributions mentionnées par Statistics Mauritius figurent l'essence, avec 0,6 point, les cigarettes et les autres produits alimentaires, avec 0,3 point chacun.

Les boissons gazeuses, le rhum et le whisky ont chacun contribué à hauteur de 0,1 point. Le poisson en conserve a, en revanche, exercé un effet modérateur de 0,1 point.

L'inflation annuelle moyenne pour les douze mois se terminant en septembre 2026 atteignait 4,1 %, contre 3,4 % pour la période correspondante de 2025. En glissement annuel, elle s'établissait à 5,7 %, contre 4,4 % un an auparavant. Statistics Mauritius prévoit une inflation d'environ 5 % pour l'ensemble de 2026.

Les carburants constituent un point sensible. Leur renchérissement peut peser sur le transport et la distribution des marchandises, avec un risque de répercussion sur les prix finaux.

Importateurs : le fret et le dollar alourdissent la facture

Pour Pritam Dabydoyal, directeur de P&P International, les difficultés commencent en amont, dans les conditions d'importation. Il conteste notamment la taxe de Rs 1 000 sur les importations de produits alimentaires, annoncée puis intégrée au Finance Bill.

« *Au moment de l'annonce de cette taxe de Rs 1 000 par importation de produits alimentaires, nous nous demandions déjà combien cette mesure allait réellement rapporter. Cette question est restée sans réponse* », affirme-t-il.

Le Journal du Dimanche

STC : des subventions pour alléger le panier de la ménagère

L'opérateur évoque également les prélèvements sur les emballages en plastique et s'interroge sur les différences de traitement entre catégories de produits. Sa principale préoccupation reste cependant le délai de remboursement des subsides par la Mauritius Revenue Authority.

Selon lui, l'attente peut dépasser six mois, immobilisant des fonds nécessaires aux nouvelles commandes. « *Les remboursements arrivent trop tard. Nous ne disposons pas des fonds au moment où nous en avons besoin. Cela nous empêche d'honorer nos contrats et de respecter nos engagements commerciaux* », explique-t-il.

À ces contraintes s'ajoutent, selon l'importateur, la hausse du fret maritime et les fluctuations du dollar. Lorsque les entreprises ne peuvent plus absorber les coûts supplémentaires, une partie risque d'être transférée aux clients. « *Le consommateur est celui qui finit par payer* », résume-t-il.

Les distributeurs cherchent leur équilibre

Chez Intermart, le Chief Executive Officer, Ignace Lam, anticipe également des répercussions. « *Il y aura définitivement un impact sur la consommation, mais on devra s'ajuster* », indique-t-il. S'il estime que la tendance de fin d'année devrait rester globalement comparable, il regrette que les consommateurs soient pénalisés.

Il reconnaît néanmoins l'utilité des subsides pour atténuer les pressions sur certains produits. Pour les distributeurs, l'équation consiste à maintenir des prix accessibles tout en faisant face aux charges d'approvisionnement et de fonctionnement.

À Dreamprice, la directrice Nooreza Domun décrit un marché difficile et considère les subventions comme un soulagement, particulièrement pour les foyers vulnérables. L'enseigne concentre ses efforts sur l'alimentaire, plutôt que de consacrer des sommes importantes aux produits saisonniers comme les pétards et les jouets.

La priorité va à l'écoulement des stocks et à la préservation de marges déjà sous pression. « *Si le fret augmente, les prix augmenteront également. Ce n'est pas délibéré. Nous ne pouvons pas nous permettre de répercuter trop de coûts sur les consommateurs* », souligne-t-elle.

Chez Aryze, le Chief Executive Officer, Lawrence Wong, mise sur l'adaptation et l'innovation. « *Nous travaillons beaucoup sur l'innovation. Cela nous permet de ne pas trop répercuter les coûts sur les consommateurs* », explique-t-il. L'optimisation des opérations apparaît ainsi comme un levier pour limiter les ajustements tarifaires.

Les fêtes, un test pour les budgets

La fin d'année concentre traditionnellement une part importante des achats. Selon les données de consommation de 2025, le quatrième trimestre représentait 29 % des dépenses annuelles des ménages, contre 22 % au premier trimestre.

Repas familiaux, cadeaux et préparatifs des célébrations viennent s'ajouter aux charges habituelles. Cette période est déterminante pour les commerces, mais elle peut aussi fragiliser les budgets déjà serrés. Les familles devront décider ce qu'elles peuvent maintenir, réduire ou reporter.

Les promotions peuvent aider à contenir la facture, à condition de comparer les prix et les quantités. Le montant déboursé demeure toutefois tributaire des ressources disponibles et des besoins de chaque foyer. Pour les plus modestes, la marge de manœuvre reste limitée.

La CEA réclame des prix plus transparents



Claude Canabady, secrétaire de la Consumers' Eye Association (CEA), s'inquiète des conséquences des pressions internationales sur Maurice. Il cite les tensions géopolitiques, les cours du pétrole et le fret maritime, mais aussi ce qu'il considère comme un manque de concurrence entre les grandes surfaces. Le riz, aliment de base pour de nombreuses familles, figure parmi les produits qu'il estime nécessaire de surveiller. Plus largement, il dénonce un déséquilibre entre la rapidité des hausses et la lenteur des baisses.

Selon ses observations, les augmentations des coûts sont rapidement répercutées, tandis que leur diminution ne se traduit pas toujours dans les prix de détail. Il prend notamment l'exemple du dholl puri, dont le prix resterait stable même lorsque certaines matières premières deviennent moins chères. Pour la CEA, les consommateurs devraient pouvoir mieux comprendre les composantes du prix final : achat à l'étranger, transport, frais annexes et marges des intervenants. Cette visibilité permettrait d'apprécier les raisons avancées pour justifier une augmentation et de suivre la répercussion des baisses.



Des bons alimentaires pour les plus vulnérables

Tout en reconnaissant l'utilité du contrôle des prix et des subventions, Claude Canabady plaide pour une meilleure prise en compte des écarts de revenus. Il propose des bons alimentaires destinés aux familles les plus vulnérables.

L'objectif serait de leur permettre d'acheter les denrées nécessaires au foyer, en concentrant les ressources publiques sur les ménages qui en ont le plus besoin. « *Sinon, tout le monde en profite, même les plus riches de notre société* », fait-il valoir.

Il propose également une réflexion régionale sur l'acquisition d'un navire pour mutualiser le transport des marchandises. Cette piste viserait à mieux maîtriser les coûts logistiques, sans supprimer la dépendance aux marchés extérieurs.

À l'échelle familiale, il encourage les potagers domestiques, y compris la culture de fines herbes en appartement. Il souhaite un programme structuré, avec accompagnement et suivi. Cette production ne remplacerait pas les importations, mais pourrait alléger certaines dépenses.

La State Trading Corporation intervient dans l'approvisionnement et la stabilisation des prix de plusieurs denrées. Le riz ration, la farine blanche et les légumineuses figurent parmi les produits concernés par ses interventions. La STC commercialise également, sous la marque Smatch, du riz basmati, de l'huile comestible, du lait en poudre et d'autres produits courants. Dans le cadre des mesures annoncées pour 2026-2027, le dispositif de stabilisation a été élargi à plusieurs denrées, notamment le corned-beef, le corned-mutton, le thon en conserve, les lentilles, les haricots rouges, les macaronis et les aliments pour nourrissons.Ces mécanismes cherchent à empêcher une répercussion intégrale des fluctuations internationales sur les consommateurs.

Leur portée dépend néanmoins de la disponibilité des produits et de la transmission effective des avantages jusqu'aux rayons.Le débat porte donc autant sur les montants engagés que sur les résultats ressentis par les familles. Importateurs, distributeurs et représentants des consommateurs décrivent des contraintes différentes, mais leurs constats se rejoignent sur un point : les budgets disposent de peu de place pour absorber de nouvelles augmentations. L'enjeu est désormais de contenir les coûts évitables, de rendre les prix plus lisibles et d'assurer que les aides atteignent leurs bénéficiaires. À l'approche des fêtes, c'est à la caisse que les ménages mesureront l'efficacité de ces réponses.

La rédaction du *Journal du Dimanche* a tenté, à plusieurs reprises, de joindre Suren Dayal, directeur général de la State Trading Corporation (STC), ainsi que Michael Sik Yuen, ministre du Commerce et de la Protection des consommateurs, afin de recueillir leurs réactions et leurs éclaircissements sur les préoccupations soulevées. Malgré plusieurs appels téléphoniques et messages laissés à leur intention, aucune réponse ne nous était parvenue au moment de mettre sous presse.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 08 AU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

Plus de 4 000 recrutements, des guichets de réclamations et des délais disciplinaires en projet

Plus de 4 000 personnes ont été recrutées dans la fonction publique en 2024-2025, pour une dépense de Rs 1,375 milliard, selon les chiffres présentés à l'Assemblée nationale par le ministre Raj Pentiah. En parallèle, le Conseil des ministres a donné son feu vert à la préparation d'un projet de loi qui prévoit des délais pour traiter les plaintes des usagers et les dossiers disciplinaires.



Le ministère de la Fonction publique et des Réformes administratives transmettra à l'Attorney-General's Office les instructions nécessaires à la rédaction du Public Sector Reforms Bill. Le texte envisagé doit préciser les responsabilités des ministères et des départements, réduire les chevauchements entre services et donner aux citoyens des repères pour savoir dans quels délais l'administration s'engage à leur répondre.

La réforme confierait au ministère un rôle central dans la gestion des ressources humaines, la coordination des réformes administratives et l'innovation dans la fonction publique. Il serait chargé d'accompagner les ministères et les départements dans l'application des mesures et d'en suivre les résultats.

Un guichet de réclamations dans chaque ministère

Chaque ministère serait doté d'un Public Service Implementation Desk/ Grievance Desk. Ce guichet devrait identifier les causes des dysfonctionnements dans les services et veiller à ce que des mesures correctives soient prises dans un délai prescrit. Le projet prévoit aussi de rendre obligatoires les Citizens' Charters, des chartes dans lesquelles chaque ministère et département préciserait ses normes de service, ses délais et ses engagements envers le public.

Sur le plan interne, le ministère pourrait mettre sur pied un service disciplinaire central et un comité administratif. Ils seraient chargés de gérer les dossiers disciplinaires, de suivre leur avancement et de veiller à leur clôture dans les délais impartis. Le texte définirait aussi les règles encadrant les réunions avec les associations du personnel et les



syndicats reconnus, ainsi que les mécanismes de règlement des différends.

Formation, promotions et intelligence artificielle

Le projet entend faire de la formation continue une exigence pour les fonctionnaires. Les règles de promotion prendraient en compte l'expérience, la performance et les formations suivies, notamment à l'Atal Bihari Vajpayee Institute of Public Service and Innovation. Des dispositifs d'évaluation du personnel seraient également prévus pour mieux mesurer les résultats.Le texte donnerait par ailleurs un cadre légal commun à des instruments de gestion des ressources humaines tels que le Human Resource Management Handbook et le code d'éthique. Il prévoit aussi le recours aux outils numériques, dont l'intelligence artificielle, pour moderniser le fonctionnement quotidien de l'administration.

Rs 1,375 milliard pour les recrutements de 2024-2025

Le député de Pamplemousses/Triolet Kaviraj Rookny a demandé à Raj Pentiah de détailler les recrutements et les dépenses des deux derniers exercices, ainsi que les perspectives pour les trois suivants. Le ministre a indiqué que plus de 4 000 personnes avaient été recrutées en 2024-2025, pour une dépense totale de Rs 1,375 milliard, salaires et autres avantages compris.

Pour 2025-2026, des crédits ont été prévus pour 2 033 nouveaux postes. Au moment de la réponse parlementaire, 1 374 avaient été pourvus, pour une dépense de Rs 473 millions, rémunérations et avantages compris. Les commissions concernées poursuivaient notamment les recrutements de Management Support Officers, d'infirmiers stagiaires, de policiers et d'Education Officers stagiaires.

Pour les trois prochains exercices, les recrutements dépendront des besoins des ministères et des départements, des priorités gouvernementales et des crédits votés. Raj Pentiah a rappelé que les embauches obéissent aux règles de la Public Service Commission, de la Disciplined Forces Service Commission ou de la Judicial and Legal Service Commission, selon les postes concernés. Elles dépendent aussi des schemes of services applicables et du financement prévu au budget.

Des fonctionnaires redéployés après un audit

Kaviraj Rookny a aussi interrogé le ministre sur les embauches qu'il jugeait excessives avant novembre 2024. Raj Pentiah a répondu que le gouvernement avait maintenu en poste les fonctionnaires concernés « *pour des raisons humanitaires* ». Il a ajouté qu'un audit des ressources humaines avait été mené après sa prise de fonctions.

Selon le ministre, cet exercice a conduit au redéploiement vers les services qui avaient besoin de personnel. Pressé de dire si le gouvernement cautionnait les recrutements précédents ou avait cherché à mieux maîtriser les dépenses, Raj Pentiah a mis en avant ce redéploiement pour expliquer la manière dont les effectifs recrutés avaient été utilisés.



Rodrigues : le transfert des droits reste en discussion

Le député François a soulevé le cas de fonctionnaires originaires de Rodrigues, recrutés dans la fonction publique, qui souhaitent rejoindre les services de l'Assemblée régionale de Rodrigues (RRA). Le ministre a expliqué que les deux administrations disposent de cadres d'emploi distincts. Certaines demandes de transfert ont toutefois déjà été examinées au cas par cas, pour des raisons humanitaires.

Le principal point de désaccord avec la RRA, selon Raj Pentiah, porte sur le transfert des avantages acquis et des droits attachés aux postes. Le ministre a annoncé une réunion avec des représentants de l'Assemblée régionale et des fonctionnaires concernés pour examiner les solutions possibles.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 08 AU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

Classement scolaire : notre système éducatif en tête des cinq pays africains évalués

Une première place parmi les cinq pays africains d'un classement scolaire peut-elle masquer des fragilités ? Avec une moyenne de 416,7 points et un 53e rang mondial dans les données présentées pour 2026, Maurice affiche une avance sur les autres nations africaines retenues. Mais derrière cette position, la maîtrise des compétences fondamentales demeure inégale. Le défi consiste désormais à faire progresser tous les élèves.



Une distinction encourageante, mais qui appelle une lecture attentive. Maurice arrive en tête des cinq pays africains figurant dans le classement présenté pour 2026, devant le Maroc, le Kenya, la Zambie et le Rwanda. Cette position met en lumière les acquis du système éducatif, sans suffire à mesurer l'ensemble de ses forces et de ses faiblesses.

Le classement annoncé s'appuie sur les résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves, le PISA, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cette évaluation examine les compétences des jeunes de 15 ans en mathématiques, en sciences et en compréhension de l'écrit. Son objectif dépasse la restitution des connaissances scolaires. Elle cherche à apprécier la capacité des élèves à utiliser leurs acquis pour analyser une situation, résoudre un problème et répondre à des questions concrètes.

Les sciences en tête, la lecture en retrait

Les données présentées attribuent à Maurice une moyenne de 416,7 points. Les sciences constituent son principal point fort, avec 438 points, contre 407 en mathématiques et 405 en lecture. L'écart entre les disciplines souligne la nécessité d'un effort équilibré.

Dans ce groupe africain, le Maroc suit avec 344,7 points, devant le Kenya, à 327 points, la Zambie, à 325,3 points, et le Rwanda, à 310 points. L'avance mauricienne sur le Maroc atteint ainsi 72 points. Cette comparaison reste cependant limitée aux pays retenus. Elle ne permet pas de conclure à une supériorité sur l'ensemble des systèmes éducatifs africains. La composition du classement et les périodes des évaluations doivent également être prises en compte avant toute interprétation générale.

Des compétences fondamentales encore fragiles

Les indicateurs détaillés donnent une image plus nuancée. En sciences, environ 60 % des élèves mauriciens atteignent le niveau minimum de compétence, contre 74 % dans les pays de l'OCDE. La proportion est de 44 % en mathématiques, contre 65 %, et de 48 % en lecture, contre 69 %.Ces résultats montrent qu'une partie importante des élèves rencontre encore des difficultés pour mobiliser les savoirs essentiels. Une position favorable dans un classement régional ne doit donc pas détourner l'attention des besoins d'apprentissage.

À l'autre extrémité, les élèves très performants restent peu nombreux : environ 3 % en sciences et 1 % en mathématiques, tandis que presque aucun n'atteint les niveaux les plus élevés en lecture. Le système doit ainsi accompagner les élèves en difficulté tout en permettant aux plus avancés de développer leur potentiel.

L'inclusion, les compétences et l'adaptation aux réalités professionnelles figurent parmi les orientations discutées. Introduit en janvier 2025 pour remplacer l'Extended Programme, le Foundation Programme in Literacy, Numeracy and Skills entend renforcer les acquis des élèves qui rencontrent des difficultés dans le parcours secondaire. Langues, mathématiques, sciences, compétences numériques et apprentissages pratiques composent cette approche. Les compétences de vie et le développement personnel doivent également contribuer à élargir les perspectives des jeunes. L'enjeu est de reconnaître plusieurs formes de réussite, sans renoncer à la maîtrise des fondamentaux. Un parcours adapté doit donner des possibilités de progression et d'insertion, plutôt que devenir une voie de relégation.

Des moyens à traduire en progrès

L'effort financier consacré à l'éducation reste conséquent. Les dépenses publiques d'éducation et de formation pour 2025-2026 sont estimées à Rs 25,784 milliards, contre Rs 24,224 milliards auparavant, soit une hausse de 6,4 %.Selon les données de mars 2026 présentées, les écoles primaires accueillent 82 514 élèves et les établissements secondaires 88 468. Ces effectifs illustrent l'ampleur des besoins en enseignement, en encadrement et en accompagnement. L'augmentation des budgets doit produire des améliorations observables : difficultés repérées plus tôt, soutien adapté, équipes pédagogiques accompagnées et meilleures conditions d'apprentissage. Les moyennes nationales ne permettent pas, à elles seules, de comprendre les écarts entre établissements et entre élèves. Pour agir efficacement, il faut identifier les obstacles rencontrés et suivre les progrès réalisés.

Préparer une génération à penser et à apprendre

La transformation numérique ajoute une nouvelle responsabilité. Face à l'intelligence artificielle et à l'abondance d'informations, les élèves doivent savoir vérifier une source, construire un raisonnement et exercer leur jugement. Ces aptitudes reposent sur des bases solides en lecture, en expression et en mathématiques. Les outils technologiques peuvent soutenir les apprentissages, mais leur présence ne garantit pas leur qualité.La distinction obtenue constitue donc un encouragement. Sa portée dépendra surtout de la capacité du système à réduire les difficultés et à ouvrir des perspectives à chacun. La réussite se mesurera dans les classes, au-delà du rang affiché.



Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 08 AU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

Mauritius Telecom : 16 cours gratuits pour se former à l'IA et aux technologies émergentes

Se former gratuitement à l'intelligence artificielle, au cloud computing, à la cybersécurité ou à l'analyse de données : c'est la promesse du myt Learning Hub Portal. Avec 16 cours accessibles au public dès son lancement, cette plateforme entend démocratiser les compétences numériques et contribuer à l'objectif national de former 50 000 Mauriciens en un an.



Seize formations pour commencer

Pour son lancement, le portail propose 16 cours gratuits issus du catalogue d'Amazon Web Services (AWS), qui compte plusieurs centaines de formations. Ces premiers modules couvrent quatre domaines considérés comme essentiels dans l'économie numérique : l'intelligence artificielle, le cloud computing, la cybersécurité, ainsi que les données et l'analyse.



Les cours sont conçus pour répondre à différents niveaux de connaissance, des débutants aux apprenants plus avancés. L'objectif est de permettre à chacun de trouver un parcours adapté à ses besoins, qu'il souhaite acquérir une première compréhension des technologies numériques, renforcer ses compétences professionnelles ou approfondir son expertise dans un domaine précis.

Les modalités d'apprentissage sont également diversifiées. Les utilisateurs pourront suivre des cours en ligne à leur rythme, participer à des sessions interactives animées par des formateurs, prendre part à des formations en présentiel ou encore bénéficier d'ateliers pratiques. Certaines certifications seront accessibles gratuitement, tandis que d'autres pourront être proposées à des tarifs préférentiels, selon les parcours et les conditions applicables. Au-delà des 16 cours disponibles initialement, Mauritius Telecom prévoit d'enrichir progressivement le contenu du portail. De nouvelles formations devraient être intégrées au catalogue, parallèlement au développement de modules conçus en collaboration avec ses partenaires.

Un partenariat avec AWS

Cette initiative s'appuie sur le partenariat stratégique conclu entre Mauritius Telecom et Amazon Web Services. L'accord avait été signé en juillet 2026, lors de l'allmyt Summit. Il vise notamment à renforcer les compétences numériques de la population et à accompagner le développement d'un écosystème technologique capable de répondre aux besoins futurs du pays. Pour Veemal Gungadin, Chief Executive Officer de Mauritius Telecom, le lancement du portail constitue une première étape dans une démarche appelée à prendre de l'ampleur. Les 16 cours proposés représentent, selon lui, le point de départ d'une offre de formation plus vaste. L'ambition est de rendre les connaissances technologiques accessibles au plus grand nombre, à travers une plateforme développée localement et adaptée aux besoins des utilisateurs.



De son côté, Robin Njiru, Public Sector Lead – Rest of Sub-Saharan Africa chez AWS, a souligné l'importance de ce partenariat dans le développement des compétences et la formation de futurs leaders du numérique. La collaboration doit contribuer à renforcer les capacités locales et à soutenir la transformation de l'économie.

Un objectif national de 50 000 personnes formées

Présent à la cérémonie de lancement, le ministre des TIC, Avinash Ramtohul, a souligné que la maîtrise des outils numériques et une meilleure compréhension de l'intelligence artificielle ne doivent pas être réservées à une catégorie de professionnels. Ces connaissances doivent pouvoir bénéficier à tous, des étudiants aux salariés, en passant par les entrepreneurs et les familles. L'accès à la culture numérique constitue ainsi un élément important de la préparation de la population aux changements à venir.

Le ministre a également insisté sur la nécessité de donner à chacun les moyens de comprendre et d'utiliser ces nouvelles technologies. L'enjeu ne consiste pas uniquement à former des spécialistes, mais aussi à développer une culture numérique suffisamment large pour permettre à la population de s'adapter à un environnement professionnel en constante évolution.

Le Dr Kaviraj Sharma Sukon, a pour sa part encouragé les universités, les enseignants et les étudiants à tirer parti de cette nouvelle plateforme. Il considère ces formations comme un complément aux programmes académiques existants.

Les microcertifications constituent, à cet égard, un moyen pour les étudiants d'acquérir des compétences spécifiques et de les faire reconnaître. Elles peuvent également leur permettre de mieux valoriser leur profil auprès des employeurs et de se préparer aux exigences d'un marché du travail de plus en plus influencé par l'intelligence artificielle.

Sur le portail, les utilisateurs pourront consulter les formations disponibles, s'inscrire aux cours, suivre leur progression et prendre connaissance des prochaines sessions.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 08 AU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

World Travel Market : Maurice livre une bataille stratégique pour ses hôtels

Maurice joue une partie importante à Londres. Sa participation au World Travel Market (WTM), l'un des grands rendez-vous internationaux du voyage, intervient alors que l'industrie touristique doit consolider sa croissance. Derrière la progression globale des arrivées, certains marchés traditionnels montrent des signes de faiblesse. Le Royaume-Uni, deuxième marché émetteur de la destination, concentre une attention particulière.



Richard Duval et Paul Jones

Les chiffres de Statistics Mauritius illustrent ce contraste. Entre janvier et septembre 2026, Maurice a accueilli 1 042 241 touristes, soit une hausse de 3,4 % par rapport à la même période en 2025. Les arrivées britanniques se sont toutefois établies à 100 820 visiteurs, représentant un recul d'environ 10 %. Cette baisse contraste avec les progressions enregistrées sur d'autres marchés, notamment l'Allemagne, l'Afrique du Sud et l'Inde.

Le Royaume-Uni conserve pourtant une place stratégique. Sa clientèle est notamment appréciée pour la durée de ses séjours et son niveau de dépenses. En 2025, ce marché avait généré 154 990 arrivées, malgré une diminution de 2 % par rapport à 2024. La tendance actuelle impose donc de renforcer les relations commerciales et de comprendre les obstacles qui freinent les ventes.

Une délégation mobilisée autour des partenaires

Le ministre du Tourisme, Richard Duval, conduit la délégation mauricienne au salon, organisé à l'ExCeL London. Il est accompagné de Dinesh Burrenchobay, président de la Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA), de Benoît Harter, directeur de l'organisme, et de Zeenat Gangee, Promotion Officer. Des représentants d'Air Mauritius, de l'Association des Hôteliers et Restaurateurs de l'île Maurice (AHRIM), des groupes hôteliers et des agences réceptives participent également à ce déplacement. Leur présence permet d'aborder les questions de transport, d'hébergement et de commercialisation. « *Il est très important pour nous d'être présents ici chaque année, car c'est un marché qui nous est cher depuis de nombreuses années* », a souligné Richard Duval. Le ministre a également insisté sur l'importance d'écouter les partenaires et de cerner leurs difficultés.

Des rencontres à transformer en réservations

Au-delà de la visibilité du pavillon mauricien, les échanges doivent préparer les prochaines saisons. Selon la MTPA, les discussions portent notamment sur le renforcement des partenariats aériens et commerciaux, ainsi que sur les programmes de vente pour 2027-2028. La rencontre avec Emirates Holidays s'inscrit dans cette démarche. Pour Maurice, consolider ses relations avec les grands distributeurs doit permettre d'améliorer sa visibilité auprès des voyageurs britanniques et de soutenir les ventes des établissements touristiques.

Dans un environnement concurrentiel, la promotion seule ne suffit pas. La disponibilité des sièges, les tarifs aériens et la qualité des prestations influencent directement les choix des clients. Les opérateurs doivent donc pouvoir proposer des séjours attractifs et accessibles, avec une coordination efficace entre transporteurs, hébergeurs et distributeurs.

L'enjeu dépasse le nombre de visiteurs. Entre janvier et août 2026, les recettes touristiques ont atteint Rs 74,577 milliards, contre Rs 63,015 milliards durant la période correspondante de 2025. Cette progression de 18,35 % souligne le poids du secteur dans l'économie nationale.Elle invite aussi à examiner la répartition des bénéfices de cette croissance. Pour produire des effets durables, les dépenses touristiques doivent alimenter l'activité des entreprises locales, soutenir l'emploi et bénéficier aux fournisseurs mauriciens.

La reconquête britannique s'inscrit ainsi dans une réflexion plus large : attirer des visiteurs, mais aussi renforcer la valeur créée sur le territoire. Les partenariats commerciaux prennent tout leur sens lorsqu'ils débouchent sur une activité régulière pour l'ensemble des acteurs.

Rodrigues face au verrou aérien

Également présente à Londres, Rodrigues souhaite renforcer son positionnement international. Sa délégation est conduite par le commissaire au Tourisme, Jean-Alain Wong So, accompagné de Sophia Swee, Promotion Officer au Rodrigues Tourism Office, et de représentants d'établissements d'hébergement. L'île aborde ce rendez-vous dans une conjoncture difficile. Entre janvier et août 2026, elle a accueilli 72 000 visiteurs, contre 78 000 sur la même période en 2025. Le manque de sièges sur les vols d'Air Mauritius a notamment été avancé pour expliquer ce recul. Cette situation rappelle une limite essentielle : stimuler la demande ne suffit pas lorsque les capacités de transport ne suivent pas. Pour Rodrigues, les efforts de promotion devront donc s'accompagner d'une desserte adaptée, permettant aux voyageurs de concrétiser leurs projets de séjour.

Ces démarches rejoignent les orientations du développement touristique national. Le ministère prépare un document stratégique et un plan d'action après la présentation, par la Banque mondiale en avril 2026, d'un blueprint décennal couvrant 2026-2035.

Diversification, durabilité, compétences et approvisionnement local figurent parmi les priorités. Le WTM offre une occasion de confronter ces ambitions aux attentes du marché. Sa réussite se mesurera toutefois aux contrats conclus, aux réservations obtenues et aux améliorations de la connectivité.



Dinesh Burrenchobay, Paul Jones et Richard Duval

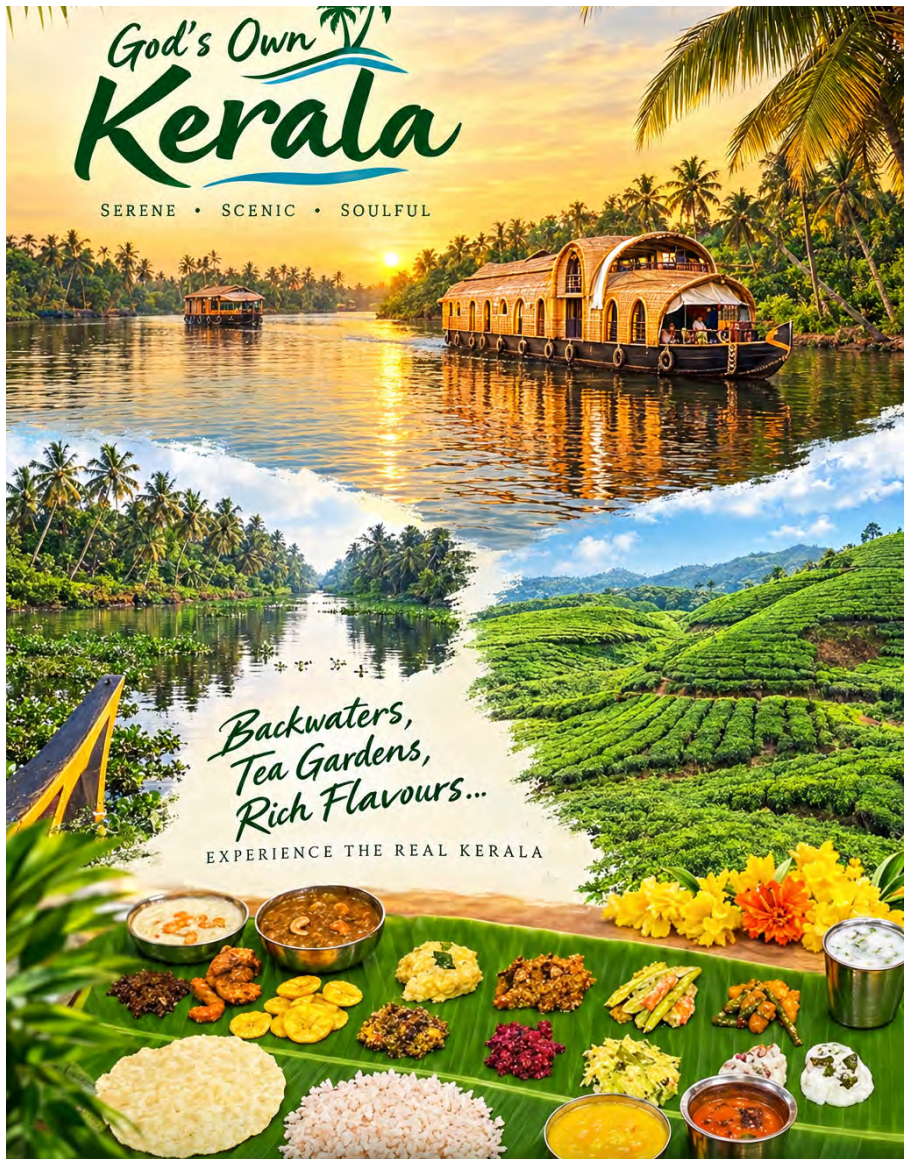
Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 08 AU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

Du bien-être à la gastronomie, Maurice et le Kerala explorent de nouveaux horizons

À l'occasion des célébrations des 70 ans du Kerala, Sudarsan Odampully, président de la Malayalee Association à Maurice, a défendu une coopération entre son État natal et son pays d'adoption. Tourisme, Ayurveda, gastronomie et formation constituent autant de passerelles possibles. Derrière leurs paysages différents, les deux destinations disposent de savoir-faire complémentaires qui pourraient ouvrir de nouvelles perspectives aux professionnels.





Maurice et le Kerala ont beaucoup à partager. C'est le message porté par Sudarsan Odampully lors des célébrations organisées le 1er novembre à Thiruvananthapuram. Pour le président de la Malayalee Association à Maurice, les liens entre les deux territoires peuvent dépasser les affinités culturelles et se traduire par des échanges économiques, touristiques et professionnels.

Organisé conjointement par The Global Perspective Magazine, l'Indo Overseas Trade Council et la Trivandrum Chamber of Commerce & Industry, l'événement avait pour thème « *Keralam at 70: Leadership, Enterprise & Global Opportunities* ». Il réunissait des représentants des milieux économiques, institutionnels, politiques, médicaux et diplomatiques autour du développement du Kerala et de son ouverture internationale.
Le panel accueillait notamment J. Rajmohan Pillai, président du Beta Group, S. N. Raghuchandran Nair, président de la Trivandrum Chamber of Commerce & Industry, Harish Haridas, associé principal chez Water & Shark, et Chandy Oommen, député de Puthuppally.

Un trait d'union entre deux territoires

Originaire du Kerala et installé à Maurice depuis plusieurs années, Sudarsan Odampully connaît les particularités des deux destinations. Fondateur d'In Tune Travel & Events, il travaille dans le tourisme et l'organisation d'événements. Cette expérience nourrit sa réflexion sur les possibilités de rapprochement. Selon lui, Maurice et le Kerala gagneraient à partager leurs compétences plutôt qu'à se considérer uniquement comme deux destinations distinctes. L'hôtellerie, les services, les expériences culturelles et les rencontres entre professionnels constituent des terrains possibles de collaboration. L'enjeu serait de faire émerger des projets concrets, adaptés aux attentes des voyageurs et aux besoins des entreprises. Des échanges de pratiques ou des partenariats entre opérateurs pourraient constituer une première étape.

Le bien-être comme passerelle

Le wellness et l'Ayurveda occupent une place importante dans cette réflexion. Le Kerala possède une tradition ancienne dans ce domaine, qui participe à son identité et à son attractivité touristique. Maurice dispose, de son côté, d'une industrie hôtelière développée et d'une expérience reconnue dans l'accueil international. Ces atouts pourraient favoriser la conception de séjours associant détente, découverte culturelle et prestations de bien-être. Une telle coopération pourrait prendre plusieurs formes : échanges entre établissements, formation des équipes ou développement d'offres complémentaires. Des circuits combinant les deux destinations pourraient également être étudiés, sous réserve de conditions de transport et de commercialisation adaptées. Il s'agirait de construire des expériences cohérentes, respectueuses des traditions et proposées par des professionnels qualifiés. Le rapprochement aurait ainsi vocation à valoriser les compétences de chaque territoire.

La gastronomie, une autre invitation au voyage

La cuisine du Kerala représente également un puissant vecteur de découverte. Variée selon les régions et les communautés, elle accorde une place importante au riz, à la noix de coco et aux épices.Parmi ses expressions emblématiques figure le sadya, un repas traditionnel végétarien servi sur une feuille de bananier, notamment lors des fêtes et des mariages. Plusieurs préparations accompagnent le riz, mêlant légumes, sauces, condiments et saveurs contrastées. Au-delà du repas, sa présentation constitue une expérience culturelle.

La noix de coco intervient sous différentes formes : râpée, en lait ou dans les chutneys. Elle accompagne aussi le puttu, une préparation cuite à la vapeur, généralement composée de farine de riz et de noix de coco, servie avec divers accompagnements.
Les appams, les dosas, les idlis et les parottas enrichissent encore cette diversité. Ces préparations offrent aux visiteurs une autre lecture de la cuisine indienne, parfois éloignée des plats les plus connus à l'étranger.

Le Malabar et les routes des saveurs

Sur la côte du Malabar, notamment à Kozhikode, la gastronomie porte l'empreinte d'une longue histoire commerciale. Les échanges maritimes ont contribué à façonner des traditions culinaires où se croisent plusieurs influences.
La cuisine mappila illustre cette richesse. Le biryani du Malabar, avec ses variantes locales, constitue l'une des spécialités les plus appréciées. Les douceurs, dont le halwa, participent également à l'identité gourmande de la région. Poivre, cardamome, gingembre et curcuma rappellent aussi la place du Kerala dans l'histoire du commerce des épices. Visites de plantations, dégustations et ateliers culinaires peuvent ainsi enrichir un séjour.

Pour Maurice, ces expériences ouvrent des pistes de collaboration : rencontres entre chefs, événements gastronomiques, échanges dans la formation hôtelière ou programmes de découverte culturelle. Le Kerala apporterait ses traditions et ses savoir-faire, tandis que Maurice partagerait son expérience de l'accueil et des services touristiques. Reste à transformer ces possibilités en partenariats durables. Le message de Sudarsan Odampully invite précisément à franchir cette étape : faire de la connaissance mutuelle le point de départ d'une coopération bénéfique aux deux destinations.

Le Journal du Dimanche

Diwali : des lumières, des douceurs et le bonheur d'être ensemble

Ce dimanche, les foyers mauriciens s'illumineront à l'occasion de Diwali. Bien au-delà des lampes qui scintillent et des festivités, cette célébration porte un message universel : celui de la victoire du bien sur le mal, de la lumière sur l'obscurité et de l'espoir sur les épreuves. Entre spiritualité, traditions et moments de partage, Diwali reste une fête profondément ancrée dans les cœurs et dans la vie familiale.



Selon le pandit Trishna Okil, pandit officiel au Ganga Talao, dans la tradition hindoue, Diwali est notamment associée au retour du dieu Rama dans son royaume d'Ayodhya, après quatorze années d'exil et sa victoire sur le roi démon Ravana, qui avait enlevé son épouse Sita. Pour célébrer son retour, les habitants auraient illuminé la ville avec des rangées de lampes à huile. Cette tradition symbolise depuis le triomphe du bien sur le mal et de la lumière sur les ténèbres.

Diwali, ajoute-il, est également consacrée à la déesse Lakshmi, associée à la prospérité, à l'abondance et à la fortune. À cette occasion, les familles se réunissent autour des prières pour solliciter ses bénédictions, tout en formulant des vœux de paix, de santé et de bonheur pour leurs proches. Les maisons sont nettoyées et décorées, les diyas sont allumées et les autels familiaux accueillent les rituels religieux.

Des liens à célébrer

Selon le pandit Okil, cette célébration rappelle que la lumière ne se limite pas à celle que l'on allume dans son foyer. Elle renvoie également à la foi, à la connaissance et aux valeurs qui doivent guider chacun au quotidien. Diwali est ainsi un moment de recueillement et de gratitude, mais aussi une invitation à cultiver le partage, le respect et la compassion en particulier envers les plus démunis et ceux qui souffrent.

Qui dit Diwali dit aussi gâteaux ! Gâteaux patates, barfis, rasgullas, gulab jamuns… Ces douceurs occupent une place de choix sur les tables et participent pleinement à l'ambiance festive. Préparées à la maison ou achetées auprès des pâtissiers et des commerçants, elles incarnent la générosité et le plaisir d'offrir.

Distribuer ces gourmandises aux proches, aux voisins et aux amis permet de prolonger l'esprit de la fête au-delà du cercle familial. Car si Diwali est célébrée avec ferveur par la communauté hindoue, elle rassemble aussi au-delà des appartenances religieuses. Autour d'une boîte de gâteaux, les échanges se nouent, les liens se renforcent et la joie se partage.



« Le plus précieux, c'est de célébrer Diwali avec mes deux filles »

Pour Geeneesha Mohun, Diwali représente bien davantage qu'une fête des lumières. « *C'est un rendez-vous avec la foi, la famille, les traditions et les souvenirs que l'on construit au fil des années* », confie-t-elle. Cette fête revêt une signification particulière puisqu'elle lui permet également de rechercher les bénédictions de la déesse Lakshmi à travers les prières, tout en accueillant la paix, la prospérité et le bonheur dans son foyer.



Selon elle, ces célébrations sont rythmées par les gestes qui font le charme de cette tradition : préparer et partager des douceurs, perpétuer les rituels, répandre la joie et profiter de moments privilégiés avec la famille et les amis. Mais un bonheur occupe une place toute particulière dans son cœur : celui de célébrer Diwali aux côtés de ses deux filles, Ashi et Jina.

Pour Geeneesha, transmettre cette tradition est tout aussi important que de la célébrer. « *Les traditions sont de beaux cadeaux que nous transmettons d'une génération à l'autre* », souligne-t-elle. Elle souhaite que ses filles comprennent la signification de Diwali, découvrent ses rituels et grandissent en conservant ces valeurs précieuses. Son souhait est également de leur offrir de beaux souvenirs, qu'elles pourront à leur tour transmettre à leurs propres familles.

« *Le véritable esprit de Diwali ne réside pas uniquement dans les diyas que l'on allume autour de la maison, mais aussi dans la lumière de l'amour, de la bonté, de la foi et du partage que l'on entretient dans nos cœurs* », explique Geeneesha Mohun. Toute l'équipe du Journal du Dimanche vous souhaite un joyeux Diwali.

À voir : « *Dilwali Diwali* », le bonheur au-delà du confort

Et si le plus beau cadeau de Diwali était simplement de se retrouver ? Disponible sur Netflix, Dilwali Diwali, réalisé par Ritesh Menon, propose une parenthèse familiale autour de l'attachement aux proches et du sentiment d'appartenance. Le film suit les Sikka, dont le fils Ansh, interprété par Mihir Ahuja, vit à l'étranger. Lorsqu'il annonce son retour pour Diwali, ses parents s'empressent de regagner le luxueux appartement qu'il leur a offert. Mais derrière cette belle adresse se cache un secret : ils préfèrent leur ancien quartier, ses voisins et sa convivialité.

En voulant améliorer leur quotidien, Ansh leur a procuré du confort, sans mesurer ce qu'ils perdaient en quittant leur environnement familier. Les retrouvailles feront émerger des vérités et des attentes que chacun avait gardées pour soi. D'une durée d'environ une heure, cette fiction privilégie une intrigue simple et une émotion accessible. Elle aborde la distance, les sacrifices familiaux et les malentendus entre générations, sans avoir besoin de multiplier les rebondissements.

Une suggestion pour accompagner les célébrations, notamment pour ceux qui connaissent la nostalgie des fêtes loin de chez eux. Avec, au cœur du récit, cette question : qu'est-ce qui transforme vraiment une maison en foyer ?



Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 08 AU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

Diwali : la police célèbre la lumière et la fraternité lors d'une messe à Curepipe

La Mauritius Police Force a placé les célébrations de Divali sous le signe de la paix et de l'unité. À travers sa Central Division, en collaboration avec la paroisse Sainte-Thérèse-d'Avila de Curepipe, elle a organisé une « Messe de la Lumière », le vendredi 6 novembre, réunissant plus de 1 000 fidèles.



La cérémonie, présidée par le père Piat, s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités, dont le président et le vice-président de la République, des membres de l'Assemblée nationale, la mairesse de Curepipe et des conseillers municipaux. Des représentants du corps diplomatique ainsi que de différentes communautés étaient également présents.

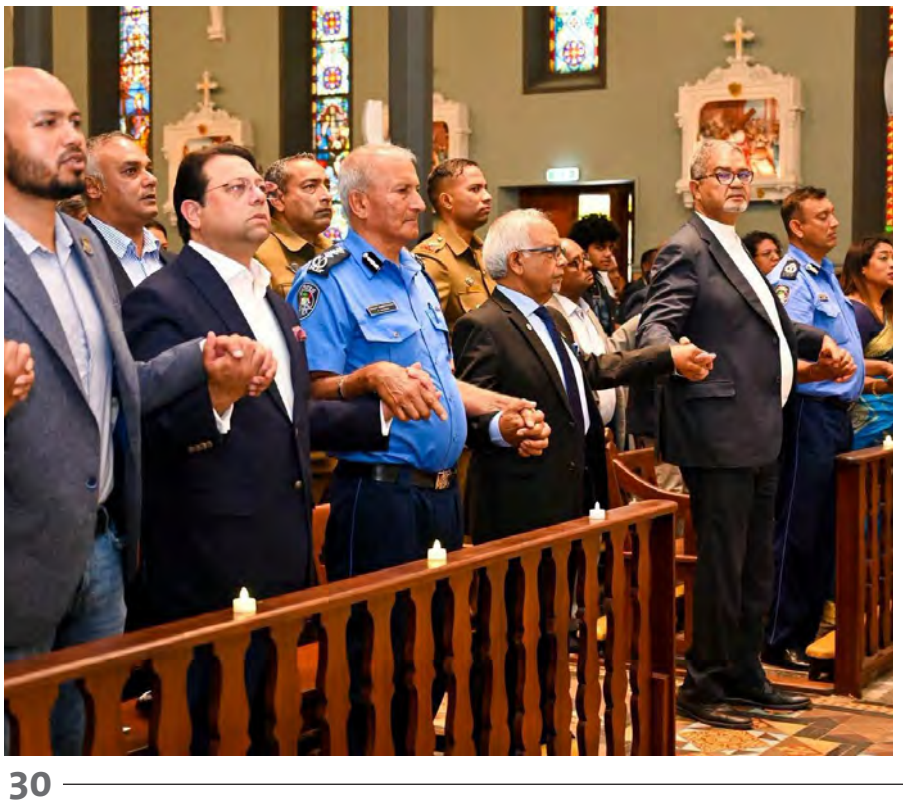
Au-delà de sa dimension religieuse, cette messe a été l'occasion de mettre en avant les valeurs de respect mutuel, de solidarité et de dialogue intercommunautaire. L'allumage symbolique des diyas, l'un des moments forts de la célébration, a rappelé le message central de Divali : la victoire de la lumière sur les ténèbres, du bien sur le mal et de l'espoir sur l'adversité.

La musique a également occupé une place importante dans cette rencontre. La chorale de la Central Division, accompagnée par l'Orchestre de la Police, a assuré l'animation de la cérémonie. L'interprétation de l'hymne national a constitué un autre moment marquant, mettant en lumière le sentiment d'appartenance et les valeurs qui unissent les Mauriciens au-delà de leurs différences.

La célébration s'est poursuivie dans une atmosphère conviviale avec un partage de gâteaux entre les participants. À travers cette initiative, la Mauritius Police Force entend renforcer ses relations avec les différentes communautés et réaffirmer son engagement en faveur de la cohésion sociale.

Cette Messe de la Lumière aura ainsi rappelé que, dans une société multiculturelle comme Maurice, la paix et le vivre-ensemble reposent aussi sur le dialogue, la tolérance et le respect des traditions de chacun.







Le Journal du Dimanche

Barrières forcées et plages souillées : « Pas tous nou la plage » interpelle les autorités

Des voitures sur les plages, des barrières qui auraient été forcées et des détritus laissés après le passage des visiteurs. À Rodrigues, le mouvement « Pas tous nou la plage » dénonce des pratiques qui dégradent le littoral et suscitent l'exaspération d'habitants.



Parmi eux, Jocelyn Perrine affirme que certains automobilistes endommageraient les dispositifs installés aux accès pour pouvoir garer leur véhicule directement sur le sable. Il déplore également les déchets abandonnés sur les lieux. S'il pointe notamment le comportement de certains visiteurs mauriciens, son appel au respect s'adresse à tous les usagers.

Des accès à mieux protéger

Les barrières sont au cœur des préoccupations exprimées. Selon les témoignages rapportés, certains conducteurs chercheraient à les franchir pour rapprocher leur voiture de l'endroit où ils souhaitent s'installer. Ces dégradations présumées soulèvent la question du contrôle des accès et de la remise en état des installations.

Pour les habitants qui dénoncent ces pratiques, la présence de véhicules sur le sable empiète sur des espaces fréquentés par les familles et les promeneurs. Le mouvement demande que les automobilistes utilisent les emplacements appropriés et respectent les aménagements. À cette occupation des plages s'ajoute le problème des déchets. Jocelyn Perrine regrette que des usagers repartent sans ramasser ce qu'ils ont laissé derrière eux. « *Pas tous nou la plage* » rappelle que la préservation du littoral repose aussi sur des gestes simples, à commencer par emporter ses détritus en quittant les lieux.

À Anse Ali, des appels jugés sans suite

Jean Joyce Plaiche fait état de préoccupations similaires concernant la plage d'Anse Ali. Il affirme que la Commission de l'environnement et la police de l'environnement ont été contactées à plusieurs reprises pour signaler les problèmes.

Selon lui, ces démarches n'ont pas été suivies de réponses concrètes. Il dénonce un manque de suivi et réclame des interventions pour protéger les lieux et faire respecter les dispositifs existants.Au-delà des comportements individuels, ces doléances posent ainsi la question de la prise en charge des signalements. Les habitants attendent des mesures sur le terrain, mais aussi un retour des services sollicités.

Le mouvement appelle toutefois à ne pas généraliser les reproches à l'ensemble des visiteurs mauriciens. Ce sont les incivilités qui sont dénoncées, quelle que soit l'origine de leurs auteurs. À Anse Ali comme ailleurs sur le littoral, les attentes portent désormais sur des actes. Car derrière les paysages qui attirent les visiteurs se trouvent des lieux que les Rodriguais fréquentent et souhaitent préserver au quotidien.



Pêche hauturière : un potentiel à saisir, des défis à relever

L'océan peut-il devenir un moteur de développement pour Rodrigues ? Cette question a guidé l'atelier organisé les 19 et 20 octobre au Cotton Bay Hotel. Institutions publiques, organismes internationaux et partenaires financiers y ont examiné les investissements susceptibles de créer des emplois et de diversifier l'économie locale. Au cœur des discussions : la pêche, dont le potentiel dépasse les captures. Du débarquement à la vente, en passant par le stockage, la transformation et le transport, chaque étape peut générer des revenus supplémentaires pour les habitants. Encore faut-il disposer des équipements et des compétences nécessaires.

Un port de pêche figure parmi les pistes envisagées. Dotée d'installations adaptées, cette infrastructure pourrait faciliter le travail des professionnels, accueillir des services de maintenance et améliorer la conservation des prises. Son intérêt dépendra toutefois de sa gestion, de son financement et de son adéquation aux besoins locaux.

Le développement de la pêche hauturière constitue un autre axe de réflexion. Il suppose des bateaux adaptés, des équipages formés et des moyens de sécurité suffisants. La rentabilité des opérations devra être étudiée en tenant compte des coûts d'entretien, du carburant et de la préservation des ressources marines. À terre, les chambres froides et les unités de transformation pourraient limiter les pertes et permettre aux entreprises rodriguaises de mieux valoriser leurs produits. Mais ces investissements devront s'accompagner de débouchés commerciaux et de transports fiables, à des tarifs compatibles avec les marges des producteurs.

Créer davantage de valeur sur place

L'atelier a également abordé le projet Deep Ocean, qui explore plusieurs usages de l'océan : énergie, eau, aquaculture et climatisation. Ces possibilités nécessitent encore des évaluations techniques, financières et environnementales.

Pour concrétiser ces ambitions, l'accès au financement sera déterminant. La DBM, MauBank et les partenaires du développement pourraient examiner des dispositifs adaptés aux pêcheurs, coopératives et entrepreneurs, selon la viabilité des dossiers.

Les échanges ont notamment associé la FAO, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le PNUD, aux côtés des autorités et organismes concernés.

Le commissaire de la Pêche, Louis-Ange Perrine, a annoncé la poursuite des contacts entre partenaires pour élaborer une feuille de route. Un rapport doit préciser les suites de l'atelier. La prochaine étape sera décisive : sélectionner les priorités, attribuer les responsabilités et fixer des échéances. La réussite se jugera aux emplois créés, aux revenus améliorés et aux bénéfices conservés dans l'île, tout en protégeant durablement le patrimoine marin dont dépend son avenir.

Automobile : face à la flambée des carburants, l'électrique séduit de plus en plus les Réunionnais

Les voitures électriques poursuivent leur progression à La Réunion. En octobre, elles ont représenté 18,46 % des immatriculations de voitures particulières neuves, dans un marché automobile qui reste en recul depuis le début de l'année.

La hausse des prix à la pompe renforce l'attrait des Réunionnais pour les motorisations électriques. Après avoir atteint 2 euros le litre en octobre, le super est passé à 2,11 euros le 1er novembre. Le gazole, auparavant à 1,80 euro, est redescendu à 1,69 euro grâce à une ristourne de l'État. Dans ce contexte, les ventes de voitures électriques ont augmenté de 24 % en octobre. Sur les dix premiers mois de 2026, leur progression atteint 23 %, avec 2 525 véhicules neufs immatriculés. Leur part de marché s'établit à 14,42 %, contre 10,54 % en 2025.

Renault largement en tête

Renault domine le segment avec 769 immatriculations depuis janvier, un volume supérieur à celui de ses cinq premiers concurrents réunis. Citroën suit avec 170 véhicules, devant BMW (159), Peugeot (148), Skoda (133) et Hyundai (116). Les hybrides rechargeables gagnent également du terrain. Leurs ventes progressent de 46 % sur dix mois et de 62 % en octobre. Ils représentent désormais 3,42 % du marché depuis janvier et 4,58 % sur le seul mois d'octobre.

Malgré la percée de l'électrique, les hybrides non rechargeables restent les plus vendus. Ils représentent près de 49 % du marché, soit presque une voiture neuve sur deux. Leurs immatriculations augmentent de 3,78 % depuis janvier, malgré une baisse de 6,38 % en octobre. À l'inverse, les modèles essence et diesel continuent de perdre du terrain. Leurs ventes ont chuté de 26 % sur les dix premiers mois de l'année, soit 2 073 véhicules de moins.

Le marché des voitures particulières affiche ainsi un recul de 5,91 %, malgré une légère reprise en octobre (+1,62 %). La croissance des utilitaires (+8 %) atténue cette baisse : toutes catégories confondues, le marché automobile réunionnais recule de 3,63 %, soit 808 immatriculations de moins.

Les professionnels redoutent un mois de novembre difficile

Les distributeurs s'inquiètent également des conséquences de nouvelles règles liées au financement automobile. Selon Philippe-Alexandre Rebboah, vice-président du Syndicat de l'importation et du commerce de La Réunion, l'application de la directive DCC2 à partir du 20 novembre imposera un délai de rétractation incompressible de quatorze jours aux particuliers concernés.



Les professionnels craignent que cette mesure ne décale certaines livraisons de fin de mois et ne freine la reprise d'un marché encore en difficulté.

Rhizo Médias : la presse réunionnaise s'unit pour défendre son avenir

Le Quotidien de La Réunion, Zinfos974 et *Territoire(s) Média* unissent leurs forces au sein de *Rhizo* Médias. Cette nouvelle association ambitionne d'accompagner les mutations économiques, numériques et technologiques de la presse locale.Baisse de la diffusion papier, concurrence des GAFAM, essor de l'intelligence artificielle : les défis se multiplient pour les éditeurs. Pour y répondre, Rhizo Médias mise sur la mutualisation de certaines ressources, l'innovation et le développement des compétences. Elle souhaite également porter une voix commune auprès des pouvoirs publics.

L'association est présidée par Jean-Jacques Dijoux, du Quotidien. Pierrot Dupuy, de Zinfos974, en assure la trésorerie, tandis que Vincent Vibert, de Territoire(s) Média, occupe le poste de secrétaire.Ouverte à l'ensemble des médias réunionnais, cette alliance entend renforcer le secteur tout en préservant l'indépendance éditoriale et l'identité de chaque éditeur.

Madagascar : la HCC ouvre la voie à un référendum avant la présidentielle

Le cadre des prochaines échéances électorales se dessine à Madagascar. Dans un avis rendu mercredi 4 novembre 2026, la Haute Cour constitutionnelle (HCC) estime qu'un référendum visant à adopter une nouvelle Constitution peut précéder l'élection présidentielle.
Saisie par le président de la Refondation, la juridiction devait se prononcer sur la possibilité d'organiser cette consultation avant le scrutin présidentiel. Elle considère que cette démarche est juridiquement envisageable, tout en distinguant une révision de la Constitution actuelle de l'adoption d'un nouveau texte destiné à instaurer un nouvel ordre institutionnel.



La procédure devra toutefois suivre plusieurs étapes. L'initiative reviendrait au président de la Refondation, après délibération en Conseil des ministres. Le projet devrait ensuite obtenir l'approbation des trois quarts des membres de l'Assemblée nationale avant d'être soumis aux électeurs. La HCC envisage également la possibilité d'un référendum proposant plusieurs options. Cette formule nécessiterait cependant une modification préalable des textes légaux et réglementaires encadrant la consultation populaire.

Les préparatifs se précisent aussi sur le plan budgétaire. Le projet de loi de finances 2027 prévoit plus de 199 milliards d'ariary pour la Commission électorale nationale indépendante (CENI), notamment en prévision du référendum constitutionnel et de la présidentielle. Aucun calendrier électoral officiel n'a toutefois encore été arrêté.Une prochaine étape est attendue les 9 et 10 novembre au Centre de conférences international d'Ivato, avec la restitution des consultations politiques organisées du 1er au 8 septembre au palais d'État de Lavoloha. Les propositions des partis politiques, de la société civile et des autres forces vives devraient alimenter les discussions sur les futures règles électorales et les modalités des scrutins envisagés pour 2027.

AGOA : Washington menace de retirer les avantages commerciaux de Pretoria et Kigali

Les relations commerciales entre les États-Unis et deux partenaires africains traversent une nouvelle zone de turbulences. Selon l'annonce rapportée du représentant américain au Commerce, Jamieson Greer, Washington prévoit de retirer l'Afrique du Sud et le Rwanda de l'African Growth and Opportunity Act à compter de janvier prochain.

Communiquée au Congrès le 2 novembre, cette position ferait suite à l'examen annuel de l'éligibilité des bénéficiaires. L'administration Trump reproche aux deux gouvernements des pratiques jugées incompatibles avec les exigences du programme, notamment concernant la gouvernance, les échanges commerciaux et les droits fondamentaux. Créé en 2000, l'AGOA permet aux pays admissibles d'exporter plusieurs milliers de produits vers les États-Unis sans droits de douane. La perte de ces préférences pourrait réduire la compétitivité des entreprises concernées, sans pour autant fermer le marché américain à leurs marchandises.

Pretoria face aux pressions américaines

Pour l'Afrique du Sud, cette menace intervient dans un climat diplomatique dégradé. Washington évoque des obstacles au commerce et aux investissements américains, des préoccupations liées à la corruption ainsi que des désaccords touchant à sa politique étrangère et à sa sécurité nationale. Les accusations de Donald Trump concernant le traitement des Afrikaners alimentent également les tensions. Pretoria rejette les affirmations selon lesquelles cette communauté ferait l'objet de persécutions. La procédure engagée par l'Afrique du Sud contre Israël devant la Cour internationale de Justice, concernant des accusations de génocide à Gaza, constitue un autre sujet de discorde.

L'industrie automobile, les agrumes et le vin figurent parmi les secteurs susceptibles de subir les conséquences d'une suppression des préférences douanières. Pretoria relativise néanmoins l'impact global : selon les chiffres attribués à son ministère du Commerce, les exportations sous AGOA représenteraient environ 10 % de ses ventes aux États-Unis et 1 % de ses exportations



mondiales.Le gouvernement entend soutenir les filières exposées, maintenir le dialogue avec Washington et diversifier ses débouchés, notamment vers la Chine.

Concernant Kigali, Washington met en avant des préoccupations relatives à l'État de droit, au pluralisme politique, aux droits des travailleurs et aux restrictions commerciales.Les tensions portent aussi sur le soutien financier et militaire que les États-Unis accusent le Rwanda d'apporter au M23 dans l'est de la République démocratique du Congo. Kigali conteste ces accusations. La prise de Goma et de Bukavu par le mouvement rebelle, début 2025, a accentué la crise régionale, marquée par des déplacements massifs de populations. Tout en exerçant cette pression commerciale, Washington poursuit ses efforts diplomatiques en faveur d'un règlement du conflit. Pour le Rwanda, les conséquences économiques dépendraient des produits effectivement couverts par les préférences supprimées et des droits applicables. Les exportateurs concernés devraient alors adapter leurs prix, leurs marchés ou leurs stratégies commerciales.

Présidentielle 2027 : Le Pen creuse l'écart, Mélenchon deuxième au premier tour

À plusieurs mois du scrutin, les enquêtes présentées dessinent un rapport de force favorable à Marine Le Pen. Créditée de 33 à 36 % des intentions de vote au premier tour, elle bénéficie d'une avance sur les autres personnalités testées. Ces résultats correspondent toutefois à des hypothèses de candidatures et ne constituent pas une prévision du résultat électoral.

Trois duels favorables à Marine Le Pen

Dans la dernière vague de l'Ifop citée, dont le terrain s'est achevé le 29 octobre, Marine Le Pen atteint 35 %, contre 34 % dix jours auparavant. Jean-Luc Mélenchon gagne trois points sur cette période, passant de 15 à 18 %.



Derrière eux, Raphaël Glucksmann recueille 10 %, devant Édouard Philippe, qui descend à 9,5 %, contre 12 % le 19 octobre. David Lisnard suit avec 7 %, puis Gabriel Attal à 5 %, Éric Zemmour à 4,5 % et Bruno Retailleau à 4 %. L'enquête OpinionWay du 22 octobre présente le même classement pour les quatre premiers : Marine Le Pen obtient 36 %, Jean-Luc Mélenchon 16 %, Raphaël Glucksmann 13 % et Édouard Philippe 12 %. David Lisnard et Bruno Retailleau sont chacun crédités de 6 %. Harris Interactive se distingue sur la troisième place. Dans son étude du 21 octobre, Édouard Philippe atteint 15 %, devant Raphaël Glucksmann à 12 %. Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon restent en tête, avec respectivement 33 % et 17 %.

Les scénarios de second tour rapportés donnent également l'avantage à Marine Le Pen. Face à Édouard Philippe, elle recueillerait entre 56 et 57 % des suffrages selon les dernières mesures citées. L'écart s'est accru par rapport aux enquêtes estivales, qui décrivaient un affrontement plus serré. Le duel avec Jean-Luc Mélenchon apparaît nettement plus déséquilibré. Marine Le Pen est créditée de 68 % par l'Ifop, de 69 % par OpinionWay et de 70 % par Harris Interactive. Le candidat insoumis obtiendrait ainsi entre 30 et 32 %.

Face à Raphaël Glucksmann, elle conserve aussi une avance : 56 % chez OpinionWay, 57 % à l'Ifop et 59 % chez Harris Interactive. L'eurodéputé recueillerait donc entre 41 et 44 % dans ces dernières enquêtes.

Exportations : le café de Chamarel mise sur la Chine pour élargir ses horizons

Seul café cultivé et transformé localement à Maurice, le café de Chamarel franchit une nouvelle étape dans son développement à l'international. La marque participe pour la première fois à la China International Import Expo (CIIE), qui se tient du 5 au 10 novembre à Shanghai, avec l'ambition de faire découvrir aux consommateurs chinois cette production singulière issue du terroir mauricien.



Cette neuvième édition de la foire commerciale réunit 4 142 exposants étrangers sur une superficie de plus de 440 000 mètres carrés. Une plateforme internationale qui offre aux entreprises l'occasion de présenter leurs produits, de rencontrer des acheteurs et de nouer des partenariats commerciaux. Pour Chamarel Coffee, l'objectif est notamment de se faire connaître auprès des importateurs chinois, des restaurants haut de gamme, des cafés spécialisés et des torréfacteurs.

Un terroir volcanique et un savoir-faire artisanal

Nichée au cœur du géoparc des Terres des Sept Couleurs, dans le district de Rivière-Noire, la plantation de Chamarel bénéficie de conditions naturelles favorables à la culture du café. L'humidité, la douceur de l'ensoleillement et la richesse minérale des sols contribuent au développement des caféiers et à la qualité aromatique des grains.



« *Nous aimerions que le marché chinois découvre un café de spécialité rare provenant de Maurice* », explique Thomas Lehoux, responsable du développement des activités café de Chamarel Coffee.
La plantation cultive principalement deux variétés, l'Arabica et le Liberica, qui seront toutes deux présentées à Shanghai. La marque mise sur l'origine de ses grains et sur leur transformation entièrement artisanale pour se démarquer des cafés issus d'autres régions.

Pour Thomas Lehoux, le café, à l'image du vin, doit une grande partie de son identité à son origine, à ses arômes et à sa qualité. Cette approche permet de valoriser les particularités du terroir mauricien et de proposer un produit qui se distingue sur le marché du café de spécialité.

La Chine, un marché aux perspectives prometteuses

Cette démarche intervient alors que la consommation de café progresse en Chine. Les consommateurs s'intéressent de plus en plus aux différentes variétés de grains, aux profils aromatiques et à leur provenance, une évolution qui ouvre de nouvelles perspectives pour les producteurs mauriciens. « *Je pense qu'il peut exister un lien fort entre nous, petit producteur d'une petite île, et un grand marché comme la Chine* », souligne Thomas Lehoux.

Au-delà de la présentation de ses produits, Chamarel Coffee entend profiter de cette première participation pour mieux cerner les goûts et les attentes des consommateurs chinois. L'entreprise espère également établir des relations commerciales durables avec des partenaires locaux afin de faciliter son implantation sur ce marché.

Une production appelée à augmenter

En prévision de nouvelles opportunités à l'exportation, l'entreprise a déjà engagé l'agrandissement de sa plantation. Celle-ci couvre actuellement environ 16 hectares et produit près d'une tonne de café transformé par an, destinée notamment aux marchés extérieurs. Quatre hectares supplémentaires ont été plantés cette année. Leur entrée en production devrait permettre d'accroître les volumes dans un délai de deux à trois ans.
Parallèlement, Chamarel Coffee explore de nouvelles pistes de diversification, avec le développement de fragrances et de parfums aux senteurs de café, ainsi que de tasses. Une manière d'élargir son offre au-delà de la seule production caféière.

Pour cette entreprise locale , la participation à la CIIE représente ainsi bien plus qu'une vitrine commerciale : elle constitue une occasion de faire rayonner un produit du terroir national, de valoriser le savoir-faire local et d'ouvrir de nouveaux débouchés sur l'un des plus grands marchés de consommation au monde.



Café : Ce que révèlent les nouvelles recherches

Le café pourrait offrir davantage qu'un simple coup de fouet. Des recherches récentes explorent ses liens avec la santé du cerveau et du cœur, tout en soulignant l'importance de la modération.

Une étude publiée cette année dans *JAMA*, portant sur 131 821 personnes suivies pendant plusieurs décennies, associe la consommation de café caféiné à un risque plus faible de démence. L'association la plus favorable apparaît autour de deux à trois tasses quotidiennes, sans bénéfice supplémentaire clairement observé au-delà. Ces résultats ne prouvent cependant pas que le café prévient cette maladie. *JAMA Network*
L'heure de consommation pourrait également compter. Une étude publiée dans l'European Heart Journal, menée auprès de 40 725 adultes, associe le café consommé principalement le matin à une mortalité cardiovasculaire inférieure de 31 % à celle des non-consommateurs. Cette association n'était pas retrouvée chez les personnes qui en buvaient toute la journée. Oxford Academic
En juillet 2026, l'American Heart Association a rappelé que jusqu'à 400 milligrammes de caféine par jour sont généralement tolérés par la plupart des adultes. Cette limite reste à adapter : nervosité, palpitations ou sommeil perturbé doivent inciter à réduire sa consommation. La teneur en caféine varie selon la préparation et la taille des tasses.

Le Journal du Dimanche

Manioc Bites : le couple Sitaram-Chrétien fait rayonner le manioc autrement

À Providence, Quartier Militaire, Vashishsing Sitaram et Maria Gwenaëlle Chrétien, tous deux âgés de 24 ans, transforment une douceur traditionnelle en projet d'entreprise. Avec Manioc Bites, le jeune couple mise sur des créations originales pour donner une nouvelle place au manioc. Mais comment une petite attention amoureuse est-elle devenue le déclic d'une aventure entrepreneuriale ?





Une histoire d'amour peut parfois prendre des chemins inattendus. Pour Vashishsing Sitaram et Maria Gwenaëlle Chrétien, elle a notamment pris la forme d'un gâteau manioc. Il y a environ deux ans, le jeune homme demande à sa compagne de lui préparer quelques douceurs végétariennes à l'occasion de Maha Shivaratree. Maria, qui aime cuisiner et confectionner des desserts, accepte volontiers. Elle est loin de se douter que cette petite attention donnera naissance, quelque temps plus tard, à une entreprise.

Pour Vashishsing, cette dégustation ravive également de précieux souvenirs d'enfance. « *Quand j'étais petit, ma tante m'apportait des gâteaux manioc. J'aimais tellement ça que je pouvais presque manger les deux sachets à moi tout seul* », raconte-t-il avec amusement. En goûtant ceux préparés par Maria, il retrouve cette saveur familière et apprécie particulièrement le résultat. À ce moment-là, l'idée de créer une entreprise n'est pas encore à l'ordre du jour. Vashishsing travaille dans le graphisme, tandis que Maria poursuit ses études en créole mauricien à la Mauritius Institute of Education (MIE). Mais une réflexion finit par germer : pourquoi ne pas transformer cette spécialité en une véritable activité commerciale ?



Le couple décide alors de tenter l'expérience. Ensemble, ils imaginent un logo, réfléchissent à leur identité visuelle et commencent à développer leurs propres recettes. Les premiers essais donnent lieu à une phase de tests, avec différentes associations de saveurs. Chocolat, pistache, caramel et cacahuètes viennent progressivement enrichir leur offre. Leur objectif est de proposer une nouvelle expérience gustative autour du manioc, tout en conservant l'essence de cette douceur traditionnelle.

Des premières commandes au bouche-à-oreille

Les débuts se font en famille. En décembre, après plusieurs essais, les deux jeunes décident de faire goûter leurs créations à leurs proches. Les réactions sont encourageantes. Une tante passe même une première commande d'une trentaine de pièces pour des invités. Le succès est au rendez-vous et les recommandations commencent à circuler.
Une autre tante leur permet ensuite de toucher une nouvelle clientèle en passant commande sur son lieu de travail. Petit à petit, les demandes se multiplient. La page Facebook de Manioc Bites devient leur principale vitrine et leur permet de présenter leurs produits, de communiquer avec les clients et de prendre les commandes.

Tout se construit progressivement, avec les moyens disponibles. Le couple assure lui-même la préparation, la communication, l'emballage et les livraisons. Les premiers revenus sont réinvestis dans l'achat de matériel et la promotion de l'entreprise. Les périodes de novembre et décembre deviennent particulièrement encourageantes, avec une augmentation des commandes.

Le manioc décliné sous toutes ses formes

Aujourd'hui, les deux entrepreneurs ont développé plusieurs variétés, notamment des gateaux manioc versions caramel, aux cacahuètes et au chocolat. Ils proposent également des galettes et des crêpes à base de manioc.Et les idées ne manquent pas. Le couple souhaite prochainement élargir sa gamme avec des glaces et des sorbets au manioc.

Pour garantir la qualité de leurs préparations, ils s'approvisionnent directement auprès de planteurs locaux. Le manioc est ensuite épluché, découpé et lavé avant d'être conservé au congélateur selon un procédé précis, adapté à leurs besoins de production.Leur démarche repose également sur la valorisation d'un produit agricole mauricien. Le manioc, reconnu notamment pour son apport énergétique et sa richesse en glucides, constitue l'ingrédient central de leur activité.

Des livraisons en autobus aux quatre coins de Maurice

Au départ, les moyens financiers sont limités et le couple ne possède pas de véhicule pour assurer les livraisons. Depuis Providence, les déplacements se faisaient en autobus.“Il fallait parfois attendre près d'une heure un autobus, afin de se rendre dans des certains endroits”, confie le couple. Les retards deviennent une source de gêne pour les deux, qui souhaitent offrir un service à la hauteur des attentes de leurs clients.
À ces contraintes s'ajoutent les responsabilités familiales. Vashishsing doit notamment s'occuper de sa grand-mère malade, ce qui rend certaines journées encore plus éprouvantes.« *Nous avons vécu pas mal de péripéties. Il y avait des endroits que nous ne connaissions même pas.* », se souvient-il. Avec le temps, leurs efforts leur permettent toutefois d'acquérir une voiture et aujourd'hui, ils desservent une grande partie de Maurice.

Entreprendre à deux, à seulement 24 ans, implique aussi de faire des choix. Maria n'a finalement pas débuté sa carrière dans l'enseignement. Elle a choisi de se consacrer pleinement au développement de Manioc Bites. Vashishsing, de son côté, a également mis de côté son activité dans le graphisme pour se concentrer sur leur entreprise.
« *Gérer un business est très difficile. Cela demande énormément d'énergie et de sacrifices* », reconnaît Vashishsing. Leur recette, quant à elle, reste jalousement gardée. Seuls les deux partenaires en maîtrisent les détails et le procédé de préparation. Cette complicité constitue aussi l'une des particularités de leur aventure.

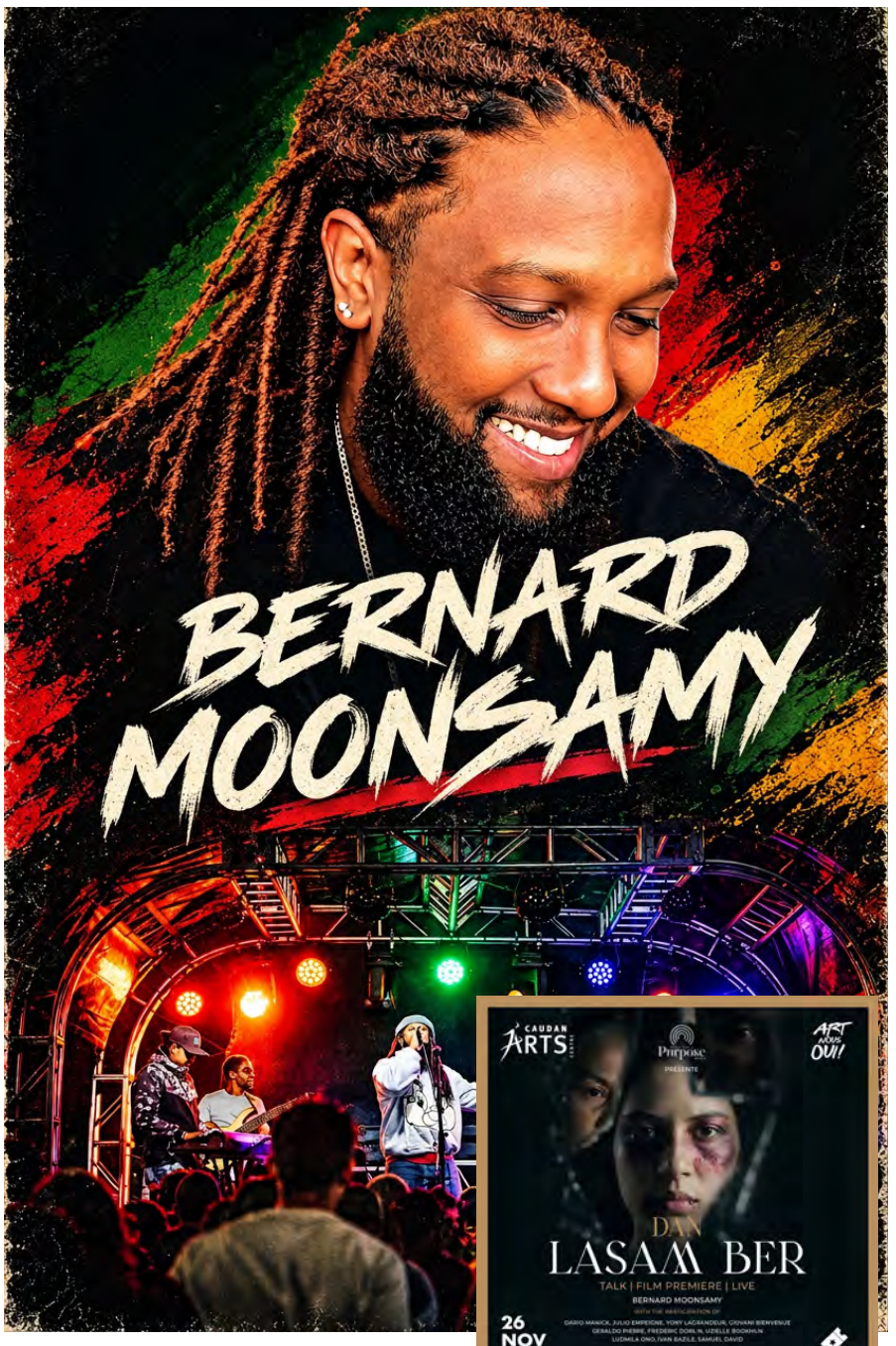
35

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 08 AU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

« Dan Lasam Ber » : Bernard Moonsamy allie musique et engagement social

Après les Inconnus et les Anonymes, Bernard Moonsamy poursuit son chemin en solo. À 33 ans, il souhaite mettre sa musique au service de causes sociales. Avec « Dan Lasam Ber », présenté le 26 novembre au Caudan Arts Centre, le chanteur réunira chansons, cinéma et échanges autour des violences faites aux femmes.



Rien ne prédestinait Bernard Moonsamy à une carrière artistique. Dans sa famille, c'est l'entrepreneuriat qui occupe le devant de la scène. Son grand-père et son père dirigent une entreprise de construction, tandis que sa mère travaille à leurs côtés dans l'administration. La musique s'invitera pourtant dans son quotidien, au fil des rencontres et des amitiés, jusqu'à devenir une évidence.

L'un de ses premiers souvenirs musicaux remonte à l'enfance. À Pointe-aux-Sables, où il habite, il aperçoit un jour Menwar marchant sur le littoral en jouant de sa boîte de sardines. Intrigué par les sonorités de cet instrument singulier, le garçon s'intéresse au musicien. Celui-ci finit par lui en faire cadeau. Bien plus qu'un objet, ce présent demeure pour Bernard le symbole d'une première rencontre avec un univers dans lequel il trouvera sa place.

À 15 ans, il forme avec des amis du quartier, dont certains sont également enfants de chœur, un groupe baptisé « *Zeness Pena Role* ». Parmi eux figurent Lucas et Lionel Cupidon, ses futurs compagnons au sein des Inconnus. Ensemble, ils participent à diverses activités et initiatives sociales. Certains fréquentent aussi le centre Baudelaire et maîtrisent déjà le chant ou un instrument. Bernard les observe avec admiration et sent grandir son envie de suivre cette voie.

À la même époque, il côtoie des aînés qui se retrouvent près du supermarché Sheridan. Ces rencontres, ponctuées de chansons et de morceaux de guitare, deviennent pour lui des moments d'apprentissage. Il écoute, regarde et s'imprègne de leur manière de jouer. Un jour, Ton Yvon lui offre une guitare. L'instrument n'a ni cordes ni papillons, mais le jeune homme mesure la valeur du geste. Sou après sou, il économise pour le remettre en état. Une nouvelle aventure commence.

Des rencontres aux premières scènes

Avec cette guitare, les répétitions improvisées se multiplient, tant avec les aînés qu'avec ses amis. Les premières invitations arrivent : petites fêtes, animations et fancy fairs leur permettent de se produire devant un public.Puis une vidéo de l'un de leurs moments de partage musical circule sur Internet. Elle attire l'attention de Jimmy Veerapin, fondateur de Culture Events, qui leur propose de les produire. C'est ainsi que naît le groupe Inconnus.

La formation trouve rapidement son public. Le succès du premier album dépasse les attentes de ses membres. Bernard garde de cette période le souvenir d'une grande effervescence et la fierté d'avoir proposé une musique que les auditeurs se sont appropriée. Avec les Inconnus, puis les Anonymes, il vivra neuf années de spectacles et de rencontres à travers Maurice. Lorsque l'aventure collective s'achève, les liens demeurent. Les anciens compagnons restent amis et continuent de soutenir leurs projets respectifs. Pour Bernard, cette transition ouvre la voie à une démarche plus personnelle.

Des chansons pour sensibiliser

Depuis près de deux ans, le chanteur développe sa carrière solo avec une ambition qui dépasse la scène : aborder, à travers ses textes, des réalités de la société mauricienne.
Il porte ainsi artistiquement « *Music for a Purpose – Moris* », une initiative développée par OXIDE Consulting Agency et Whisper Production. Le projet associe création musicale, narration visuelle et sensibilisation aux enjeux sociaux.
Sa première phase, en 2025, a donné naissance à douze chansons accompagnées de clips. Les thèmes abordés vont des violences faites aux femmes à la santé mentale, en passant par les inégalités, la paix, la décolonisation de l'esprit et les valeurs humaines.
Les deuxième et troisième phases visent désormais à élargir l'audience de ces créations en renforçant leur visibilité et leur diffusion. « *Dan Lasam Ber* » s'inscrit dans cette continuité, avec un album original, un court-métrage et une soirée réunissant musique, cinéma et discussion.

Trois temps forts au Caudan Arts Centre

L'album sera disponible sur les plateformes de streaming à partir du 25 novembre 2026. Le lendemain, jeudi 26 novembre, le Caudan Arts Centre accueillera « *Dan Lasam Ber – The Event* ».Trois temps forts rythmeront cette soirée : une discussion consacrée à l'élimination des violences faites aux femmes, la première projection publique du court-métrage Dan Lasam Ber, puis un concert de Bernard Moonsamy.
Pour l'artiste, cette place accordée au dialogue traduit une conviction : les chansons peuvent transmettre des valeurs et ouvrir des échanges sur des sujets difficiles. Préoccupé par le manque de repères chez de nombreux jeunes, il estime que les artistes ont également un rôle à jouer dans la société.
Avec ce rendez-vous, Bernard souhaite prolonger la rencontre au-delà du spectacle. Il entend inviter le public à écouter, à réfléchir et à porter un autre regard sur des réalités parfois passées sous silence.



Thalaivar173 : deux légendes du cinéma tamoul réunies à l'écran

Deux grandes figures du cinéma tamoul, Rajinikanth et Kamal Haasan, vont se retrouver dans un nouveau long-métrage intitulé Thalaivar173. Le projet sera réalisé par Sundar C et produit sous la bannière de Raaj Kamal Films International (RKFI), la société de production de Kamal Haasan.

L'annonce officielle, faite le 5 novembre, marque des retrouvailles particulièrement attendues entre deux acteurs dont les carrières ont profondément marqué le cinéma indien depuis plus de cinq décennies. Au-delà de cette collaboration artistique, le film met également en lumière l'amitié et le respect mutuel qui unissent les deux vedettes depuis leurs débuts dans le cinéma tamoul.

Cette production revêt également une dimension symbolique puisqu'elle coïncide avec les 44 ans de Raaj Kamal Films International. Kamal Haasan et le producteur R. Mahendran seront aux commandes du projet, tandis que Red Giant Movies assurera sa présentation. Le film promet de réunir la présence emblématique de Rajinikanth à l'écran et l'énergie caractéristique de la mise en scène de Sundar C. Les producteurs annoncent un grand spectacle mêlant émotion et divertissement.

Thalaivar173 devrait sortir en salles à l'occasion du festival de Pongal, en janvier 2027. Cette réunion de deux légendes du cinéma tamoul s'annonce déjà comme l'un des rendez-vous cinématographiques les plus attendus de cette période.



Ladaku : Kartik Aaryan fait ses débuts comme producteur aux côtés de Kabir Khan





Le duo formé par l'acteur Kartik Aaryan et le réalisateur Kabir Khan se retrouve pour un nouveau projet cinématographique. Intitulé Ladaku, ce long-métrage inspiré d'une histoire vraie et porteuse d'espoir sortira mondialement en salles le 18 juin 2027.

Après leur première collaboration dans Chandu Champion, les deux artistes renouent ainsi avec un projet qui met en avant la détermination, le courage et la capacité humaine à surmonter les obstacles. Le film s'inspire d'événements réels extraordinaires et entend raconter un parcours marqué par l'ambition, la persévérance et l'espoir.
Ladaku marque également une étape importante dans la carrière de Kartik Aaryan. En plus d'en tenir le rôle principal, l'acteur fera ses débuts en tant que producteur à travers sa société Dopamine Studios. La production est assurée conjointement par Birla Studios, Kabir Khan Entertainment et Dopamine Studios, en partenariat avec Ananya Birla.
Réalisateur de plusieurs succès du cinéma indien, notamment Bajrangi Bhaijaan et 83, Kabir Khan s'est déjà illustré dans la mise en scène de récits inspirants mettant en lumière des individus ou des équipes confrontés à des défis exceptionnels. Avec Ladaku, il poursuit cette orientation en proposant une nouvelle histoire centrée sur la résilience et la force de l'esprit humain.
Présenté comme un divertissement familial à dimension émotionnelle, le film suscite déjà l'intérêt, notamment en raison des retrouvailles entre Kartik Aaryan et Kabir Khan après Chandu Champion.

Fusillade chez Salman Khan : La justice refuse une libération provisoire à un accusé pour assister au mariage de son frère





Un tribunal spécial de Mumbai a rejeté la demande de libération provisoire de Vickykumar Gupta, poursuivi dans l'affaire des tirs survenus devant la résidence de l'acteur indien Salman Khan, en avril 2024. L'accusé pourra toutefois assister virtuellement au mariage de son frère depuis sa cellule, en décembre prochain.

Gupta avait sollicité une remise en liberté temporaire pour les 1er et 2 décembre 2026 afin de se rendre dans le district de West Champaran, dans l'État du Bihar, où doit se dérouler le mariage de son frère biologique.
Dans sa décision rendue mercredi 4 novembre, le juge S. Navander, siégeant devant un tribunal spécial chargé des affaires relevant de la loi MCOCA (Maharashtra Control of Organised Crime Act), a rejeté cette demande. Il a néanmoins ordonné aux autorités pénitentiaires de prendre les dispositions nécessaires pour permettre au détenu de suivre la cérémonie par visioconférence.

L'affaire remonte au 14 avril 2024, lorsque des coups de feu avaient été tirés devant Galaxy Apartment, la résidence de Salman Khan, à Mumbai. Vickykumar Gupta et Sagar Pal sont notamment accusés d'avoir participé à cette attaque. Les deux hommes, ainsi que trois autres coaccusés, font face à des poursuites pour complot criminel et tentative de meurtre, entre autres infractions prévues par le Code pénal indien et la législation contre le crime organisé du Maharashtra.

« X-Men » : Ben Wang décroche le rôle d'Iceman dans le prochain film de Marvel

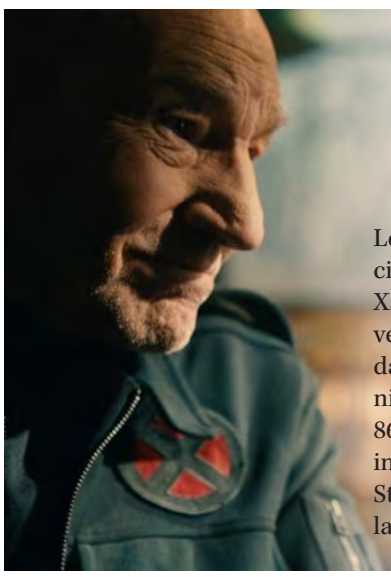
L'acteur Ben Wang, connu notamment pour son rôle dans la série American Born Chinese, rejoint la distribution du prochain film X-Men des studios Marvel. Il incarnera Iceman, l'un des membres fondateurs de l'équipe de mutants dans les bandes dessinées Marvel.
Créé par Stan Lee et Jack Kirby, Iceman possède le pouvoir de transformer son corps en glace et de manipuler la vapeur d'eau à grande échelle. Le personnage avait déjà été interprété par Shawn Ashmore dans plusieurs films de la franchise, notamment X-Men, X2 et X-Men: Days of Future Past.

Ben Wang donnera la réplique à plusieurs acteurs, dont Christopher Abbott dans le rôle du professeur Xavier, Kit Connor en Cyclope, Samara Weaving en Emma Frost, Inde Navarrette en Malicia et Sadie Sink en Jean Grey.
Prévu pour 2028, le long-métrage sera réalisé par Jake Schreier, connu pour



Thunderbolts, et produit par Kevin Feige sous la bannière de Marvel Studios.

Ce nouveau projet marque une étape importante dans le retour des X-Men au sein de l'univers cinématographique Marvel, après le rachat de 20th Century Fox par Disney en 2019. Ben Wang sera également à l'affiche de The Hunger Games: Sunrise on the Reaping, dans lequel il interprète Wyatt Callow.



Patrick Stewart : un dernier adieu au professeur Xavier dans « Avengers: Doomsday»

Le dernier rôle de Patrick Stewart au cinéma sera celui du professeur Charles Xavier dans Avengers: Doomsday. Marvel Studios a confirmé cette information dans un hommage rendu à l'acteur britannique, décédé le 28 octobre 2026 à l'âge de 86 ans. Connu mondialement pour son interprétation du chef des X-Men, Patrick Stewart avait incarné ce personnage pour la première fois dans X-Men, en 2000. Il l'a ensuite repris dans plusieurs films de la franchise, sur plus de deux décennies, devenant indissociable de ce rôle.
Dans son communiqué, Marvel Studios a salué le talent, l'élégance et l'humanité de l'acteur, soulignant la profondeur qu'il avait apportée au personnage du professeur Xavier. Le studio a également adressé ses condoléances à son épouse, Sunny Ozell, à ses proches et à ses nombreux admirateurs.
Patrick Stewart est décédé à son domicile de Los Angeles, après avoir vécu avec la maladie d'Alzheimer et une démence à corps de Lewy, dont les diagnostics n'avaient pas été rendus publics. Prévu en salles le 18 décembre 2026, Avengers: Doomsday marquera ainsi les adieux à l'écran de l'acteur dans l'un de ses rôles les plus emblématiques.

« Pirates des Caraïbes 6 » : Johnny Depp envisage de reprendre son rôle de Jack Sparrow

Johnny Depp pourrait retrouver son célèbre personnage de Jack Sparrow dans un sixième volet de la saga Pirates des Caraïbes. L'acteur américain s'est dit ouvert à un retour, à condition que le prochain film permette de conclure la franchise sur une meilleure note.

Interrogé par Entertainment Tonight sur une éventuelle participation, Depp a expliqué que son souhait serait avant tout de contribuer à offrir une conclusion à la hauteur de la saga. Il a également réaffirmé son attachement au producteur Jerry Bruckheimer, avec qui il entretient une relation d'amitié.
De son côté, Bruckheimer avait indiqué que le scénario du prochain film était en développement et que des discussions avec l'acteur étaient en cours.
Johnny Depp a incarné le capitaine Jack Sparrow dans les cinq films de la franchise, lancée en 2003 avec La Malédiction du Black Pearl. Le dernier volet, La Vengeance de Salazar, est sorti en 2017. La saga a rapporté plus de 4,5 milliards de dollars au box-office mondial.



Box Office: « Clayface » dépasse « Avengers: Endgame Encore »



Le nouvel opus horrifique de l'univers DC, consacré à l'un des ennemis emblématiques de Batman, vient de franchir un cap au box-office. Après dix jours d'exploitation, Clayface dépasse les recettes de la ressortie d'Avengers: Endgame Encore, tout en se rapprochant de la barre des 50 millions de dollars sur le marché domestique.
À l'occasion du week-end d'Halloween, il s'est hissé à la première place du box-office avec 4,2 millions de dollars de recettes. Il a ensuite reculé à la deuxième position dimanche, avec 2,8 millions de dollars, soit une baisse de 50 % par rapport au dimanche précédent. Malgré ce ralentissement, Clayface totalise désormais 82,9 millions de dollars de recettes après dix jours en salles.

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 08 AU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

La Pirogue Marlin World Cup : la chasse aux marlins au cœur de la course au titre

Les amateurs de pêche au gros ont rendez-vous du 9 au 11 décembre prochain pour la nouvelle édition de La Pirogue Marlin World Cup 2026. Organisée par Sunlife, cette compétition emblématique réunira plusieurs équipes, locales et internationales, autour d'une discipline qui a contribué à la réputation de Maurice comme destination de référence pour la pêche sportive dans l'océan Indien.



Lancée en 1982, cette épreuve est considérée comme la plus ancienne compétition internationale de pêche au gros à Maurice. Au fil des années, elle s'est forgé une solide réputation, attirant des participants venus notamment d'Angleterre, d'Italie, de Norvège, de Suède et d'Allemagne, aux côtés des équipes mauriciennes. Dans les années 1980, elle avait même réuni jusqu'à 40 équipes, soit près de 200 participants.

Après plusieurs années d'interruption, la compétition a été relancée en 2025. Son retour avait permis de renouer avec une tradition sportive bien ancrée dans l'histoire de l'établissement. L'édition 2026 s'inscrit dans cette continuité, avec l'ambition de faire vivre à nouveau cet événement auprès des passionnés de pêche sportive.

À la conquête des marlins

Pendant trois jours, les participants prendront le large à la recherche des célèbres marlins bleus et noirs, mais également d'autres espèces prisées, notamment le thon jaune, la dorade et le wahoo. Les prises seront comptabilisées conformément aux règles de l'International Game Fish Association (IGFA), qui encadrent la pêche sportive



à l'échelle internationale.

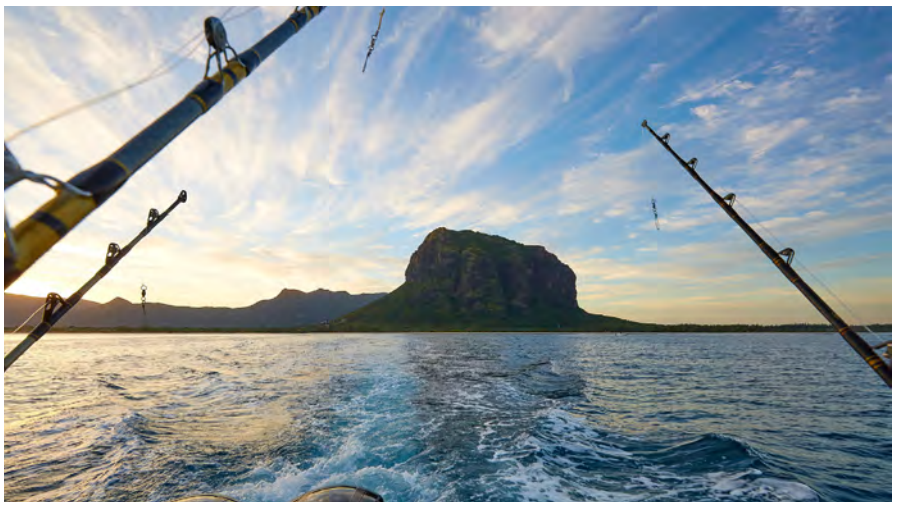
Le classement reposera sur le nombre de prises capturées, qu'elles soient conservées ou relâchées, selon le règlement de la compétition. Les marlins, en raison de leur valeur en points, occuperont naturellement une place déterminante dans la course au titre. Les départs en mer sont prévus à partir de 7 heures depuis Le Morne Anglers' Club, situé sur le front de mer à Rivière-Noire.

Une édition sous le signe des 50 ans de La Pirogue

Cette édition aura une signification particulière pour La Pirogue, établissement hôtelier emblématique de la côte ouest, qui célèbre cette année son 50e anniversaire. Ouvert en 1976, l'hôtel est le premier établissement du groupe Sunlife et fait partie de l'histoire du tourisme mauricien. Il accueillera plusieurs participants durant la compétition.

Le programme débutera le 8 décembre avec le briefing des capitaines, suivi d'un cocktail de bienvenue dans les jardins de La Pirogue. Les journées des 9, 10 et 11 décembre seront consacrées aux sorties en mer, avec des petits-déjeuners au Le Morne Anglers' Club et des cocktails de pesée à partir de 16 heures. La compétition prendra fin le 12 décembre avec une cérémonie de remise des prix, suivie d'un cocktail dînatoire à La Pirogue. Les équipes intéressées peuvent s'inscrire à partir de Rs 100 000 par équipe, composée de deux à quatre pêcheurs.

Les informations et les modalités d'inscription sont disponibles sur le site de Sunlife : https://www.yoursunlife.com/lapiroguemauritius/marlin-world-cup/





Pêche au gros : qui peut tenter l'aventure ?

Prendre le large et tenter de capturer un marlin, un thon ou une dorade coryphène : la pêche au gros attire les amateurs de sensations. Mais faut-il être un pêcheur expérimenté pour embarquer ? Pas nécessairement. Des opérateurs accueillent aussi les débutants et les accompagnateurs qui souhaitent simplement découvrir cette expérience en mer.

Une activité accessible, sous conditions

L'équipage accompagne les participants dans l'utilisation du matériel et les gestes à adopter. Aucune expérience préalable n'est donc systématiquement exigée. Il faut néanmoins pouvoir supporter plusieurs heures en bateau et suivre les consignes données à bord. Les enfants peuvent participer à certaines sorties, mais les conditions varient selon les prestataires. Certains recommandent un âge minimum de cinq ans, tandis que d'autres imposent un accompagnement adulte aux moins de seize ans. Il convient de vérifier ces critères avant toute réservation, ainsi que la disponibilité de gilets adaptés.

Avant de réserver, demandez la durée de l'excursion, le nombre de pêcheurs autorisés, les équipements fournis et les conditions d'annulation. Les accompagnateurs doivent également être signalés afin de respecter la capacité du bateau.

Prévoyez de l'eau, une protection solaire, un chapeau et des chaussures antidérapantes. Signalez toute difficulté de mobilité à l'opérateur pour vérifier les possibilités d'embarquement. Enfin, renseignez-vous sur le devenir des prises : conservation ou remise à l'eau, les pratiques diffèrent selon les sorties. La météo peut aussi conduire à un report. Et aucune capture n'est garantie : patience et plaisir de naviguer font pleinement partie de l'aventure

Kansō
HOMEWARE

Portable
Touch Display
24" Android
Work | Entertainment | Study | | Anywhere

Android 13.0
Smooth & powerful

6GB + 128GB
Large storage

FHD
Resolution
1920 x 1080

5MP Camera
Video calls & more

WiFi
Stable connection

7800mAh
Built-in battery

Rotatable & Height-adjustable

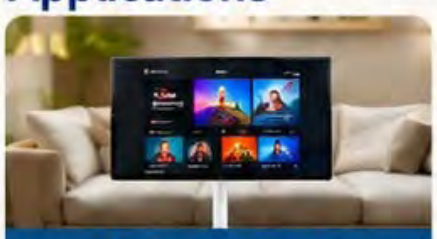


Flexible Display



Enjoy Your Favourite Apps
YouTube
TikTok
Disney+
zoom
Google Play

Applications


For Entertainment


For Office


For Home Use


For Retail & Business

Normal Price
~~Rs 30 800~~

Clearance Price
Rs 27 000

5941 0037 / 5941 1006
www.kanso.mu

Le Journal du Dimanche

21e journée : Havana Moon survole les débats, Gujadhur et Awotar doublent la mise

Havana Moon a survolé le Vetocare – Colonel Draper Cup hier, pour aligner une quatrième victoire consécutive. Son entraîneur Rameshwar Gujadhur et son jockey Donavan Mansour ont complété leur doublé avec Blown Away dans l'ultime épreuve. Jevin Awotar et Rye Joorawon ont également frappé deux fois, grâce à Warbird et Holds The Key. Une réunion marquée aussi par les confirmations de Diamond Days et de Zoomie.



Il était attendu et n'a pas déçu. Dans le Vetocare – Colonel Draper Cup, un Groupe 2 disputé sur 1 500 mètres, Havana Moon a une nouvelle fois imposé sa supériorité. Le pensionnaire de Rameshwar Gujadhur s'est offert un quatrième succès de rang, confortant ses ambitions à l'approche de la dernière classique de la saison.

Donavan Mansour l'a rapidement installé en tête. Libre de dicter son rythme, Havana Moon a abordé la dernière ligne droite avec suffisamment de ressources pour accélérer et creuser nettement l'écart. Il a bouclé le parcours en 1 min 30 s 86, sans être véritablement menacé dans la phase décisive. Derrière lui, son compagnon d'écurie Rapidash a fourni une belle fin de course pour prendre la deuxième place. Underworld a complété le podium devant Xavion.

Blown Away complète le doublé

Rameshwar Gujadhur et Donavan Mansour ont conclu la réunion comme ils avaient remporté l'épreuve principale : en contrôlant la course aux avant-postes. Dans la septième et dernière épreuve, Blown Away a décroché sa deuxième victoire au Champ-de-Mars.

Bien sorti des boîtes, il a pris les commandes avant que Mansour ne règle l'allure à sa convenance. Cette gestion lui a permis de conserver les réserves nécessaires pour repousser The Centurion, dont l'accélération finale a entretenu le suspense jusqu'au poteau. Blown Away s'est imposé en 1 min 21 s 58, devant The Centurion, World Champion et Cybotix.

Awotar et Joorawon frappent deux fois

Jevin Awotar et Rye Joorawon ont eux aussi signé un doublé, amorcé par Warbird dans la troisième course, le Krish & Shaan Govinda Sprint, disputé sur 1 400 mètres en BM46.

Rapidement aux commandes, Warbird a contrôlé les débats avant de résister au retour du grand favori Mauritius Kestrel. Cette quatrième victoire de la saison a été acquise en 1 min 24 s 50. National Award et Nou Praat Jy ont pris les troisième et quatrième places.

Le tandem a récidivé dans le Vision Medical Trophy, cinquième épreuve de la journée, courue sur 990 mètres en 0-26. Après deux deuxièmes places consécutives derrière Diamond Days, Holds The Key a renoué avec le succès. Bien lancé, il a pris la tête et conservé l'avantage malgré l'offensive de Senor Resfrio. Simbine, contraint de voyager sans couverture, a fait preuve de résistance pour terminer troisième devant Cliff Swallow. Le gagnant a été crédité de 55 s 25.





Diamond Days poursuit sa progression

Dans le RP Caterings Trophy, une épreuve de Middle Stakes sur 990 mètres, Diamond Days a confirmé qu'il comptait parmi les belles révélations de la saison. Le représentant de l'écurie Gujadhur a remporté sa quatrième victoire de l'année sous la selle de Dinesh Sooful. Rapidement en tête, il a subi la pression de Captain Arrow dans la partie initiale du parcours. Il a néanmoins trouvé les ressources pour repartir dans la ligne droite et contenir jusqu'au bout Captain Mike, auteur d'une prestation convaincante. Diamond Days a arrêté le chronomètre à 55 s 31. Captain Bombshell a terminé troisième devant Captain Lannister.

Fortune Hunter ouvre son compteur

La réunion avait commencé par la victoire de Fortune Hunter dans le Walis Mc Cloud – Red Star Trophy, disputé sur 1 650 mètres en 0-25. Le pensionnaire de l'écurie Aqua Stallions a offert à Akash Aucharuz sa première victoire de la saison.

Après avoir attendu au sein du peloton, le favori s'est retrouvé sans passage lorsqu'il a tenté de progresser à la corde dans la ligne droite. Aucharuz l'a alors décalé vers l'extérieur. Une fois dégagé, Fortune Hunter a placé l'accélération nécessaire pour prendre la mesure de Symbolic Gesture. Divine Warrior et New York City ont complété le quarté de cette épreuve, remportée en 1 min 41 s 79.

Zoomie au bout du suspense

La deuxième course, le Driveline Handicap Trophy sur 1 365 mètres en BM71, a récompensé la pointe de vitesse de Zoomie. Monté par Ryan Curatolo, le représentant de l'écurie Gujadhur a attendu les derniers mètres pour faire la différence. Formagear, qui semblait avoir pris une option sur la victoire, a finalement dû céder face à son retour. Zoomie s'est imposé en 1 min 21 s 87, devant Formagear, tandis que le grand favori Air Raid a terminé troisième devant Unzen.





SMS Pariaz : 186 licences sous la loupe de la FCC

Qui exerçait réellement le contrôle de SMS Pariaz ? Cette question occupe une place centrale dans les investigations de la FCC sur la société de paris. La commission examine les relations financières entre Me Pazhany Thandrayen et Jean-Michel Lee Shim, ainsi que les circonstances entourant l'attribution de 186 licences par la Gambling Regulatory Authority (GRA). Entendu le jeudi 5 novembre au Réduit Triangle, Me Pazhany Thandrayen a répondu aux questions des enquêteurs pendant trois heures, de 10 heures à 13 heures. Assisté de son avocate, Me Tawheen Choomka, il a ensuite été autorisé à rentrer chez lui. Son audition doit se poursuivre.

Jean-Michel Lee Shim a été actionnaire de SMS Pariaz d'avril 2009 à mai 2014. Ses parts ont ensuite été transférées à Me Pazhany Thandrayen. La FCC souhaite préciser le prix de cette transaction, ses modalités et les paiements effectivement réalisés.
Les enquêteurs cherchent surtout à déterminer si ce changement d'actionnaire s'est accompagné d'un transfert réel du contrôle de l'entreprise. Ils examinent l'hypothèse selon laquelle l'homme de loi aurait agi comme prête-nom. L'octroi des 186 licences constitue un autre axe de l'enquête. Plusieurs anciens officiers de la GRA ont déjà été interrogés. Des documents ont également été réclamés au régulateur pour reconstituer les procédures suivies et identifier les responsabilités dans les décisions d'attribution.
Le nombre d'autorisations ne suffit toutefois pas, à lui seul, à établir une irrégularité.

La FCC s'intéresse aussi aux prestations que Jean-Michel Lee Shim aurait fournies comme consultant après son retrait de l'actionnariat, notamment à leur nature et à sa rémunération.Concernant les dividendes, Me Pazhany Thandrayen aurait expliqué ne pas en percevoir, les sommes étant réinvesties dans l'entreprise. Les pièces comptables devront permettre de vérifier ces explications et de retracer les mouvements financiers. D'autres témoins ont été entendus. Jean-Michel Lee Shim devrait être auditionné en dernier.



Mansour sanctionné, une enquête ajournée

Malgré son doublé, Donavan Mansour n'a pas échappé à une sanction des commissaires. Dans l'épreuve principale, il a plaidé coupable de conduite négligente sur Havana Moon, en vertu de la règle 414(g). Il lui a été reproché d'avoir laissé sa monture se rabattre vers l'intérieur sans disposer d'une avance suffisante. Ce mouvement a gêné Xavion et également incommodé Underworld. Mansour a écopé d'une journée de suspension et d'une amende de Rs 30 000. Une enquête concernant les montes sur Underworld et Xavion dans cette même course a, par ailleurs, été ajournée au mercredi 11 novembre.

Aucharuz blessé, plusieurs jockeys rappelés à l'ordre

La victoire d'Akash Aucharuz dans l'épreuve d'ouverture a été assombrie par une blessure au genou subie à la sortie des stalles. Déclaré inapte par le médecin du parcours, il a dû céder ses autres montes. Pierre Corne Orffer l'a remplacé sur Senor Resfrio et Chumun sur Bingo. Les commissaires ont également estimé que la prestation de l'apprenti Brandon Ecroignard sur New York City n'avait pas atteint le niveau attendu. Sa monte sera soumise à l'appréciation des Riding Masters. Dans la cinquième course, Dinesh Chaves a été rappelé aux dispositions de la règle 359(d) pour avoir levé le bras tenant sa cravache au-dessus de l'épaule sur Fine One. Rye Joorawon a reçu un avertissement pour sa monte sur Warbird dans la troisième épreuve. Les commissaires lui ont demandé de veiller à laisser suffisamment d'espace aux concurrents placés à son intérieur lorsqu'il change de ligne.

Deux suspensions vétérinaires de 30 jours

Digital Asset et Unzen ont été suspendus pour 30 jours après avoir saigné des deux naseaux, respectivement dans les première et deuxième courses.
Les examens vétérinaires ont aussi révélé une boiterie à l'antérieur gauche chez Ampersand et à l'antérieur droit chez Diamond Days ainsi que World Champion. Quasiforsure a présenté un bruit respiratoire anormal, tandis que Zil Moris a perdu un fer à l'antérieur droit. Les prélèvements sanguins d'avant-course et les contrôles habituels après les épreuves ont été effectués. Tous les jockeys ont satisfait aux tests d'alcoolémie.

Le Journal du Dimanche

Petit-Gamin : de 200 à 500 chevaux, que prépare Lee Shim ?

Une capacité portée à 500 chevaux, des activités allant de l'élevage à l'entraînement et, en toile de fond, la question d'un deuxième hippodrome. Le projet présenté par Global Equestrian Ltd donne une nouvelle dimension au dossier Petit-Gamin. Si la demande environnementale précise les ambitions du centre, elle ne permet pas de conclure à une autorisation d'y organiser des courses. Entre développement annoncé et interrogations réglementaires, plusieurs questions restent ouvertes.



Que prépare Jean Michel Lee Shim à Petit-Gamin ? La demande de permis d'Environmental Impact Assessment (EIA) soumise au ministère de l'Environnement apporte un éclairage sur l'avenir envisagé du centre. Selon ce dossier, Global Equestrian Ltd, dont l'homme d'affaires est l'unique actionnaire, souhaite augmenter progressivement sa capacité d'accueil, actuellement d'environ 200 chevaux, jusqu'à un maximum de 500. Le projet concerne 27 parcelles contiguës couvrant quelque 31,13 hectares, à Le Goulet, Baie-du-Tombeau. Cette augmentation représenterait une capacité multipliée par deux et demi. Mais le nombre de chevaux ne constitue qu'un aspect du développement présenté.

Un projet au-delà de l'entraînement

Le dossier décrit un centre réunissant plusieurs activités de la filière équine. L'élevage, la reproduction, le poulinage et la croissance des jeunes chevaux y occupent une place, aux côtés du conditionnement physique et de l'entraînement, notamment pour les courses. À terme, le site pourrait accueillir des reproducteurs, des juments gestantes, des poulains et des chevaux en préparation sportive. Des installations consacrées aux soins vétérinaires et à la maréchalerie complètent cette organisation.

L'ambition affichée est donc celle d'un ensemble aux fonctions multiples. Elle ne se limite pas à ajouter des boxes pour des coursiers déjà engagés dans le circuit hippique. Le projet envisage également l'accueil et la gestion d'animaux à différentes étapes de leur développement.

La particularité du dossier tient à la situation actuelle du site : Petit-Gamin accueille déjà des chevaux. L'évaluation environnementale porte ainsi sur la poursuite de l'exploitation et son extension progressive.L'examen devra notamment déterminer si les équipements existants peuvent supporter une population équine plus importante. La gestion du fumier, des eaux usées, des odeurs et des nuisibles figure parmi les principaux enjeux identifiés.Le rapport prévoit des mesures de collecte, de stockage et de valorisation des déchets, ainsi qu'une évaluation des installations d'assainissement. Le suivi des eaux souterraines fait également partie des dispositions envisagées. Ces mesures devront accompagner le développement annoncé.

Le deuxième hippodrome revient dans le débat

Cette perspective de développement ravive une autre question : Petit-Gamin pourrait-il devenir un deuxième lieu d'organisation des courses à Maurice ? L'idée n'est pas nouvelle. Le site avait déjà été présenté comme une alternative possible au Champ-de-Mars. Des inspections et des courses fictives avaient notamment été organisées en 2023, sans déboucher sur un transfert définitif des réunions hippiques.
En 2026, des démarches attribuées au Macau Jockey Club pour organiser des courses sur place ont également été rapportées.

Un collaborateur de Jean Michel Lee Shim, au sein de Global Equestrian Ltd, appelle le gouvernement à autoriser un deuxième organisateur de courses. Selon lui, Petit-Gamin dispose d'équipements de dernière génération et d'infrastructures mieux adaptées aux activités hippiques que celles du Champ-de-Mars.Il déplore le faible nombre de partants dans certaines épreuves, estimant que cette situation nuit à l'intérêt du spectacle et à la vitalité du secteur.



À ses yeux, un deuxième hippodrome pourrait dynamiser l'industrie, enrichir l'offre destinée aux turfistes et générer des retombées économiques supplémentaires pour l'État. Il préconise un compromis permettant à deux organisateurs de coexister dans un cadre réglementaire clair, avec des exigences communes de sécurité et d'intégrité sportive. Le public serait, selon lui, le premier bénéficiaire de cette ouverture. Il invite ainsi les autorités à écouter les acteurs concernés et à engager un dialogue pour définir un modèle viable, capable de soutenir durablement l'avenir des courses à Maurice.

Une question soulevée au Parlement

Le dossier a également été évoqué à l'Assemblée nationale en 2026. Une question parlementaire concernait l'existence éventuelle d'une demande de licence pour un deuxième hippodrome à Petit-Gamin. Elle soulevait aussi des interrogations sur de possibles activités de courses illégales. Cette question ayant été retirée, elle n'a pas permis d'obtenir les précisions attendues. L'avenir de Petit-Gamin dépasse celui d'une propriété. Un deuxième hippodrome aurait des conséquences pour les écuries, propriétaires, entraîneurs, jockeys et palefreniers, ainsi que pour l'économie des courses. La disponibilité des chevaux, la sécurité, le bien-être animal et l'intégrité sportive devraient entrer dans cette réflexion. Le cap des 500 chevaux révèle une ambition. Reste à préciser comment elle s'inscrira dans le paysage hippique, sous quelle supervision et avec quelles garanties.

Le Mauritius Turf Club défend un organisateur unique

Du côté du Mauritius Turf Club, l'arrivée d'un deuxième organisateur n'est pas envisagée favorablement. Le club estime que la relance des courses a demandé du temps, mais que la confiance revient progressivement. L'affluence lors des journées classiques constituerait, selon lui, un signe encourageant de ce regain d'intérêt. Il souligne également que les écuries travaillent à étoffer leurs effectifs, avec l'objectif de proposer des épreuves davantage fournies.

Pour le MTC, la priorité consiste donc à consolider cette dynamique et à renforcer l'organisation existante, plutôt qu'à ouvrir le secteur à un nouvel acteur susceptible de disperser les ressources disponibles

Le Journal du Dimanche

DIMANCHE 08 AU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

Arsenal prend le large, Manchester City chute à Nottingham

Arsenal a réalisé une excellente opération en dominant Hull City (1-0), tandis que Manchester City s'est incliné à Nottingham Forest (3-1). Les Gunners comptent désormais six points d'avance sur les Citizens. Leeds a également retrouvé le chemin de la victoire contre Tottenham (1-0), alors que Fulham et Newcastle se sont quittés sur un nul (1-1).



Forest frappe fort, City encaisse

Nottingham Forest a signé l'un des résultats marquants en faisant tomber Manchester City. Face à des Citizens incapables de contenir leur énergie, les hommes d'Oliver Glasner ont remporté une victoire précieuse, eux qui avaient commencé la journée dans la zone de relégation. L'action du troisième but, inscrit à la 74e minute, résume leur détermination. Après un centre dangereux de Matheus Nunes, Ryan Yates a dégagé de la tête en plongeant, déclenchant une contre-attaque fulgurante. En quelques passes, Forest est passé de la défense à l'offensive.

Morgan Gibbs-White a conduit cette transition avant de servir Liam Delap sur la gauche. Lancé vers le but, l'attaquant a enroulé une frappe somptueuse, hors de portée de Gianluigi Donnarumma. Le ballon a touché le poteau avant de terminer dans la lucarne. Sur le banc, Glasner a laissé éclater sa joie, courant sur une longue distance pour célébrer. Une réaction à la hauteur de l'exploit accompli par son équipe, engagée et convaincue de pouvoir bousculer son adversaire.Pour City, ce revers rappelle une statistique douloureuse : le club n'avait plus perdu un match de Premier League par au moins deux buts d'écart contre une équipe commençant la journée dans la zone rouge depuis novembre 2008, face à Bolton (0-2).

Odegaard délivre Arsenal

Arsenal avait auparavant rempli sa mission à l'Emirates Stadium. Mais le succès contre Hull City a été bien plus difficile à obtenir que ne pouvait le laisser penser l'affiche.
Les visiteurs ont même pris le meilleur départ. John Egan a placé une tête dans le petit filet extérieur, puis David Raya a repoussé une tentative en angle d'Elliot Stroud. Sur le second ballon, Declan Rice est intervenu suffisamment pour empêcher Tim Iroegbunam de conclure.
Dans une première période peu inspirée des Gunners, Rice a également été leur principale menace offensive. Ses tentatives n'ont toutefois pas surpris Konstantinos Tzolakis. Arsenal a ensuite réclamé un penalty pour un tirage de maillot de Nobel Mendy sur Kai Havertz, mais un hors-jeu de l'Allemand a écarté cette possibilité après vérification vidéo.Hull est resté dangereux au retour des vestiaires. Ezri Konsa a notamment dû réussir un retour décisif devant Mohamed-Ali Cho lors d'une contre-attaque.
La délivrance est finalement arrivée à la 72e minute. Noni Madueke a repiqué depuis la droite avant de frapper. Tzolakis, jusque-là excellent, a repoussé le ballon dans les pieds de Martin Odegaard, qui a immédiatement transformé l'occasion. Arsenal a ensuite cherché à doubler la mise. Mikel Merino et Viktor Gyokeres ont sollicité le gardien, tandis que Brooke Norton-Cuffy a sauvé sur sa ligne devant Madueke. Le score n'a plus bougé. Les Gunners passeront la trêve internationale en tête, tandis que Hull reste sur huit rencontres de championnat sans victoire.

Okafor change tout pour Leeds

À Elland Road, Leeds a mis fin à une série de cinq matches sans succès en championnat grâce à Noah Okafor. Entré en cours de rencontre, l'attaquant n'a eu besoin que de 97 secondes pour inscrire le but décisif, à la 79e minute.
Tottenham arrivait pourtant avec trois victoires consécutives en Premier League. Mais les Spurs ont rencontré une équipe déterminée à imposer son rythme.

La première période a été marquée par deux interventions de la VAR. Une main présumée de Mateus Fernandes n'a pas entraîné de penalty. Puis un tacle haut de Jayden Bogle sur la cheville de Mathys Tel a été examiné pour une éventuelle expulsion, sans modification de la décision initiale. Tel a ensuite été remplacé par Dominic Solanke.
Après la pause, Leeds a accentué sa pression. Dominic Calvert-Lewin a vu sa tête contrée, puis Ao Tanaka a tiré au-dessus. Antonin Kinsky a ensuite réalisé un superbe arrêt devant Sean Longstaff. Le gardien n'a cependant rien pu faire lorsque Okafor a éliminé Rodrigo Bentancur avant de conclure. Dans le temps additionnel, James Trafford a préservé la victoire en captant une tête de Jan Paul van Hecke. Leeds grimpe à la huitième place, devant Tottenham, désormais dixième.



Fulham répond à Newcastle

À Craven Cottage, les gardiens ont longtemps dominé les débats. Lukas Hornicek a repoussé les tentatives d'Oscar Bobb et de Josh King, tandis que Bernd Leno s'est montré vigilant devant Harvey Barnes. Gonzalo Garcia a également touché le cadre de la tête.
Newcastle a cru ouvrir le score par Dan Burn à la 33e minute, mais une faute de Yoane Wissa sur Timothy Castagne a entraîné l'annulation du but.Il a fallu attendre la 80e minute pour voir Jacob Murphy débloquer la rencontre d'une superbe frappe enroulée. Fulham a réagi trois minutes plus tard : Rodrigo Muniz a égalisé d'une déviation, avec un ballon touchant le talon de Burn. Les derniers arrêts de Leno et Hornicek ont préservé ce partage. Newcastle occupe la onzième place, tandis que Fulham, quinzième, porte sa série d'invincibilité à quatre matches

Le Journal du Dimanche

Liverpool et United dos au mur, Brighton et Chelsea à l'offensive

La Premier League s'apprête à vivre un dimanche chargé. Liverpool se déplace à Crystal Palace, Manchester United accueille Aston Villa, Brighton reçoit Brentford et Chelsea se rend à Sunderland. Pour les deux géants en difficulté, une réaction devient indispensable. Les Seagulls et les Blues espèrent, eux, poursuivre leur progression et aborder la prochaine pause avec davantage de certitudes.



Liverpool doit retrouver de la constance

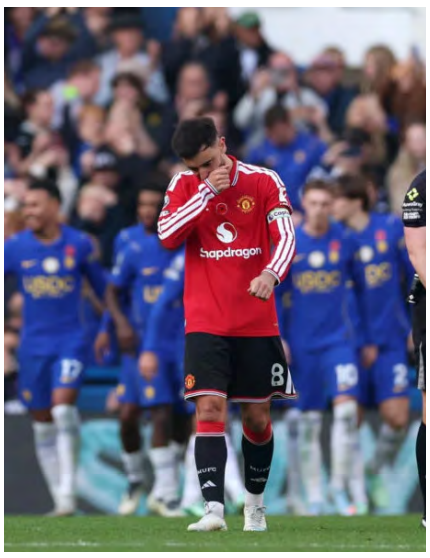
Cinquième avec 15 points après neuf journées, Liverpool présente un bilan de quatre victoires, trois matches nuls et deux défaites. Avec 11 buts inscrits et neuf encaissés, les Reds restent loin de la maîtrise attendue d'un candidat aux premières places. Leur rendement offensif, limité à 1,22 but par rencontre, constitue notamment un sujet de préoccupation. Les résultats récents reflètent cette irrégularité. Après une défaite 3-0 contre Manchester City, Liverpool avait dominé Brighton 2-0. Mais le revers 2-1 contre Arsenal, à Anfield, puis la défaite européenne à Fenerbahçe ont ravivé les doutes.

Andoni Iraola cherche encore l'équilibre entre pressing haut et protection défensive. Lorsque la première ligne est franchie, son équipe laisse des espaces. Devant, Alexander Isak porte une grande partie des espoirs avec six buts en championnat. Florian Wirtz contribue à la création, avec 22 occasions créées et deux passes décisives. Une réponse collective reste toutefois nécessaire.

Crystal Palace, une occasion à saisir

Dix-huitième avec sept points, Crystal Palace traverse une période délicate. Les Eagles ont encaissé 21 buts en neuf rencontres, contre seulement neuf inscrits. Leur défense demeure leur principale faiblesse. Ils restent sur trois défaites contre Brighton, 5-0, Newcastle, 2-0, et Tottenham, 2-0. Cette série de neuf buts concédés sans marquer offre à Liverpool une possibilité de reprendre confiance. Mais les Reds devront éviter tout relâchement face à un adversaire qui cherche à sortir de la zone rouge.

Manchester United attend un déclic durable



À Old Trafford, Manchester United doit mettre fin à une attente qui dure depuis août en championnat. Les défaites contre Bournemouth, 3-0, puis Chelsea, 2-0, ont accentué la pression sur Michael Carrick. La victoire 3-2 contre l'AS Rome, mardi en Ligue des champions, a néanmoins montré une capacité de réaction. Menés au score, les Mancuniens ont renversé la rencontre, avec notamment un doublé de Matheus Cunha. Reste à reproduire cette énergie en Premier League.Carrick doit aussi composer avec plusieurs difficultés. Carlos Baleba devrait manquer le rendez-vous après une blessure musculaire contre Rome. Lisandro Martínez sera suspendu après son expulsion à Chelsea. Plusieurs joueurs, dont Luke Shaw, Manuel Ugarte, Marcus Rashford et Benjamin Šeško, ont également été indisponibles récemment. Bruno Fernandes, Bryan Mbeumo et Cunha seront particulièrement attendus.

Aston Villa veut exploiter les fragilités mancuniennes

Dixième avec 12 points, Aston Villa alterne performances encourageantes et déceptions. Les hommes d'Unai Emery ont battu Manchester City 2-1 et Newcastle 1-0, mais leur dynamique demeure irrégulière. Une défaite 3-0 contre Bournemouth en Coupe de la Ligue, un nul 1-1 face à Fulham, puis un revers 3-0 contre Barcelone en Ligue des champions ont freiné leur élan. À Manchester, les Villans tenteront de retrouver leur efficacité et de profiter des déséquilibres adverses.

Brighton veut entretenir son envol

Troisième, Brighton reçoit Brentford avec la meilleure attaque du championnat : 24 buts en neuf journées. Les hommes de Fabian Hürzeler impressionnent par leur pressing et la diversité de leurs solutions offensives.Pascal Groß joue un rôle central, avec quatre passes décisives et 24 passes clés. Les coups de pied arrêtés constituent également une force, avec sept buts déjà inscrits dans ces situations. Brentford, victorieux de Nottingham Forest, possède cependant des arguments. Malgré seulement sept buts encaissés, Brighton laisse des occasions à ses adversaires. Les Bees devront résister à la pression initiale et exploiter les espaces pour inquiéter les locaux.

Chelsea entre confiance et incertitudes

Chelsea se rend à Sunderland après sa victoire 2-0 contre Manchester United. Xabi Alonso espère prolonger cette dynamique, mais plusieurs interrogations entourent son effectif.
Emiliano Martínez a repris l'entraînement avec un masque de protection après son opération à la mâchoire. Son éventuel retour pourrait remettre en question la titularisation de Mike Penders, auteur d'un match sans encaisser contre United.



Au milieu, la situation de Moisés Caicedo reste à surveiller, tandis que Jordan Henderson avait manqué la dernière rencontre pour cause de maladie. Convaincant en son absence, Roméo Lavia pourrait conserver sa place. Estêvão a également marqué des points contre United et représente une option pour accompagner Cole Palmer. Les absences de João Pedro, Maxence Lacroix, Jamie Gittens et Reece James limitent toutefois les possibilités de rotation.

Le Journal du Dimanche
Directeur de publication
Shekar Ramdin
Rédacteur en chef
Baboo Bhunjun
Email : jddjournaldudimanche@gmail.com
Website: journaldudimanche.com
Marketing et publicité :
Jenna Ng Tin Hung.
Adresse : Thé cube, Ébène
Mobile : 5511 1199

Le Journal du Dimanche

Cristiano Ronaldo : la fin d'une aventure, une nouvelle ère pour le Portugal

Après 23 années sous le maillot portugais, Cristiano Ronaldo a annoncé, jeudi 5 novembre, sa retraite internationale. À 41 ans, le quintuple Ballon d'Or quitte la Seleção avec 234 sélections, 146 buts et trois trophées majeurs. Derrière ces records se dessine un héritage immense. Pour le Portugal, l'heure est désormais venue d'apprendre à avancer sans son capitaine emblématique.



Le football portugais tourne une page majeure de son histoire. Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, Cristiano Ronaldo a officialisé son départ de la sélection. Commencée en août 2003 contre le Kazakhstan, son aventure internationale aura traversé trois décennies calendaires. Des premières accélérations d'un ailier prometteur aux derniers buts d'un attaquant expérimenté, son parcours accompagne toute une génération de supporters.

De jeune prodige à symbole national

Lorsqu'il découvre la sélection, Ronaldo n'a que 18 ans. Le Portugal possède déjà des références prestigieuses, notamment Luís Figo et Rui Costa. Le jeune joueur, récemment passé du Sporting Portugal à Manchester United, doit encore trouver sa place parmi ces figures établies. L'Euro 2004 lui offre une première expérience marquante. Devant leur public, les Portugais atteignent la finale, mais s'inclinent contre la Grèce. Les larmes du jeune Ronaldo deviennent l'une des images de cette désillusion collective. Deux ans plus tard, la Seleção termine quatrième de la Coupe du monde. Progressivement, Ronaldo prend davantage de responsabilités. Son jeu évolue aussi : l'ailier spectaculaire, porté sur les dribbles et les débordements, devient un attaquant dont les déplacements et l'efficacité font la différence.
Cette transformation lui permet de rester décisif malgré le passage des années. Elle traduit également une capacité d'adaptation essentielle à sa longévité au plus haut niveau.

L'Euro 2016, une consécration historique

Le sommet émotionnel de son parcours international reste l'Euro 2016. Face à la France, au Stade de France, le Portugal décroche son premier grand titre. Blessé en première période, Ronaldo doit pourtant abandonner ses partenaires.

Depuis le bord du terrain, il continue de les encourager. Le but d'Éder en prolongation délivre finalement la Seleção. Pour son capitaine, cette victoire donne une dimension nouvelle à une carrière déjà exceptionnelle. Le Portugal enrichit ensuite son palmarès avec la Ligue des nations en 2019, puis en 2025. Ces succès consacrent une période durant laquelle la sélection transforme ses ambitions en trophées. Ronaldo en demeure la figure centrale, même si ces conquêtes récompensent aussi plusieurs générations de joueurs et le travail collectif accompli autour de lui.

Des records et un rêve inachevé

Avec 234 sélections et 146 buts, Ronaldo quitte la scène internationale en détenteur des records masculins dans ces deux catégories. Il a participé à six phases finales de championnat d'Europe et à six Coupes du monde. Lors du Mondial 2026, il est également devenu le premier joueur à marquer dans six éditions différentes du tournoi. Ces performances témoignent d'une continuité rarement observée dans le football international. Sa préparation physique, son exigence quotidienne et son ambition ont accompagné cette longévité. Mais un objectif lui aura échappé : remporter la Coupe du monde. Sa dernière participation s'est arrêtée en huitièmes de finale, après une défaite 1-0 contre l'Espagne, future championne. Cette absence de titre mondial laisse un rêve inachevé, sans effacer l'ampleur de son parcours.

Les dernières semaines de sa carrière internationale ont toutefois été marquées par des tensions. Son départ du rassemblement portugais, en septembre, avait provoqué une polémique et entraîné une sanction fédérale. Ronaldo avait ensuite présenté ses excuses. Cet épisode avait exposé les difficultés entourant la gestion de son rôle dans une sélection engagée dans un nouveau cycle. Il serait néanmoins réducteur de résumer sa décision à ce différend. Jorge Jesus a indiqué avoir souhaité le voir pour- suivre, tout en respectant son choix. La retraite internationale referme ainsi un chapitre sportif autant qu'humain, après plus de vingt ans d'engagement.



Le défi de l'après-Ronaldo

Le Portugal dispose de joueurs capables d'assumer cette transition. Bruno Fernandes, Rafael Leão, Vitinha, João Neves et Gonçalo Ramos représentent des profils complémentaires autour desquels construire la suite.
La succession ne consistera pas à chercher une copie de Ronaldo. Elle demandera une nouvelle répartition des responsabilités, dans le jeu comme dans le vestiaire.
Sans son capitaine historique, la Seleção devra développer d'autres repères offensifs et faire émerger de nouveaux leaders. Cette évolution représente un défi considérable, mais aussi une possibilité de renouvellement collectif.

Les cinq Ballons d'Or, les cinq Ligues des champions et les nombreux titres nationaux de Ronaldo appartiennent à l'histoire du football. Sa rivalité avec Lionel Messi a également façonné les souvenirs de millions de passionnés.Pour le Portugal, son héritage possède une dimension supplémentaire : il a accompagné le passage d'une sélection ambitieuse à une équipe capable de gagner. De Madère aux grandes scènes internationales, son parcours restera associé au travail, à la persévérance et à une volonté constante de progresser. Le numéro sept aura désormais d'autres héritiers, mais son empreinte restera immense.


plaisance
SHOPPING VILLAGE
BIG SMILES, AWESOME DEALS & GOOD TIMES!
ROYAL ROAD, ROSE BELLE